

LA COLONISATION

DANS LES COMTES DE

TEMISCOUATA,
RIMOUSKI,
MATANE,
BONAVENTURE,
GASPE.

Par EUGENE ROUILLARD.

Histoire sommaire des anciennes seigneuries. Description des principaux centres de population et des cantons, avec renseignements sur la condition actuelle de ces cantons, leurs ressources, leur avenir, les rivieres et les routes qui les traversent, l'industrie forestiere, etc.

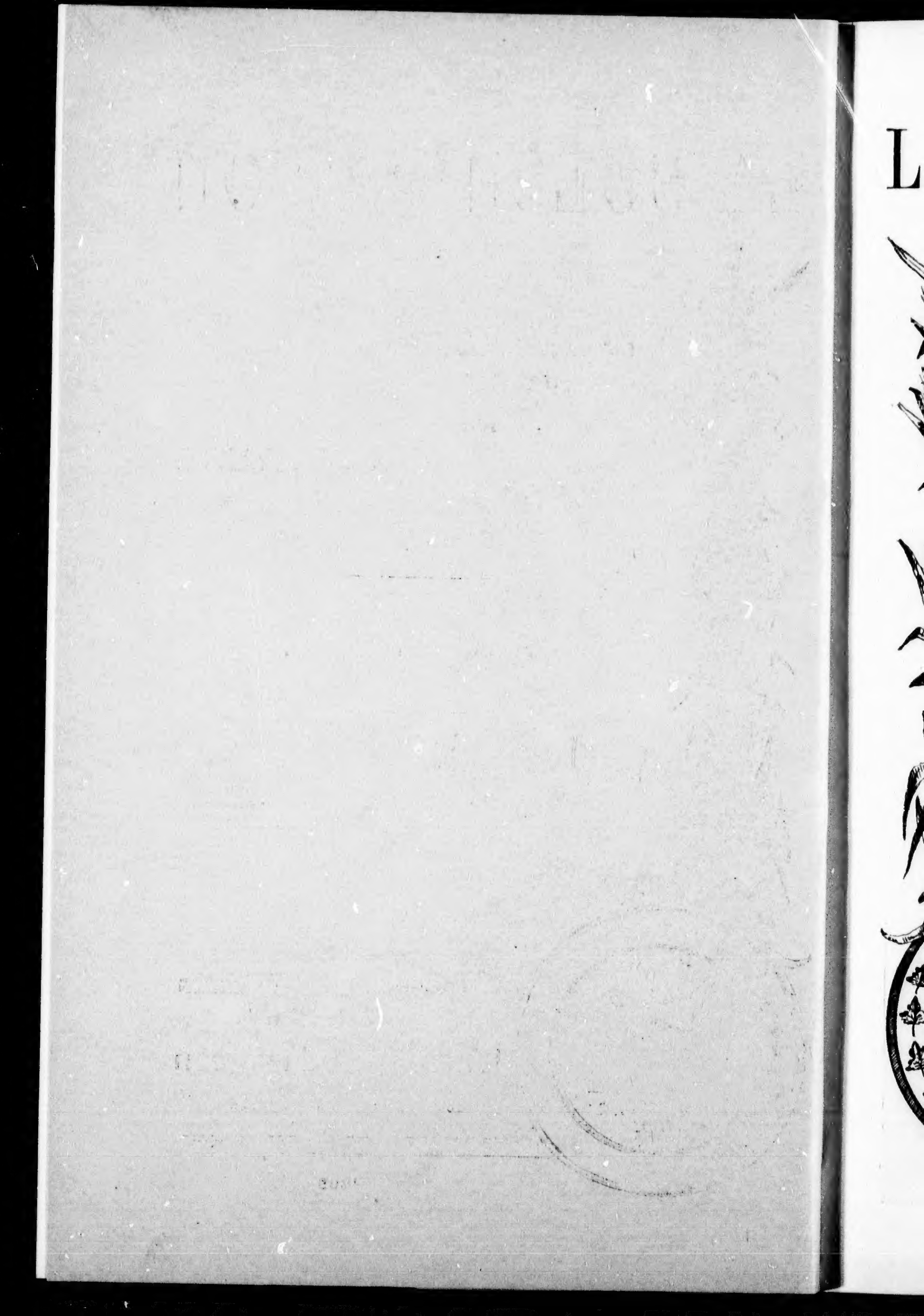


Sous la direction de

L'hon. Adelard Turgeon

Commissaire de la Colonisation
et des Mines.

1899



LA COLONISATION



DANS LES COMTES DE

TEMISCOUATA
RIMOUSKI,
MATANE,
BONAVENTURE,
GASPE.

Par EUGENE ROUILLARD.

Histoire sommaire des anciennes seigneuries. Description des principaux centres de population et des cantons, avec renseignements sur la condition actuelle de ces cantons, leurs ressources, leur avenir, les rivieres et les routes qui les traversent, l'industrie forestiere, etc.



Sous la direction de

L'hon. Adelard Turgeon

Commissaire de la Colonisation
et des Mines.

1899



RIVIÈRE DU LOUP.—(Vue générale de la ville).

LA COLONISATION.

COMTE DE TEMISCOUATA

Nous sommes ici en présence non seulement d'un vaste comté, formé de paroisses florissantes, mais encore de l'une des plus belles régions de colonisation du pays.

La population de ce comté était estimée en 1891, à 25,698 habitants, et le nombre d'acres de terre possédés était, à la même date, de 575,594 acres dont 136,558 sous culture et 199,778 acres améliorés.

Quant à la propriété foncière, on l'évaluait, en 1896, à $3,594,679.

L'étendue de terres disponibles et offertes aux colons dans ce comté est énorme : plus de 500,000 arpents repartis entre seize cantons.

D'une manière générale, les terres y sont excellentes, ce qui n'empêche point que la colonisation parait s'être concentrée dans trois ou quatre cantons, alors que l'on peut en compter huit à dix où la forêt est encore à peu près vierge.

LES CHEMINS DE COLONISATION

Dans les deux dernières années, 1896 et 1897, la législature a voté près de $8,000 pour ce comté, et tout cet argent a servi aux routes et aux ponts

Ces diverses subventions ont servi notamment à construire des ponts sur la rivière Mariacaiche entre les paroisses de St-Clément et de St-Paul de la Croix, sur la route traver-

sant le canton Denonville, sur la rivière Toupiquée, dans le rang B du canton Hocquart, sur la rivière des Trois-Pistoles, dans le chemin Taché, entre les cantons Raudot et Hocquart, sur la décharge du lac Long

On a en même temps tracé et complété des routes de colonisation dans les cantons Hocquart, Viger, Demers, Armand, une route partant de l'église de Notre-Dame du lac traversant la seigneurie Thomas et se continuant dans la canton Cabano entre les rangs 11 et 12, une autre route traversant le canton Packington depuis Ste-Rose du Dégélé jusqu'au lac Long, et puis une route menant à la superbe vallée des lacs Squatteeks.

Outre ces routes, il est un grand chemin de colonisation dont la confection remonte déjà à une date assez lointaine et qui a rendu d'immenses services au comté : nous voulons parler du chemin de Témiscouata.

Partant de la Rivière du Loup, ce chemin traverse les beaux cantons de Whitworth et Armand ainsi que la seigneurie de Témiscouata où aboutit la ligne provinciale

C'est sur le parcours de ce chemin longtemps subventionné par le gouvernement que se sont fondés les premiers établissements.

ANCIENNES CONCESSIONS SEIGNEURIALES ET PRINCIPAUX CENTRES DE POPULATION

Ce comté, comme bien d'autres, comprend dans ses limites plusieurs seigneuries de date déjà ancienne et dont toutes les terres sont en partie cultivées et exploitées.

La seigneurie de l'Ile Verte dans laquelle sont enclavées les importantes paroisses de l'Ile Verte et de St-Eloi, fut concédée en 1684, par MM. Lefebvre de la Barre et Demeulles aux sieurs de la Cardonnière et d'Artigny.

L'Ile Verte est aujourd'hui une grande et florissante paroisse de 2,450 personnes.

La Rivière du Loup et Fraserville sont repartis en plusieurs seigneuries et fiefs qui ont été concédés à différentes époques.

Ainsi la seigneurie de Verbois fut concédée par la compagnie des Indes Occidentales, au sieur François Dionis bourgeois de la ville de Paris, en novembre 1763.

La même compagnie céda en 1673 la seigneurie de la Rivière du Loup à Aubert de la Chesnaye.

La seigneurie Le Parc fut concédée en 1673, au sieur Dauber du Parc, et plus tard, en 1689, le marquis de Denonville concéda une partie de la seigneurie, maintenant dite de Villeray, au sieur de Villeray, pour le sieur d'Artigny, fils, et au sieur de la Chesnaye.

Ces fiefs sont devenus la propriété de MM. Fraser.

La Rivière du Loup, dont la population dépasse actuellement 5,000 habitants, est un magnifique centre industriel, et en même temps un marché d'approvisionnement et d'écoulement pour toute la région avoisinante.

Cette petite ville, comme la plupart des grandes paroisses de Témiscouata, est traversée par l'Intercolonial Elle est aussi le point de départ du chemin de fer de Témiscouata qui longe le beau lac de ce nom, et contourne une partie de la vallée de la Madawaska.

C'est aussi dans cette ville qu'est installée l'agence des terres, dont M. N. Lebel est actuellement le titulaire.

La Pointe de la Rivière du Loup est trop connue pour que nous ayons besoin d'appuyer davantage. C'est l'une des places d'eau les plus fashionables de notre district. Il y a là de superbes et grands hôtels qui s'emplissent pendant la belle saison. Les somptueux bateaux de la compagnie de navigation du Richelieu abordent au quai de la Pointe.

On peut en dire autant de Cacouna qui est surtout fréquentée par la société anglaise et américaine. Cacouna est également pourvue de grands hôtels et est remarquable à plus d'un titre par ses belles plages.

La population de Cacouna est de 1,400 âmes.

La seigneurie des Trois Pistoles, où nous trouvons la grande paroisse du même nom, fut octroyée en 1687 à Denis de Vitré. Elle était subdivisée, il y a quelques années entre une cinquantaine de co-propriétaires. Elle est main-

tenant la propriété de madame veuve Riou, des Trois-Pistoles.

M. Charles A. Gauvreau, notaire et député, qui a esquissé une monographie des Trois-Pistoles, raconte qu'en 1723, il n'y avait pas d'autres habitants aux Trois-Pistoles que Nicolas Rioux et ses deux frères Vincent et Paul.

Les descendants de Nicolas s'établirent à la Pointe, tandis que les descendants de Vincent vinrent s'établir sur les terres dans le voisinage de St-Simon.

Le premier défricheur des Trois-Pistoles fut Jean Rioux en 1697. Il venait de Ste-Famille, Ile d'Orléans. Il était marié à Catherine Leblond, originaire de Honfleur, en Normandie et qui vint en 1666 sur l'Ile d'Orléans.

Nicolas Rioux succèda à son père comme seigneur des Trois-Pistoles. Il se maria à Louise Asselin, de Ste-Famille, Ile d'Orléans, et mourut à Trois-Pistoles, en 1756.

Nicolas Rioux eut une nombreuse famille, de même que son frère Vincent, qui partit aussi de l'île d'Orléans pour venir se fixer à Trois-Pistoles.

Les familles Damour et Leblond comptent aussi parmi les premiers colons des Trois-Pistoles.

Les Damour étaient originaires de Paris et paraissent être venus au Canada vers 1665.

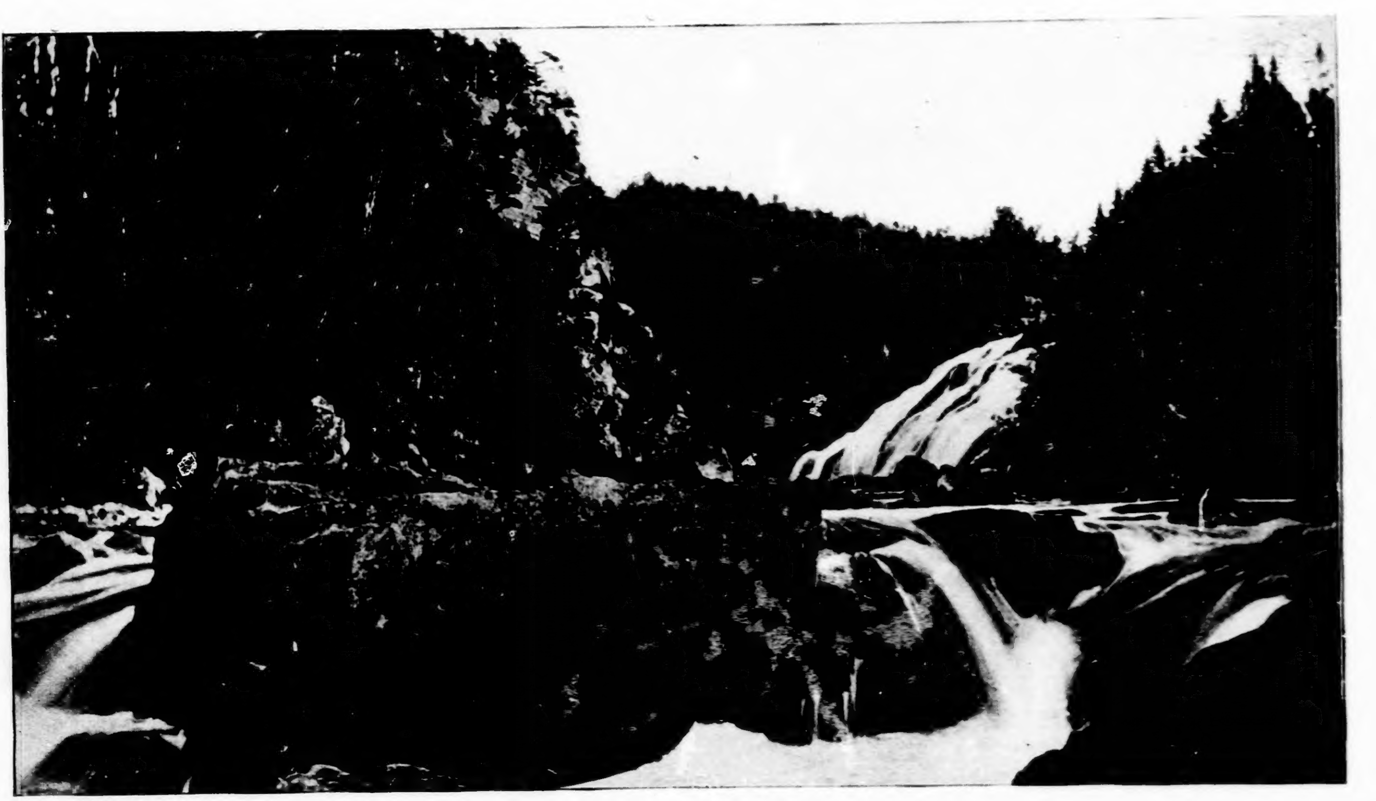
La patrie des Leblond était le village de Honfleur, en Normandie.

En 1754 et 1755, les régistres mentionnent les noms de deux nouveaux colons : Antoine Lepage et Jean Gerbert.

Les Lepage venaient de l'île d'Orléans.

La paroisse Notre-Dame des Neiges des Trois-Pistoles fut érigée civilement le 12 décembre 1828. Jusqu'à cette date, elle fut desservie par deux missionnaires, les Pères Ambroise Rouillard et Labrosse.

En 1825, Trois-Pistoles comptait déjà une population de 1633 âmes. A l'heure actuelle, cette population est de 2,491 âmes, et la valeur de la propriété foncière dépasse $400,000.



CHUTES DE LA RIVIÈRE DU LOUP.

Les autres paroisses de quelque importance sont St-Arsène, 1,067 âmes ; St-Antonin, 980 âmes ; St-Epiphane, 1,406 âmes ; St-Louis du Ha ! Ha ! 1,120 ; Ste-Rose du Dégélé, 900 âmes ; St-Eloi, 889 âmes, etc.

Notons aussi que l'industrie laitière est fort en honneur dans toutes les paroisses et que le comté de Témiscouata renferme à lui seul dix-neuf cercles agricoles, avec un effectif de 1,183 membres.

INDUSTRIE FORESTIERE

La forêt de Témiscouata peut être mise en parallèle avec les régions les mieux pourvues en essences forestières de toute espèce. Le cèdre y atteint surtout des proportions extraordinaires. Il y a aussi de l'épinette en suffisante quantité pour alimenter toutes les manufactures de pulpe que l'on voudra bien y installer.

On comprend qu'un pays si bien pourvu de bois ait tenté les industriels. Aussi, à toutes les ventes de limites à bois faites par le gouvernement dans cette région, les enchérisseurs n'ont-ils pas manqué ?

A l'heure actuelle la plupart des cantons de Témiscouata sont entre les mains des commerçants de bois.

Ainsi les cantons Demers, Hocquart, Denonville, Begon et une partie de Robitaille sont dans la licence de MM. Price et frères.

MM. Miller coupent le bois dans les cantons Auclair, Rouillard, Botsford, Packington, Robinson et dans partie de Robitaille et d'Armand.

Les limites à bois du canton Cabano appartiennent à MM. James Hayes et Chs. F. Woodman ; celles du canton Armand à la succession Eug. Pouliot, et à MM. Guil. Pinet, Chs McDonald et Woodman ; les limites du canton Escourt sont exploitées par MM. Chs McDonald et Ch. F. Woodman.

La succession Pouliot et la Canada Paper Cie ont des limites dans le canton Whitworth.

En résumé, la superficie de terrain sous licence de coupe de bois était en 1897, de 1,393 milles.

Les rapports démontrent que dans la même année, il avait été coupé, dans ce territoire, 280,000 billots d'épinette, 2,312 billots de pin, produisant un revenu pour la Couronne de près de $16,000.

LES LACS ET RIVIERES

Les lacs de cette région méritent aussi d'être mentionnés. Quelques-uns sont très achalandés par les amateurs de pêche.

Les principaux sont les trois lacs Squattecks, les lacs des Sauvages, McLean, des Ilets, Sept-Lacs, St-Hubert, des Fourches, des Roches, Saint-Jean, Saint-François, Meruimticook, Baker, Long, et le lac Témiscouata.

Ce dernier—le lac Témiscouata—mérite une mention particulière, à cause de son importance. Il mesure au moins 22 milles de longueur sur un demi mille de largeur. On a constaté en outre qu'il était suffisamment profond pour les vaisseaux.

Ce lac est enclavé entre des montagnes couvertes d'une forêt luxuriante.

Tous les ans, nombre d'amateurs de pêche s'y donnent rendez-vous.

Autrefois, en 1824, le colonel Fraser tenta de fonder des établissements sur les bords de ce grand lac. On y bâtit, rapporte M Bouchette, quatre maisons, un moulin, puis on y défricha 70 à 80 acres.

Les rivières qui sillonnent ce comté sont les rivières Trois-Pistoles, Boisbouscache, aux Sapins, aux Bouleaux, aux Perdrix St-François, Cabano, Bleue et la rivière Baker.

Cette dernière, la rivière Baker, se décharge dans le lac Meruimticook, pour de là se rendre à la rivière St Jean. Elle court sur un lit de sable, sans roches et sans chutes, mais n'est navigable que pour les canots.

LES CANTONS

Abordons maintenant l'analyse des divers cantons de cette région dont quelques-uns le disputent en fertilité et en richesse aux plus beaux cantons de la merveilleuse vallée de la Matapédia. Il est certain que ceux-ci ne sont pas connus comme ils mériteraient de l'être. A cela rien d'étonnant, si l'on songe que la Matapédia, qui est peut-être le plus beau joyau de notre province, ne fait elle-même que de commencer d'être appréciée à sa réelle valeur. Or, la région de Témiscouata touche de trop près à celle de la Matapédia, pour ne pas avoir quelques-unes, sinon toutes les qualités de cette dernière. On va voir du reste, par l'énumération que nous allons en faire, que ces cantons offrent presque tous une magnifique perspective aux colons anxieux de se tailler un établissement solide et durable.

CANTON DEMERS.—Huit rangs et 20,000 arpents de terres à disposer.

L'ouverture du chemin Taché qui traverse les trois premiers rangs a engagé un bon nombre de colons à s'y fixer. Il y a 160 à 170 lots pris dans ces trois rangs ainsi que dans le rang nord du chemin Témiscouata.

La paroisse de Saint-Hubert, avec ses 800 habitants, fait partie de ce canton.

Le terrain est de bonne qualité en genéral, quelque peu rocheux en certains endroits.

CANTON ARMAND.—Ouvert à la colonisation en 1862, ce canton comprend aujourd'hui un groupe de 270 habitants établis pour la plupart dans les rangs A. B. C.

Au reste, ce sont les meilleurs rangs du canton. Dans les autres, le terrain est inégal.

On trouve encore ici beaucoup d'épinette et de cèdre.

La paroisse de Saint-Honoré est enclavée dans ce canton.

CANTON BEGON.—Situé en arrière de la paroisse des Trois-Pistoles, ce canton, d'un sol remarquablement riche, s'est colonisé avec rapidité.



CACOUNA.—(Sur la plage).

Déjà, en 1862, la colonie ne comprenait pas moins de deux cents habitants. Elle accuse aujourd'hui une population de 1058 âmes, et la valeur des propriétés était estimée en 1896 à $80,000.

Le nombre de lots vendus dans ce canton dépasse 500; il ne reste plus qu'une dizaine de mille arpents à prendre.

La paroisse Saint-Jean de Dieu a été formée à même ce canton.

Les explorateurs ont constaté que le sol était très fertile le long de la rivière Trois-Pistoles.

On peut dire la même chose des terrains qui bordent les rivières Boisbouscache, aux Sapins, aux Bouleaux et aux Perdrix.

Canton Cabano.—Le défricheur canadien ne fait pour ainsi dire que de pénétrer dans cet immense canton qui compte treize rangs et 47,000 acres arpentés.

Le chemin Cabano, tracé vers 1864, traverse une des parties les plus attrayantes de ce territoire. Le terrain est à peu près vierge de roches, et sauf deux montagnes on ne voit pas de côtes assez fortes pour constituer un obstacle à la culture. Partout l'érable domine, entremêlé de cèdre et de frêne. De belles rivières et de nombreux ruisseaux arrosent ce territoire, égayant le passage et contribuant à sa richesse. Le long des rivières Bleue et Cabano, les terres sont belles et planes.

Le bois de commerce a été largement exploité par les propriétaires de limites à bois, mais il reste encore une grande quantité de cèdre et d'épinette.

M. Fraser a bâti un moulin sur la rivière, et l'on calcule qu'il s'est fait plus de 8,000,000 de pieds de bois durant l'hiver 1898-99.

Une quarantaine de familles sont établies dans ce canton et l'on parle d'y construire une chapelle.

Canton Viger.—Les lots des sept premiers rangs ont été pris.

Ce canton débute en 1885 avec cinquante-huit familles. Aujourd'hui nous y trouvons une paroisse—Sainte-Epiphane —dont la population était de 1,150 en 1891 et de 1,406 en 1896. D'autre part, la propriété foncière représentait un total de $153,000

Un bon chemin réunit Viger à la paroisse de Saint-Arsène.

La paroisse Saint-Modeste, forte d'une population de 770 habitants, est formée aussi de partie des cantons Viger et Whitworth.

Tout le sol de ce canton, quoique rocheux par endroits, est propre à la culture.

On y rencontre encore une grande quantité de cèdre et de belles érablières.

CANTON WHITWORTH.—Les premiers lots furent pris dès 1848, et la colonie s'est sensiblement accrue depuis cette date.

A l'heure actuelle, les huit premiers rangs—et le canton en comporte douze—sont presque complètement établis.

La succession Simon E Fraser possède à elle seule, dans ce canton, 6,0 0 arpents de terre.

Il reste encore une trentaine de mille acres à prendre.

La paroisse St-Antonin, située sur le chemin de Témiscouata, dans la partie ouest du canton Whitworth, à quelques milles du fleuve, renferme une population de 980 personnes.

CANTON BOTSFORD.—Se trouve sur la frontière du Nouveau-Brunswick

Bonnes terres recouvertes d'un excellent bois, remarquable par sa longueur et sa grosseur. Le bois franc figure au premier rang Les sucreries sont très communes et très étendues. Les terres les plus remarquables sont celles qui se trouvent situées le long de la rivière St François. Les squatters qui ont pris possession des lots dans ce voisinage vivent presque tous dans l'aisance.

Il y a 26,000 acres de terres disponibles, et jusqu'ici peu de lots ont été pris.

Ce canton a été ouvert à la colonisation en 1865.

CANTON RAUDOT.—Dix rangs et plus de 30,000 arpents à vendre.

Environ 80 lots ont été pris dans les deux premiers rangs mais le reste est absolument inhabité

Il y a ici de fort bonnes terres, avec des sucreries sur presque tous les rangs.

Les principaux bois sont le sapin, le bouleau, le merisier et l'érable

Ce canton est ouvert à la colonisation depuis 1859, et un chemin le relie à la paroisse des Trois-Pistoles, soit une distance de 16 milles.

Ce canton communique aussi avec la paroisse St Jean de Dieu qui n'est éloignée que de sept milles. En 1899, il y avait 9 familles résidentes.

C'est un des endroits qui se colonisent le plus rapidement depuis quelques années. La paroisse de St-Cyprien est enclavée dans ce canton, et il y a aujourd'hui une église avec un curé résident.

Les MM. Price font de grands chantiers de bois sur les rivières Toupiquée, Plate, etc. Ils ont même en ces derniers temps construit un moulin mû par la vapeur.

CANTON HOCQUART.—La rivière des Trois-Pistoles traverse le rang A de ce canton qui est presqu'entièrement colonisé, ainsi que le rang C.

On y estime le nombre des lots vendus aux colons à 218, et il reste encore 6,500 arpents à prendre.

Les explorateurs signalent de belles érablières dans les rangs 5, 6 et 7.

Ce canton communique avec l'Ile Verte par une grande route de colonisation.

CANTON DENONVILLE —Les plus anciens établissements ne datent que de 1870, bien que ce canton ait été arpenté il y a près de 40 ans.

Les trois premiers rangs sont rocheux, mais le reste présente de la bonne terre assez facile à défricher. Il y a encore beaucoup de bois, surtout du cèdre et de l'épinette.

Depuis quelques années, les terres de ce canton semblent être assez prisées des colons, car il y a aujourd'hui des établissements sur tous les rangs, et le nombre de lots vendus atteint le chiffre de 350.

Denonville est relié à la paroisse de l'Ile Verte qui se trouve sur le bord du fleuve par une grande route de colonisation.

CANTON ROBINSON.—N'a été mis en vente que depuis 1889. Il compte cinq rangs avec une étendue de 12,500 arpents de terre.

Quoique côteux, ce canton est assez cultivable.

La forêt se compose d'érable, de merisier, de hètre, de sapin et d'épinette.

Il n'y a pas encore de lots pris dans ce canton.

Pour faciliter la colonisation dans ce canton, il resterait à y ouvrir des chemins de colonisation, chose assez facile puisqu'il existe déjà un chemin depuis le lac Baker jusqu'au canton Packington, le long du lac à Jerry et un autre entre le 7e rang et les établissements de Packington.

Deux rivières traversent ce canton et sont assez considérables pour le " flottage " du bois.

CANTON ESCOURT.—43,000 arpents à disposer.

Ce canton est bien arrosé, le sol d'une excellente qualité, et la forêt d'une grande richesse.

Les colons cependant n'y ont pas encore porté leurs pas.

La rivière Bleue qui sillonne ce canton a beaucoup de courant dans quelques endroits, et toutes ses branches fournissent d'assez bons pouvoirs d'eau. D'après les explorateurs, la terre sur chacune de ses rives, ainsi que sur celles de ses affluents, est d'une qualité supérieure. A quelque distance de la rivière, l'on rencontre une série d'érablières magnifiques, et sur les bords de la rivière elle-

m'me, de l'orme et du peuplier. Il y a, à part cela, du cèdre, du merisier et de l'érable, sur presque tous les rangs.

CANTON PACKINGTON.—Ce canton rappelle les cantons de l'Est. Il ne leur cède guère pour la qualité du sol.

Jusqu'à l'année 1876, Packington n'était connu que comme un merveilleux pays de chasse. Les sportsmen étaient toujours certains d'y rencontrer en grandes troupes l'orignal, le caribou et le chevreuil. On raconte qu'un seul chasseur tua pour sa part, dans un hiver, 68 orignaux. Ces tueries, faites pour la plupart, sans discernement, ont eu de fâcheuses conséquences. L'orignal est aujourd'hui à peu près disparu de la forêt, et le caribou et le chevreuil se font chaque année plus rares.

La colonisation ne fait que pénétrer dans cette région qui mériterait d'être mieux connue, mais elle avance rapidement. Le terrain y est quelque peu accidenté, mais il n'y a peut-être pas un pouce de terrain qui ne soit cultivable. On peut même affirmer qu'il est presque partout d'excellente qualité

C'est un nommé Benoit Valcourt, de Notre-Dame du Lac, qui, le premier en 1876, est venu planter sa tente dans ce canton qui avoisine la frontière du Nouveau-Brunswick.

Dès la première année, Valcourt, aidé de ses fils qui l'avaient suivi, fit des défrichements considérables ainsi qu'un chemin de six milles de longueur qui le mettait en communication avec Sainte-Rose du Dégelé.

L'énergie déployée par les Valcourt entraîna d'autres cultivateurs à marcher sur leurs traces et à venir s'établir à Packington. Le mauvais état de la route qu'il fallait parcourir avant d'atteindre les bonnes terres, en découragea un grand nombre, et, pour cette raison, la colonisation de ce canton ne fut pas aussi rapide qu'elle aurait du l'être.

Après les Valcourt, il convient de mentionner ici une autre famille fixée dans Packington et qui a réussi à fonder un établissement prospère. Cette famille est celle de Sifroid



LAC TÉMISCOUATA.

Beaulieu. Voici ce qu'en dit M. J. F. Guay, ingénieur civil, qui a été chargé d'explorer ce canton en 1897 :

" Sifroid Beaulieu occupait une position assez lucrative aux Etats-Unis, mais il avait cinq garçons, et leur établissement le préoccupait sérieusement. En 1885, il entendit parler, et forma le projet de venir s'établir dans le nouveau canton. L'année suivante il mettait ce projet à exécution en venant s'y installer avec sa femme et ses enfants. Aujourd'hui, M. Sifroid Beaulieu est un cultivateur à l'aise qui mène la vie d'un patriarche au milieu de ses enfants. Les biens sont encore en commun et rien ne se fait sans que le père ait d'abord été consulté."

On compte aujourd'hui dans Packington 28 chefs de famille et environ quarante lots en défrichements.

Ce canton était autrefois riche en pin, mais celui-ci a été exploité jusqu'à épuisement. Les principales essences forestières sont : sur les hauteurs, l'érable, le merisier, le frêne, le hêtre ; dans les fonds, l'épinette, le sapin et le cèdre.

CANTON ROBITAILLE.—Il n'est ouvert à la colonisation que depuis 1889, et il n'y a pas encore eu de vente de lots

Un seul colon, M. Joseph Viel, résidait dans ce canton il y a deux ans. Il a bâti maison et grange, mis dix arpents en culture sur le lot 12 du cinquième rang. M. Viel a récolté en 1897, 60 minots de blé et 300 minots d'avoine En 1898, quelques familles encouragées par le bel exemple de M. Viel, ont pris des terres dans son voisinage.

Le sol, dans ce canton, est de bonne qualité et bien boisé Il reste une bonne quantité de bois de commerce, de l'épinette, un peu de pin, et du cèdre en abondance.

L'explorateur Jos. Bureau qui a visité ce canton en 1897, suggérait de réserver la partie sud-est des trois premiers rangs, comme terres à bois, parce que le sol était accidenté dans cette partie et qu'il était fortement boisé en pin, épinette et cèdre.

On peut se rendre à ce canton par le beau lac Témiscouata qui, avec la rivière Touladi, donne plus de soixante milles de navigation.

Le député de Témiscouata, M. Gauvreau, écrivait tout récemment aux journaux que si le gouvernement fédéral accordait une subvention pour rendre la rivière Touladi navigable sur presque tout son parcours, on verrait alors le bois de pulpe descendre jusqu'à Notre-Dame du Lac, et de là jusqu'à Fraserville par le chemin de fer Témiscouata, apportant ainsi de l'ouvrage aux colons tout en leur permettant de défricher leurs terres.

LA VALLEE DES SQUATTECKS

Une région sur laquelle nous attirons l'attention spéciale des colons--parce que nous pouvons la mettre en comparaison avec ce que la province possède de mieux en fait de terres arables--c'est la vallée des Lacs Squatteck.

C'est un pays encore peu connu sans doute, et cela s'explique par le fait que les explorations sérieuses dans cette partie datent à peine de deux à trois années ; mais d'après ce que nous en connaissons maintenant, il y a là un des plus beaux champs de colonisation que l'on puisse trouver.

Le gouvernement a créé deux cantons dans cette vallée, les cantons Auclair et Rouillard, et ce n'est pas exagérer que de dire qu'ils peuvent souffrir la comparaison avec les cantons les plus renommés de la vallée de la Matapédia.

Ces deux cantons se trouvent sur le versant sud-est des Alleghanys et ont le privilège d'être abondamment arrosés par les superbes lacs Squatteck et par les cours d'eau qui convergent à ces lacs.

D'après l'arpenteur Boivin qui a passé là en 1896, les terres dans ces deux cantons sont exceptionnellement bonnes ; c'est une terre jaune mêlée d'un sable glaiseux sur un sous-sol qui est lui-même glaiseux, et il serait difficile de trouver nulle part, un sol, dans son ensemble, aussi généreux.

Il n'y a là ni montagnes, ni rochers, ni savanes, et, détail important à noter, l'on n'y rencontre pas un seul mauvais lot.

Il importe aussi de remarquer que l'on trouve dans ces deux cantons, une magnifique exploitation forestière à faire. Tous les bois de commerce s'y rencontrent : le cèdre l'épinette, le merisier et le pin. Et ces bois sont tous de qualité supérieure.

Les trois lacs Squattecks étaient depuis quelques années le rendez-vous des "sportsmen". Ces lacs fourmillent de truite rouge, de touradi, de poisson blanc, etc. Ils ont été affermés l'an dernier aux Petites Sœurs de Ste-Famille de Sherbrooke.

C'est à propos de cette vallée que M. l'abbé Jos. Marquis agent de colonisation à Québec écrivait en 1897, ces quelques lignes à M. le Commissaire de la Colonisation et des Mines :

" La vallée des lacs Squattecks sur les limites sud-est des comtés de Témiscouata et de Rimouski sera avant peu d'années un centre important de colonisation. La beauté de ses sites, la richesse de ses forêts et la fertilité de son sol abondamment arrosé par de grands et nombreux lacs, ont, depuis un an surtout, attiré l'attention de plusieurs colons qui n'attendent pour aller s'y établir, que des routes passables qui puissent les mettre en communication avec les voies ferrées de l'Intercolonial et du Témiscouata."

On peut communiquer aujourd'hui avec la région des Squattecks en se rendant à Trois-Pistoles par le chemin de fer Intercolonial et de là en voiture jusqu'à la paroisse de Saint-Jean de Dieu. A partir de ce dernier endroit, un chemin de colonisation a été pratiqué qui nous conduit jusqu'aux environs des lacs Squattecks, soit une distance de trente-cinq milles.

COMTE DE RIMOUSKI

Ce grand comté est égoutté par la rivière Rimouski et un grand nombre d'autres rivières.

Il renferme dix cantons dont quelques-uns valent, au point de vue de la fertilité, ceux de la riche vallée de la Matapédia.

L'étendue de terres actuellement disponibles dans ces cantons est de plus de 220,000 acres.

Ce comté est relié à Québec par le chemin de fer Intercolonial qui a puissamment contribué au développement de cette région qui mériterait d'être mieux connue qu'elle ne l'est encore.

Tout le long du fleuve et même dans l'intérieur, vous rencontrez une série de belles et grandes paroisses qui ont accru considérablement leur population depuis l'inauguration du chemin de fer.

MOUVEMENT DE LA POPULATION ET ANCIENNES CONCESSIONS SEIGNEURIALES

D'après la statistique municipale de 1897, la valeur de la propriété foncière de ce comté est estimée à $3,643,000.

Les principaux centres de population dans ce comté sont les suivants :

Paroisses	Population.
Bic, Ste-Cécile	1,962
N.-D. du Sacré-Cœur	555
St-Anaclet de Lessard	1,099
Ste-Angèle de Mérici	1,340
Ste-Anne de la Pointe au Père	300
Ste-Blandine	775
St-Donat	760

St-Fabien de la Baie Ha ! Ha !................	1,850
St-Gabriel..	735
St-Germain de Rimouski.........................	1,164
St-Joseph de Lepage..............................	381
Ste-Luce de Lessard..............................	1,248
St-Mathieu de Rioux..............................	915
St-Simon de la Baie Ha ! Ha !..................	805
St-Valérien..	745
St-Germain de Rimouski, ville..................	1,460

Bon nombre de ces paroisses forment partie d'anciennes seigneuries dont les concessions remontent à la domination française dans ce pays.

Ainsi la seigneurie du Bic—dans laquelle nous trouvons la paroisse de Ste-Cécile—fut concédée en 1675, par le comte de Frontenac, à Charles Denis Vitré. Elle passa en 1822 aux mains de M. Azariah Pritchard qui la transporta à M. Archibald Campbell. Depuis 1852 elle est la propriété de M. W. D. Campbell, notaire, de Québec.

La seigneurie de Rimouski—qui renferme dans ses limites la jolie ville de St-Germain de Rimouski—fut octroyée le 24 avril 1688 par le marquis de Denonville au sieur de la Cardonnière, avec l'île de St-Barnabé, battures, îles, îlets, etc. Elle passa plus tard aux dames Drapeau et en dernier lieu à la famille Tessier, dont M Auguste Tessier, député actuel du comté de Rimouski, est l'un des représentants.

La ville de Rimouski, sise sur le bord du fleuve, est un grand centre d'activité commerciale et industrielle. Un syndicat américain y fait fonctionner de grandes scieries qui donnent de l'emploi à plusieurs centaines de personnes.

Elle est en outre le siège d'un évêché, d'un grand collège classique qui a fourni plusieurs hommes éminents à notre pays, d'un couvent, etc.

C'est aussi le centre judiciaire du district de Rimouski, et possède palais de justice et bureau d'enregistrement.

L'agence des terres de la Couronne, tenue par M. Auguste Lavoie, est installée dans l'un des bureaux du palais de justice



SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI.—(Rue des Avocats.)

On y compte encore trois grands hôtels, bien tenus et fort achalandés pendant la belle saison.

La seigneurie Lessard ou Lamolaie est une autre concession faite sous la domination française. C'est en 1696 qu'elle fut octroyée aux nommés Pierre Lessard et Barbe Fortin.

M. Andrew Stuart l'acheta plus tard pour la revendre aux dames Drapeau. Elle est maintenant la propriété de la succession Tessier, pour les quatre-cinquièmes, l'autre cinquième appartenant à madame veuve Edouard Lemoine, de Québec.

La paroisse de St-Anaclet est enclavée dans cette seigneurie.

Les paroisses de Ste-Luce, St-Dominique, Ste-Angèle, St-Joseph, Ste-Flavie, relèvent de la seigneurie Lepage et Thivierge, qui fut concédée en 1696 à Louis Lepage et à G. Thivierge. Elle passa plus tard aux dames Drapeau et à la succession de l'hon. J. U. Tessier.

La paroisse de Ste-Angèle de Mérici date de 1860. Elle fut fondée par des colons venus de Ste-Flavie. Le vocable de Ste-Angèle lui vient des dames Drapeau, seigneuresses de Rimouski, qui firent des dons considérables à la nouvelle église ainsi qu'à celles de Ste-Luce et de Ste-Flavie.

Le premier curé de Ste-Angèle fut monsieur l'abbé M.-D. Morissette qui avait eu en outre les missions de la Vallée de la Matapédia.

La seigneurie Pachot fut concédée en 1685 au sieur Pachot. Cette seigneurie se trouve placée entre Métis et Lepage et est bornée en front par le fleuve St-Laurent. Elle mesure une lieue en longueur et en largeur. La famille Tessier qui en était propriétaire l'a vendue à Lord Mount Stephens avec la rivière Métis.

Il y a enfin la seigneurie de Nicolas Rioux qui est actuellement la propriété des héritiers Lemoine, d'Estimauville, Clément. La famille Tessier en possède un cinquième.

Trois grandes paroisses, St-Simon, St-Mathieu et St-Fabien, se sont formées dans cette seigneurie.

Cette seigneurie fut concédée dans le principe, en 1756, par le marquis de la Jonquière au sieur Nicolas Rioux.

La paroisse St-Fabien fut érigée civilement en 1835 et possède une église depuis 1854. Son premier curé fut M. l'abbé Augustin Ladrière. Cette paroisse a fait des progrès marquants en ces dernières années. Elle comptait en 1898, 1850 âmes, et possédait une fromagerie, une beurrerie, huit magasins, trois moulins à scie et à bardeaux, une grande fabrique de meubles, portes et fenêtres, etc.

Tous les villages compris dans les seigneuries accusent, comme on a pu le voir, une population assez considérable. Celle-ci se compose, en grande partie, de cultivateurs qui ont acquis une certaine aisance, sur leurs terres productives. Mais les familles sont nombreuses, et comme toutes les terres sont à peu près prises dans les seigneuries les fils de cultivateurs vont tenter fortune depuis quelques années dans les cantons environnants. D'autres sont allés fonder des établissements dans la vallée de la Matapédia et dans le comté de Bonaventure.

L'HERBE A BARNECHE

Il n'est peut-être pas hors de propos de parler ici d'une nouvelle industrie qui a surgi en ces derniers temps et sur laquelle l'on a éveillé la curiosité de l'opinion publique.

Cette nouvelle industrie consiste dans l'exploitation d'une herbe marine, vulgairement appelée " herbe à barnèche " et que la mer apporte sur le rivage.

Cette herbe est désignée dans le monde scientifique sous le nom de "Zostère." C'est une plante marine rubaniforme, très abondante à proximité de certains rivages de notre pays. Elle est utilisée pour différents objets. Séchée et lavée à l'eau douce, elle sert à l'emballage ou au bourrage des meubles, des harnais, à la confection des digues, des abboiteaux, etc.

Cette herbe se rencontre en grande quantité sur les rivages de Rimouski. On la recueille aussi à l'Ile Verte, aux Trois-Pistoles et à Cacouna.

Ce n'est, toutefois, qu'en ces derniers temps que les habitants de Rimouski et de Trois-Pistoles ont compris l'importance de cette exploitation, et qu'ils ont apprécié la valeur de ce produit qui est, paraît-il, en grande demande sur le marché américain

Plusieurs personnes sont d'opinion que l'exploitation de ce produit de la mer, bien menée, pourrait procurer une nouvelle source de bénéfices à la population des campagnes qui se trouve dans le voisinage du fleuve St-Laurent.

Ce qui est certain, c'est que l'on se propose d'en faire l'essai avant peu.

LE COMMERCE DE BOIS.

Le commerce de bois est très actif dans ce comté.

A part les grands moulins de la compagnie Lumber Rimouski, qui fonctionnent dans la ville même de Rimouski, il en est plusieurs autres en opération dans les différents cantons.

Au reste, la plupart des cantons qui sont riches en bois de toute espèce sont sous licence.

Ainsi la maison Price et M. Jos. Miller exploitent le bois dans les cantons Bédard et Biencourt.

Une partie du canton Duquesne est aussi dans la licence de MM. Price, l'autre partie appartenant à la Rimouski Lumber Co.

Il en est de même du canton Massé.

MM. Pinault et Cayouette font le bois dans les cantons Neigette et Cabot.

Les droits de coupe perçus dans ce comté ont rapporté à la Couronne en 1897 plus de $12,000.

Les bois manufacturés dans cette même année se répartissent comme suit :

Epinette	12,976,113 pieds.
Pin..............................	37,034 "



LE BIC.—(Vue générale du village.)

LES RIVIERES ET LES LACS.

La rivière " Rimouski " est la plus importante et se subdivise en plusieurs sections.

Dans le voisinage de la branche Est de cette rivière, l'épinette est le bois dominant.

La branche Sud-Ouest constitue une rivière d'un fort volume d'eau dans laquelle le bois flotte facilement.

Le cèdre et l'épinette sont les principaux bois qui couvrent ses rives.

Au confluent de la rivière Noire, la branche Nord-Est prend le nom de rivière Caribou.

Le long de la rivière Rimouski jusqu'à l'embouchure de la rivière Caribou, le sol est de qualité médiocre, mais un peu meilleur sur les plateaux.

En approchant de la rivière Caribou, l'on rencontre d'excellents terrains sur le flanc des montagnes et dans les coulées.

Dans les environs du lac Rimouski, le sol, quoiqu'uni, est assez maigre

La rivière " Mistigouèche " traverse le canton Fleuriault.

Les environs de cette rivière, sur une distance de plusieurs milles, sont magnifiques sous tous les rapports. On y rencontre l'érable, le merisier, le cormier, l'épinette, le bouleau et le cèdre.

Les lacs Mistigouèche, ainsi que les lacs à Sifrois et à Côté sont en outre la source de nombreux cours d'eau et rivières qui arrosent et sillonnent la contrée en tous sens.

Dans la partie au-dessus des cantons Ouimet et Massé, entre les rivières Mistigouèche et Métis, sur une profondeur d'à peu près dix milles, le sol est uni et d'excellente qualité.

La " rivière à Sifroi " se jette dans la rivière Rimouski.

D'une largeur moyenne de cinquante mailles, elle est flottable dans toute sa longueur.

Ses rives sont boisées de merisier, bouleau, cèdre et épinette grise et rouge ; mais l'épinette grise prédomine.

On a constaté qu'il y avait peu de terrain propre à l'agriculture le long de cette rivière.

La rivière " Touladi " sillonne une bonne partie du canton Duquesne.

Il y a de bonnes terres sur les deux premiers milles. Sur le troisième et quatrième mille, le sol est accidenté et d'assez médiocre qualité.

Les bois que l'on rencontre sur le parcours de cette rivière sont le cèdre, le sapin blanc l'érable et le merisier. Ces bois sont de bonne qualité.

La rivière " Noire " a une largeur qui varie de trente à cinquante mailles

Elle prend sa source dans le lac du même nom qui est assez considérable et qui renferme une grande île

L'épinette et le cèdre sont les principaux bois que l'on rencontre.

Sur les bords de la rivière " Métis ", se rencontrent, de temps à autre sur une distance d'environ 70 milles, de grands et magnifiques plateaux de riche terrain, recouvert généralement de cèdres et d'aulnes

La rivière Métis est aussi réputée pour être une bonne rivière à saumon.

Le comté de Rimouski renferme aussi de magnifiques lacs très estimés par les amateurs de pêche. Les principaux sont les lacs Rimouski, Taché, Vingt-Quatre-Arpents, des Truites, des Baie-du-Diable, à la Loutre, des Aigles, Macpès, le grand et le petit Neigette, le lac Tinette, les lacs Beau-Chicot, Noir, Rodier, Mistigouèche, etc.

LES ROUTES DE COLONISATION

On a pratiqué en 1897 et 1898, des routes dans Notre-Dame du Sacré-Cœur, dans St-Mathieu, St-Marcellin, dans les cantons Macpès, Neigette, Massé.

En 1896, on a construit un pont à la décharge du Lac Noir dans le canton Neigette et pratiqué quelques routes dans ce dernier canton entre les rangs 1 et 2.

Il y a aussi une route qui traverse les rangs 8 et 9 du canton Neigette jusqu'au canton Ouimet.

Mais tout cela est à peine suffisant et il faudra bien si l'on veut que le colon pénètre dans ces régions comme ailleurs lui fournir des voies de communications.

Nous n'hésitons pas à dire que l'on s'est trop désintéressé dans le passé de cette région et que l'absence de chemins faisant communiquer les cantons les uns avec les autres a empêché nombre de ces cantons de s'ouvrir et de se développer

Qu'on le remarque bien en effet : tous ces cantons, sau peut-être un ou deux, renferment des terres qui peuvent rivaliser avec les plus belles et les plus fertiles de n'importe quelle autre région du pays. Elles ont en outre l'avantage de contenir les plus excellents bois que l'on puisse rencontrer.

Et avec tous ces avantages, ces cantons sont encore pratiquement fermés à la colonisation.

LES CANTONS

Canton Massé.—Ouvert à la colonisation depuis 1874, et traversé par la rivière Métis dans les trois premiers rangs.

Il n'y a encore que cinquante et un lots vendus dans les quatre premiers rangs.

Chaque rang compte 72 lots.

Ce canton renferme huit rangs, avec 49,000 acres de terres disponibles.

Le terrain y est uni et d'excellente qualité, il est en outre richement boisé en érable et en cèdre, et sillonné de belles rivières.

Ce canton peut être comparé, au point de vue des ressources qu'offre la colonisation, aux plus beaux cantons de la Matapédia qu'il avoisine.

Canton Macpes.—Un des plus beaux cantons de la région.

Sol excellent et peu accidenté.

Les rangs quatre, cinq, six, neuf et dix sont surtout remarquables. Le terrain est très plan et le sol des plus fertiles.

Le bois dominant dans ces rangs est l'érable qui est exploité sur une grande échelle par les colons. Il y a même certains propriétaires de sucrerie qui font plus de mille livres de sucre par an.

L'épinette est aussi en abondance dans ce canton.

Les cours d'eau sont nombreux et offrent des sites de moulins très avantageux.

Un des bras de la grande rivière Neigette arrose et fertilise ce canton.

Autour des lacs et des rivières, l'on remarque de très riches cédrières.

Il y a 47,000 acres de terres à vendre dans ce canton.

C'est à partir de 1865 que le courant colonisateur a commencé à s'affirmer ici.

Le premier rang contenant 61 lots est à peu près complètement établi.

Il y a 20 lots de vendus dans le rang A et 120 dans les 2ième, 3ième et 5ième rangs.

Le lac Macpès se trouve sur le 2ième rang, le lac Beau sur le quatrième, les lacs Grand et Petite Neigette sur le troisième ; le lac à la Lunette sur le 7ième, et le lac Caribou sur le 10ième.

CANTON CHENIER.—Il y a d'assez fortes montagnes çà et là, mais même celles-ci peuvent être cultivées.

Le bois est remarquable dans ce canton. Le merisier et l'épinette noire y atteignent surtout de fortes proportions. On y rencontre aussi beaucoup de peupliers.

Ce canton ne compte encore que deux rangs arpentés

La paroisse de St-Fabien, qui accuse actuellement une population de 1,661 personnes, se trouve située en face de ce canton.

Pas de lots encore vendus. Sur les deux premiers rangs, l'on trouve le joli lac Touradi.

CANTON NEIGETTE.—Neuf rangs et 15,000 acres de terres offertes au public.

Sol généralement d'assez bonne qualité, quoique montagneux dans la vallée de la grande rivière Neigette.

La forêt est d'une grande richesse et contient à peu près toutes les essences : érable, merisier, bouleau, épinette et cèdre.

La colonisation a bien marché dans ce canton.

Environ 60 lots ont été pris depuis 1872 sur le premier rang, et plus de 80 lots dans les 2ème, 3ème et 4ème rangs.

Dans les rangs 7 et 8 traversés par le chemin Taché, tous les lots sont pris.

Le rang 9 ne fait que commencer à se coloniser.

La paroisse de Ste-Blandine a été formée à même ce canton.

CANTON BIENCOURT.—Ce canton est arrosé par les rivières Saint-Jean, des Aigles, Touladi et renferme cinq à six lacs.

Les terres sont généralement bonnes, quoique ordinairement vallonneuses.

Le bois de construction, surtout l'épinette, est très commun et très beau.

Les terres de ce canton ne sont offertes en vente que depuis 1889.

Il n'y a pas encore de colons.

CANTON DUQUESNE.—C'est dans le septième rang, ~~aux~~ environs du chemin Taché, que se trouvent les meilleures terres.

Le terrain avoisinant le lac Macpès et la rivière Rimouski est peu propre à la culture.

Dans les rangs 9 et 10, il y a de superbes érablières en pleine exploitation.

Ce canton comprend onze rangs avec plus de 50,000 acres de terres. Il a été arpenté vers 1859.

La paroisse St-Valérien se compose des rangs A et B.

Il y a aussi une trentaine de colons dans les rangs 1 et 5.

La rivière Rimouski sillonne les deuxième, troisième, quatrième, cinquième, neuvième et dixième rangs.

CANTON OUIMET.—Sol d'une excellente qualité et couvert de diverses espèces de bois d'une très belle venue et de bonne qualité.

Il n'y a encore que quatre rangs qui aient été arpentés, avec 18,000 acres de terres en disponibilité.

Il n'y a qu'une dizaine de lots vendus dans ce canton.

CANTON FLEURIAULT.—Six rangs et 8,000 acres de terres disponibles.

Le sol est excellent et bien boisé, surtout en érable.

Le chemin Taché traverse ce canton.

Ce canton, ouvert en 1859, compte un grand nombre d'établissements.

75 lots ont été pris dans les trois premiers rangs, 103 dans le quatrième rang et 120 dans les cinquième et sixième rangs.

La paroisse de St-Gabriel est formée à même ces deux derniers rangs, que traverse aussi la rivière " Métis."

CANTON BEDARD.—Dix rangs et 36,000 acres de terres disponibles.

Ce canton est montagneux, surtout dans la partie nord-est.

Les 7e, 8e, 9e et 10e rangs présentent d'assez beaux terrains, quoique le sol soit quelque peu accidenté.

Les différentes espèces de bois que l'on rencontre ici sont l'épinette, le bouleau, l'érable, le frêne, le sapin, sur les hauteurs, et dans les parties basses de superbes cèdres et de beaux frênes.

Dans le voisinage des lacs, les explorateurs ont observé une très belle épinette rouge et noire.

Il y avait du pin autrefois, mais celui-ci a été entièrement exploité.

Il n'y a pas encore eu de vente de lots dans ce canton.

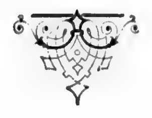
CANTON FLYNN.—Terrain exceptionnellement riche et qui laisse prévoir que ce canton ne saurait tarder à devenir un magnifique centre agricole.

Il est arrosé par la rivière Caribou, la rivière Noire et la rivière aux Castors, et parsemé en outre d'un grand nombre de lacs, dont le plus important est le lac Taché. Ce lac est très profond et très poissonneux.

Les bois mous dominent dans ce canton, mais il y a aussi beaucoup d'érablières.

On n'a arpenté jusqu'ici que trois rangs dans le canton Flynn, et il y a 14,000 acres de terres en vente.

Quoique ce canton soit ouvert à la colonisation depuis 1881, il n'y a pas encore de lots de vendus.





PAROISSE DE SAINTE-FLAVIE.

COMTE DE MATANE

LA PARTIE NORD DU COMTE

I

Ce comté, bordé d'un côté par le fleuve Saint-Laurent et se terminant de l'autre par la frontière de la province du Nouveau-Brunswick, renferme dans ses limites l'une des plus grandes régions de colonisation du pays, la belle et fertile vallée de la Matapédia.

Il comprend en outre dans la partie nord, du côté du fleuve, la seigneurie de Matane, la seigneurie de Métis, et sept cantons qui, pour n'avoir pas, au point de vue agricole la même valeur que les cantons de la Matapédia proprement dite, n'en sont pas moins dignes d'attention.

Ce sont ces derniers cantons qui vont d'abord nous occuper.

Nous avons dit qu'il y en avait sept : ce sont les cantons McNider, Matane, Tessier, St-Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieu,

L'étendue des terres disponibles dans ces cantons est de 290,000 arpents, et les terres s'y vendent de vingt à trente cents l'acre.

Le siège de l'agence se trouve à Matane et M. Alexandre Fraser en est le titulaire.

LES SEIGNEURIES DE MATANE ET DE METIS

On ne saurait nier que la colonisation dans cette partie du pays n'a pas été très rapide. D'autre part, il est indéniable qu'elle s'est affirmée avec assez de vigueur dans la seigneurie de Matane, la seigneurie de Métis et dans les cantons qui avoisinent cette seigneurie.

La seigneurie de Matane qui comprend dans ses limites la belle et grande paroisse de St-Jérôme, et qui a une étendue de deux lieues et demi carrées fut concédée en 1677 à sieur Mathieu d'Amours. Cette seigneurie est bornée au nord-est et en arrière par le canton de St-Denis, et en front par le fleuve Saint-Laurent.

En 1781, Donald Mackennon acquit ce fief des descendants de Mathieu d'Amours, et en 1793, ce fief ayant été mis aux enchères a Québec, fut adjugé à Simon Fraser.

La seigneurie de Métis dans laquelle se trouve incorporée la paroisse St-Octave de Métis et qui est devenue la propriété de M. W. Fergusson, de Métis, était subdivisée primitivement en plusieurs fiefs.

Le fief "Métis et Iles Saint-Barnabé" eut pour premier concessionnaire en 1675 Jean-Baptiste de Peiras qui le céda en 1723 à dame Elizabeth de Peiras, veuve de Nicolas Pinguet de Targis. En 1802, Mathew McNider acquit ce fief d'Antoine Jobin dit Boisvert et de Madeleine Pinguet de Targis, sa femme.

En 1807 ce fief ayant été vendu par le shérif de Québec, John McNider l'acheta, et en 1821 il passa aux mains de James Shepherd.

Le fief du lac Métis et des terres environnantes fut concédé tout d'abord en 1698, à Augustin Rouer, sieur de la Cardonnière. Il passa en 1725 à Nicolas Lanouiller qui l'avait acquis de Louise LeGardeur, veuve de Augustin Rouer.

En 1831, Jean-Baptiste René Hertel de Rouville possédait les deux tiers de ce fief, et sa sœur Marie Anne Julie Hertel de Rouville, veuve de l'honorable Charles Michel Trumberry de Salaberry, l'autre tiers. Ce fief leur venait de leur grand père, Réné Ovide Hertel de Rouville, qui avait épousé en 1741, Louise Catherine André, fille de Pierre André, sieur de Leigne.

Le fief de la rivière Métis qui appartient aujourd'hui à Lord Mount Stephens fut concédé en 1689 à François Pachot. Ce dernier le légua à sa veuve Charlotte Fran-

çoise Juchereau qui épousa en seconde noces le sieur de la Forest, puis en 1703, Réné Lepage de Sainte-Claire l'acquit de cette dernière. En 1724, ce fief devient la propriété de Pierre Lepage de Saint-Barnabé, et de ses frères et sœurs.

ROUTES DE COLONISATION

La construction du chemin de Matane a puissamment contribué à donner de l'impulsion à la colonisation dans la partie nord du comté. Ce chemin part de St-Jérôme de Matane, un village de plus de 2,500 âmes, et longe toute la rive sud du fleuve Saint-Laurent, passant à travers les cantons de St-Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieu, ainsi que dans le canton de Cap Chat pour aboutir finalement à Ste-Anne des Monts, dans le comté de Gaspé.

Dans ces dernières années, l'on a pratiqué plusieurs autres routes de colonisation qui ont été d'un grand secours pour les colons. Ainsi des chemins ont été tracés dans les cantons de Matane, de Tessier, de St-Denis, de Cherbourg. En 1896 et 1897 l'on a ouvert une route qui conduit de l'église de Ste-Félicité au 7ième rang du canton St-Denis, une autre route dans le canton St-Denis conduisant au lac de la "Lieue et demie", une troisième route dans la partie Est des Petits Méchins, et un chemin dans le troisième rang de Matane, entre la rivière Blanche et Matane. Puis une route entre la seigneurie de Métis et le canton de McNider.

PRINCIPAUX VILLAGES

Les principaux centres de population de la partie nord du comté de Matane sont Ste-Flavie, dont la population est de près de mille habitants, Saint-Joseph de Lepage, 420 habitants, Ste-Angèle de Mérici, 1.231 âmes, St-Octave de Métis, 2,023 habitants, tous situés sur la route de l'Intercolonial. puis les paroisses de Sandy Bay ou l'Assomption 1,696 âmes dans le canton de McNider, St-Ulric, dans le canton de Matane, 1,500 habitants, St Jérôme, dans la seigneurie de Matane, avec une population de 2,.66 âmes, Ste-Félicité, dans le canton St-Denis, 1679 habitants.



SAINT-JÉROME DE MATANE.

Pour atteindre le grand village de Matane, il faut descendre à la station du Petit Métis—à 202 milles de Québec—et là prendre des voitures. Le trajet se fait sur une magnifique route longeant la mer.

LES CANTONS

Nous abordons maintenant l'étude des divers cantons de la partie nord du comté de Matane.

Dans l'opinion de M. Alexandre Fraser, agent des terres, dont l'expérience est considérable puisqu'il a eu l'occasion d'explorer m fois toute cette région, les plus beaux cantons de son agence sont ceux de McNider, Matane, St-Denis et Tessier.

McNider est le premier canton que l'on rencontre en descendant du chemin de fer Intercolonial à Petit Métis et c'est par lui que nous débutons.

Pour être complet, nous devons ajouter que la population de cette partie du comté de Matane ne s'occupe pas exclusivement d'agriculture. Ainsi durant l'été, la plupart des habitants des cantons Cherbourg, Dalibaire et Romieu se livrent à la pêche du hareng et de la morue qui parfois est assez fructueuse mais qui souvent ne l'est point.

CANTON MCNIDER.—Les premiers établissements datent de 1842. Le premier rang qui comprend 17 lots était déjà complètement établi en 1865

Les deuxième, troisième et quatrième rangs renferment un grand nombre de colons. Chacun de ces rangs contient cinquante et un lots, et il y en a au moins une quarantaine de pris dans chacun d'eux.

Il y a aussi des établissements dans tous les autres rangs.

Le sol de ce canton est excellent et bien boisé. L'Intercolonial et le chemin Matapédia longent le rang XI

C'est à même ce canton qu'a été formée la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption dont la population s'élève à

1696 âmes et dont la propriété foncière était estimée en 1897 à $173,672.

Il y a cinq moulins à scie en opération dans ce canton. (1)

Canton Matane.—La rivière Matane qui passe dans ce canton où l'on rencontre une étendue de plus de 60,000 arpents disponibles, offre des plateaux immenses d'une fertilité remarquable, qui s'étendent dans l'intérieur jusqu'à une distance de huit à dix lieues.

Sur ces plateaux croissent l'orme, le frêne, le merisier, le peuplier et l'épinette.

Les berges que forme la rivière Matane sont partout d'un accès difficile et rendent la plus grande partie du terrain avoisinant, généralement inculte.

Il se trouve un grand nombre de lacs dans ce canton, mais le terrain qui les avoisine est généralement rocheux et accidenté

Les premier et deuxième rangs qui constituent la paroisse de St-Ulric sont entièrement établis. On y compte une population de 1,500 âmes.

Dans le deuxième rang, les premiers emplacements furent pris en 1839 par une famille Gauvreau.

Dans le rang IV, il y a une quarantaine de lots vendus.

Le onzième rang est de qualité médiocre dans la partie nord-est, mais la partie sud-ouest est favorable à la culture.

Le treizième rang est de qualité supérieure et est boisé, comme le précédent, d'érable, de bouleau, de merisier, d'épinette et de cèdre.

Il s'est fait de grands chantiers autrefois dans ce canton.

Actuellement, on y compte un moulin à scie et à bardeaux sur la rivière Blanche possédé par M. Jos. Roy qui exporte une bonne partie de son bois en Europe.

---

(1) Mouvement de la population en 1898 :

Naissances	86
Mariages	5
Décès	31

M. Antoine Lepage a un autre moulin à scie en opération sur la rivière Tartigou, puis deux autres moulins appartenant respectivement à MM. Pierre Bélanger et à Thos Beaulieu et frère.

Dans la seigneurie de Matane, un moulin à scie, mû par la vapeur, fonctionne pour le compte de la maison Price. Le bois est vendu à l'étranger.

Il y a encore quatre autres moulins moins considérables, dont l'un installé sur la rivière Matane, qui est la propriété de M. Aubé.

Canton Tessier.— Ce canton dont les terres ont été livrées au public en 1870 compte quinze rangs et plus de 40,000 acres disponibles.

C'est un terrain de qualité supérieure et dont la forêt est surtout riche en merisier et en érable.

La colonisation ne s'y développe néanmoins qu'assez lentement. C'est à peine si l'on compte quatre-vingts lots aux mains des colons dans les trois premiers rangs.

Ce canton touche au nord la seigneurie de Matane.

On y comptait en 1897 une population de 509 habitants.

Il y a ici deux moulins à scie appartenant à MM. Franc. Gauthier et Noël Fortin.

Canton Dalibaire.—C'est un canton d'une étendue de 60,000 arpents, dont le terrain est reconnu propice à la culture du blé, des pois, de l'orge, de l'avoine, des patates et du foin.

Le premier rang qui contient cinquante-six lots est traversé par le chemin qui conduit de Matane à Cap Chatte. Tous les lots, sur le parcours de ce chemin, sont occupés.

Les premiers établissements datent de 1865, mais ce n'est que vers 1883 que la colonisation a pris quelque développement dans le premier rang. Les autres parties du canton, qui comptent dix-huit rangs, sont à peu près vierges de colons.

Dalibaire avait une population de 491 habitants en 1891.



VILLAGE DU PETIT MÉTIS.

Ce canton est traversé par les rivières des Grands-Méchins, des Grands-Capucins et par plusieurs ruisseaux dont on peut utiliser le cours pour la descente du bois.

Le cèdre s'y rencontre en abondance ainsi que l'épinette.

Sur le ruisseau à Sem, l'on rencontre un moulin à scie mis en opération par les MM. J. Richardson & Cie. On y fabrique plus particulièrement du bois de fuseau pour l'exportation étrangère.

Les MM. Richardson & Cie sont aussi en possession d'un moulin à bardeaux dans ce canton.

Canton Saint-Denis.—Ce canton a vu surgir la paroisse de Ste-Félicité dont la population atteint 1,700 âmes, et dont la propriété foncière était estimée en 1897 à $87,225.

Ce canton, voisin de St-Jérôme de Matane, est l'un des plus anciens de la région. Dès 1843, quelques familles allèrent y planter leurs tentes. Aujourd'hui les six premiers rangs sont à peu près complètement établis.

Il reste encore une dizaine de mille acres à vendre.

Le terrain est uni dans ce canton et le sol propre à toute espèce de culture. On remarque toutefois que le bois de commerce y est à peu près épuisé.

Trois moulins fonctionnent dans ce canton. Ils appartiennent à M. H. Gagnon, Johnny Charest et Saturnin Turcotte.

Canton Cherbourg.—C'est vers 1865 que furent vendus les premiers lots dans ce canton.

Tout le premier rang qui comprend 61 lots, est à peu près complètement colonisé. Il y a aussi quelques établissements dans le rang II. Les quatre autres rangs sont inoccupés.

Il y a plus de 40,000 arpents à vendre dans ce canton dont le sol est fertile et bien arrosé.

La population de ce canton est de près de 800 âmes.

Les MM. Richardson & Cie, exploitent ici un moulin à scie et exportent leur bois sur les marchés étrangers.

Canton Romieu.—La partie nord-est de ce canton est inculte.

La rivière Cap-Chat, avec ses deux branches, le ruisseau à Cossette et plusieurs autres ruisseaux, forment, au dire d'un explorateur, des mornes et des précipices de toutes sortes, qui font de ce terrain une espèce de chaos.

C'est en 1865 que furent vendus les premiers lots.

A l'heure actuelle, il n'y a que le premier rang vis-à-vis le chemin qui mène de Matane à Cap Chat qui soit établi.

La partie sud-ouest des rangs cinq à huit est boisé en bouleau blanc, épinette, cèdre.

Dans les cantons Romieu et Dalibaire, la population était portée en 1896 à 569 habitants.

L'on compte ici deux moulins à scie dont l'un est exploité par les MM. Richardson et Cie.

LA RIVIERE MATANE ET SES AFFLUENT S

L'étude de cette région nous amène nécessairement à dire quelques mots de l'une des principales rivières de cette région; la rivière Matane, qui traverse en partie la seigneurie de Matane et les cantons situés en arrière.

Cette rivière tombe dans le fleuve Saint-Laurent après avoir décrit un cours d'une soixantaine de milles de longueur.

Un bassin comprenant une aire d'environ 45 acres, à l'embouchure, est séparé du golfe, par une longue et étroite barrière de gravier, à l'extrémité occidentale de laquelle il y a un chenal mesurant transversalement 363 pieds, par lequel s'échappe l'eau de la rivière pour joindre celle du fleuve.

Les petits vaisseaux peuvent passer par le chenal, et trouver dans le bassin un havre sûr.

La rivière Matane prend sa source au nord des monts de Notre-Dame et la principale de ses branches coule au sud, coupant par la rangée une gorge profonde, occupée par une partie du lac du Milieu et par un autre lac. Elle court

ensuite à l'ouest, jusqu'à la rivière à la Truite, qui l'alimente de ses eaux.

Les principaux affluents de la rivière Matane sont la petite rivière Matane, le ruisseau de Buteau, la Taougadie, et la rivière à la Truite.

On estime qu'avec ses affluents, la rivière Matane dessèche une étendue de pays d'environ 800 milles carrés.

Cette rivière a toujours été prisée par les amateurs de pêche qui y prennent le saumon. Elle est actuellement affermée à M. W. J. P. Cassels.

Deux autres rivières, mais beaucoup plus petites, la Tartigou et la rivière " Blanche", qui ont leurs embouchures entre Grand-Métis et Matane, sont réputées pour leur truite de mer qui pèse de 4 à 7 livres.

Il en est de même des rivières des " Grands" et des " Petits Méchins," et des rivières " Capucins." Elles sont tout aussi poissonneuses que les précédentes.

Bon nombre des tributaires de la rivière Matane sont aussi utilisés par la maison Price pour le flottage des billots coupés dans leurs limites à bois.

LA REGION DE LA MATAPEDIA

II

C'est une des régions dont on a le plus parlé en ces dernières années, et franchement elle est à la hauteur de la réputation qu'on lui a faite. Il en est même peu qui peuvent lui être comparées à raison des avantages de toute espèce qu'elle offre aux colons : richesse du sol, culture facile, et communications par chemins de fer avec les marchés de nos plus grandes villes.

Cette vallée de la Matapédia qui occupe aujourd'hui plus que jamais l'attention publique s'étend, à proprement parler, depuis les dernières concessions des comtés de



AMQUI.—Paroisse de Saint-Benoît-Labre.

Rimouski et de Matane jusqu'à la rivière Ristigouche qui se jette dans la Baie des Chaleurs. L'étendue de ce territoire, arrosé par la rivière Matapédia et ses affluents, et traversé dans presque toute sa longueur par le chemin de fer Intercolonial, est d'environ 1,300 milles carrés

Mais nous n'avons pas à nous occuper, pour le moment, de toute cette vaste étendue de territoire. Ce serait déranger l'ordre que nous avons suivi jusqu'ici dans notre travail et qui consiste à noter la marche progressive de la colonisation par comtés et non par régions.

Il n'en est pas moins vrai cependant que le comté de Matane embrasse une bonne partie de cette vallée de la Matapédia, puisque l'on compte au moins dix cantons enclavés pour ainsi dire dans cette fameuse vallée. Ce sont les cantons Cabot, Awantjish, Nemtayé, Humqui, Lepage, Matalik, Casupscull, McNider, Blais, Casault et la Seigneurie du Lac Matapédia.

Ces cantons réunis renferment 300,000 acres de terres disponibles et offertes en vente au public.

Un autre canton, le canton Pinault, arpenté depuis peu, sera ajouté prochainement à cette liste, et augmentera d'autant l'étendue des terres offertes à la colonisation. Ce dernier canton n'a pas même attendu que les officiels l'eussent mis en vente pour recevoir la visite des colons. Nous savons en effet par un explorateur qui arrive de cette région que trente familles au moins sont installées dans ce nouveau territoire. Cela promet.

LES COMMENCEMENTS DE LA MATAPEDIA

C'est dans la seigneurie du Lac Matapédia que la colonisation de cette partie du pays parait avoir débuté.

La concession de cette seigneurie remonte à une date déjà lointaine. Elle fut octroyée en 1694 à Louis Nicolas Joseph d'Amours.

En 1797, cette seigneurie comprenant le lac Matapédia, ses îles, avec une lieue de terre en profondeur autour du lac

fut vendue par autorité de justice et acquise par Patrick Langan. En faisant cette acquisition, Langan déclara qu'il avait acheté un tiers de ce fief pour John McKindlay et qu'il gardait pour lui-même les deux autres tiers.

En 1831, les deux tiers de cette seigneurie sont légués par Patrick Langan à ses filles Charlotte Langan, femme de James Leslie, Maria Johnson Langan, femme d'Archibald Kennedy Johnson.

L'autre tiers de la seigneurie de la Matapédia était encore en 1833 la propriété de John McKindlay.

Cette seigneurie fut revendue de nouveau par autorité de justice et un M. Bartholomew l'acheta. Depuis 1881, elle est la propriété de MM. King et frères, grands commerçants de bois.

Jusqu'à il y a quarante ou cinquante ans, la colonisation fut nulle dans cette seigneurie. Les anciens propriétaires ne voulaient concéder de terre à aucun prix et ceux des premiers colons qui s'avisèrent d'y fonder des établissements ne purent le faire qu'à leurs risques et périls.

Les messieurs King, en devenant propriétaires de cette seigneurie qui embrasse toute la terre autour du lac, jusqu'à trois milles de profondeur, se montrèrent meilleurs princes que leurs devanciers. Tout en faisant une grande exploitation de bois dans la seigneurie, ils concédèrent des lots à qui voulait en prendre, et de suite le mouvement colonisateur prit une extension qui a complètement transformé cet admirable petit coin de terre.

Là, où on ne rencontrait, il y a à peine trente ans, que la forêt et sa morne solitude, des villages entiers ont surgi comme par enchantement. Citons : St-Moïse, Sayabec, Cedar Hall, St-Damase, etc.

ST MOISE

Cette paroisse, située à 220 milles de Québec, se trouve sur la route de l'Intercolonial. On y compte 450 communiants. . . .

La paroisse de St-Moïse est située sur le plateau d'épanchement, entre la vallée du Saint-Laurent et la vallée de la Matapédia, une partie des eaux coulant vers le nord et l'autre partie vers le sud.

L'église de St-Moïse n'est située qu'à deux milles de la station de l'Intercolonial et possède un curé résidant.

Cette paroisse doit ses premiers colons à la construction du chemin Matapédia. Ceux-ci partaient de Ste-Flavie, qui avait alors pour curé monsieur l'abbé Moïse Duguay, homme plein de zèle apostolique. Il fut le premier missionnaire de la vallée de la Matapédia. C'est lui qui fixa l'endroit de l'église actuelle de St-Moïse et donna son nom à la nouvelle paroisse. (1)

SAYABEC

Ste-Marie de Sayabec est une paroisse nouvelle, agréablement située à la tête du lac Matapédia etsur les rives de la rivière Sayabec.

La population actuelle est de près de 600 âmes.

Sa distance de Québec est de 227 milles.

L'église actuelle a été érigée en 1892, par les soins du curé de St-Moïse, et se trouve à quelques arpents seulement de la station du chemin de fer.

Le grand commerce de bardeaux que font MM. Sheel, MacPherson et Cie a considérablement contribué au développement de ce village. Celui-ci possède actuellement deux marchands, un bureau de poste, deux écoles.

C'est aussi à ce village que descendent les colons qui veulent prendre des terres dans la vallée de la Matapédia. Le siège de l'agence des terres est en effet installé ici depuis deux ans. (2)

---

(1) Mouvement de la population en 1898, d'après les registres de l'état civil :

Naissances..........	52
Mariages..................................	5
Sépultures..	16

(2) Le siège de l'agence vient d'être transféré à Amqui......



ÉGLISE ET ENVIRONS DE SAYABEC.

Il y a aux alentours de cette paroisse un champ des plus vastes pour les colons de l'avenir. Sur un parcours de dix milles de profondeur et de huit de largeur, on rencontre d'excellentes terres, riches en bois de toute espèce, traversées par de belles rivières et propres à constituer de magnifiques fermes. (1)

ST-DAMASE

A sept milles environ de St-Pierre du Lac. Le sol y est de bonne qualité. Il y a là une église avec un curé résidant. On a établi une fromagerie dans la paroisse.

La population actuelle est de 770 habitants. (2)

BEAURIVAGE

Beaurivage est un village naissant, mais qui ne peut tarder à prendre de l'extension. Il se trouve situé dans le premier rang du canton Matalik. On y compte une vingtaine de familles.

CEDAR HALL

Le nom canonique de la paroisse est St-Pierre du Lac.

Cet intéressant village dont la population n'est pas loin d'atteindre 1600 âmes, se trouve installé dans un magnifique paysage sur les bords mêmes du lac Matapédia.

Saint-Pierre du Lac est le quartier général de la maison King, qui y a installé d'importantes scieries, procurant du travail à plus de 150 personnes.

Trois rangs seulement composent cette paroisse. Les deux premiers sont entièrement occupés et le troisième à la veille d'être accaparé aussi complètement par les colons.

---

(1) Mouvement de la population en 1898 :

Naissances	37
Mariages	6
Sépultures	10

(2) Statistique de 1898 :

Naissances	40
Mariages	3
Sépultures	8

Fondée en 1888, son premier curé, M. l'abbé M. P. Brillant, dessert encore cette paroisse.

Saint-Pierre du Lac possède l'organisation canonique et civile des paroisses. C'est aussi le chef-lieu de la cour des Magistrats. (1)

Il y a aussi les villages de Humqui et de Causapscal dont nous aurons l'occasion de parler au long en abordant l'étude des cantons de cette région.

ETABLISSEMENTS PROSPERES

C'est l'opinion de la plupart des explorateurs qui ont étudié à fond cette partie de notre pays, que la vallée de la Matapédia offre des avantages exceptionnels d'établissement et peut sustenter aisément une population de trois cent mille âmes.

300,000 âmes ! Comme le comté de Matane ne renferme actuellement qu'une population d'environ 17,000 à 18,000 habitants, on peut juger, par cette estimation des explorateurs, de l'avenir de cette région, l'une des plus favorisées de la province de Québec.

Ce qui prouve au reste que nous sommes ici dans une belle et fertile région agricole, c'est que la plupart des colons qui y ont fondé des établissements ont acquis en peu d'années une aisance des plus enviables.

On a déjà cité le cas d'un M. Pinard qui arrivé à Causapscal, il y a huit ou neuf ans, avec toute sa famille, et s'étant mis énergiquement au travail avec ses enfants, est devenu en peu de temps le possesseur d'une ferme dont la valeur est estimée aujourd'hui à $1,800.

En 1895, un M. Morisset, descendu à Causapscal depuis cinq ans, refusait $1,200 pour sa terre qu'il avait défriché lui même seul.

---

(1) Statistique pour 1898 :

Naissances	69
Mariages	9
Sépultures	23

Un vieillard d'une soixantaine d'années, M. Paul Valois, des cantons de l'Est, étant venu visiter en 1894 la vallée de la Matapédia, fut frappé de la fertilité de son sol, et prit de suite un lot à Causapscal qu'il se mit à défricher et à cultiver. Au bout de deux ans, on offrait $1,500 à M. Valois pour sa terre. Celle-ci est cotée aujourd'hui à $5,000.

Deux jeunes frères, du nom de Plante, établis depuis quatre ou cinq ans, ont refusé $1,500 pour leur terre, au bout de deux années de travail. Leurs dépenses de défrichement ne s'étaient pas montées au-delà de $300. C'est donc dire que $300 ont produit $1,500.

Ces faits et bien d'autres que nous pourrions relater, font comprendre que vu la facilité du défrichement, les colons, même les moins pourvus au point de vue financier, peuvent arriver assez vite à l'aisance. Il est indéniable en effet que si des colons ont refusé des sommes si considérables pour quelques arpents défrichés, c'est qu'ils comprenaient que leur terre était réellement bonne et qu'elle pouvait leur rapporter plus.

COLONISATION ACADIENNE

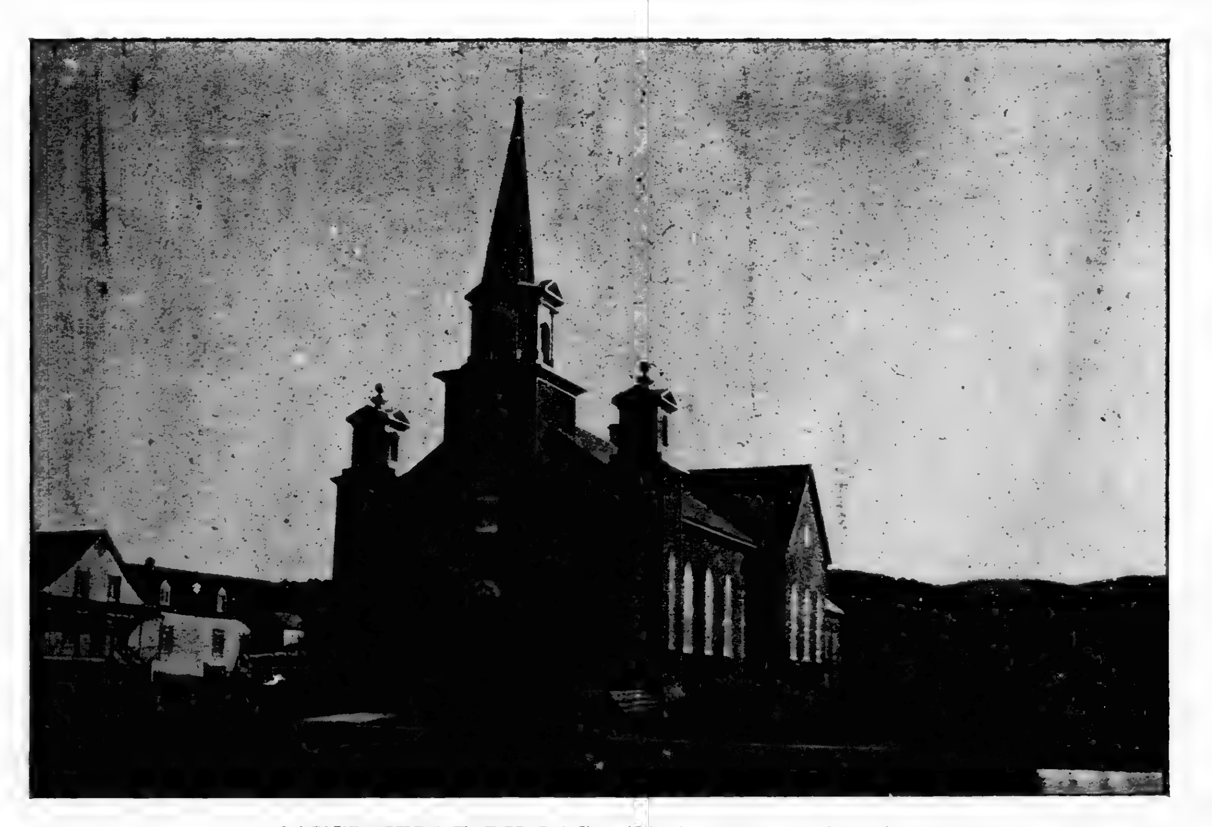
L'élan est donc donné, et la vallée de la Matapédia, si longtemps méconnue, est devenue l'une des régions vers lesquelles les colons se dirigent de préférence.

C'est ce que constate M. l'abbé Marquis, agent de colonisation, dans son rapport de 1898 :

“ Sur 242 colons, dit-il, qui ont demandé des renseignements relativement à la vallée de la Matapédia, 151 ont sollicité et obtenu des certificats d'établissement pour cette région.

Ces colons viennent pour la plupart des cantons de l'Est et de l'Etat du Maine. Trente colons du Maine ont acheté plus de cinquante lots dans le seul canton Matalik.”

Dans ces derniers temps, c'est-à-dire depuis deux ans, un exode assez considérable des Iles de la Madeleine s'est



SAINT-PIERRE DU LAC.—(L'église et ses environs.)

dirigé du côté de la Matapédia et plus particulièrement vers les cantons Humqui et Matapédia.

Cette colonie progresse si bien qu'à l'heure actuelle l'on compte plus de cinquante habitants des Iles de la Madeleine qui sont installés sur des lots dans le canton Humqui et ont entrepris d'y faire des défrichements.

Malgré que la liste de ces premiers colons des Iles de la Madeleine soit un peu longue, nous n'hésitons point à la donner:

Fulgence Turbide, Alcide Gaudet, F. Petit-Pas, Henri Richard, Bruno Thériault, Marc Arsenault, P. Clément Turbide, Julien Thériault, Samuel Jomphe, Louis Arsenault, Joseph Lafrance, Raphaël Turbide, Pierre Olivier Turbide, Nazaire Richard, Jude Lafrance, C. Lafrance, Nazaire Richard, Onésiphore Gaudet, Amédée Thériault, Fidèle Arsenault, Marcel Arsenault, Célestin Lafrance, André Thériault, Donat Arsenault, William Thériault, Adélard Jomphe, Delphis Turbide, Placide Cyr, Marcelin Bourque, John Cimon, William Deraspe, Alcide Daigle, Charles Rigault, Léonie Bourgeois, Achille Verrault, John L. Leblanc, Samuel Fougère, Joseph Lamontagne, Achille Lamontagne, Placide Cyr, F. Petit-Pas, Clément Lapierre, Fortunat Leblanc, Nazaire Bourgeois, Louis Cyr, Edouard Cyr, Amédée Thériault, Hypolite Deraspe, Elie Leblanc, John Leblanc, Alcide D'Aigle, Stanislas Miousse, Simon Bourque.

C'est là un succès réel, mais nous ne devrions pas en rester là. Il est certain qu'une propagande intelligente et active pourrait être renouvelée avec le même succès aux Iles de la Madeleine. Pour quiconque a visité ces Iles, il est évident en effet que la population qui y vit ne pourra jamais compter sur la pêche qui fait défaut presque tous les deux ans pour améliorer son sort. Il faut l'induire coûte que coûte à quitter la mer qui ne suffit déjà plus à la sustenter et la ramener sur des terres où elle sera assurée au moins de trouver l'aisance avec le travail.

LES PRODUCTIONS DE LA MATAPEDIA

Le climat de la Matapédia—il est peut-être bon de le répéter à ceux qui entretiennent des préjugés à cet égard —n'est pas un obstacle à la culture dans cette partie du pays. On a constaté qu'il était de dix à douze degrés plus doux que celui de Québec. Les semailles ont lieu au mois de mai et les gelées sont moins à redouter que dans toute autre partie de la province. Les récoltes se font en septembre et en octobre.

Le rendement de la récolte varie naturellement, suivant les localités, mais presque partout il se maintient à un chiffre remarquable, si on le compare avec certaines autres régions agricoles.

Ainsi, le rendement moyen du blé, par arpent, est de 20 à 25 minots; celui de l'avoine et de l'orge, 40 à 45 minots; celui du seigle, 25 à 30 minots. Les pois donnent de 30 à 35 minots par arpent, et les autres légumes rapportent dans la même proportion.

Toute cette contrée est couverte des plus beaux bois que fournit le Canada: érable, merisier, cèdre, épinette.

Ces bois—nous l'avons fait remarquer dans une autre occasion—sont exploités surtout par deux grandes maisons de commerce: la maison King et la maison Price, qui emploient des centaines de bras chacune, sans compter des exploitations particulières, moins importantes, mais tout de même fort avantageuses pour les colons qui y trouvent de l'emploi constamment, s'ils le veulent, en dehors de l'époque des semailles et de la récolte.

Les scieries installées dans divers cantons procurent aux cultivateurs tout le bois, planches et bardeaux dont ils ont besoin pour leurs bâtiments en même temps que l'entretien de l'Intercolonial donne de l'emploi à beaucoup d'entre eux, et permet à d'autres de vendre au chemin de fer le bois de cèdre dont ils sont propriétaires.

LES RIVIERES A SAUMON ET A TRUITE

Cette monographie serait bien incomplète si nous ne parlions ici des magnifiques rivières qui sillonnent et fécondent ce vaste territoire, l'un des plus merveilleusement doués de toute la province.

La plus renommée d'entre elles est la " Matapédia ", qui sort du lac du même nom et va se jeter dans la rivière Ristigouche après un parcours d'environ soixante-dix milles. Elle reçoit les eaux d'un grand nombre de lacs et de rivières, notamment les rivières Assemetquagan, Causapscal et Humqui.

Comme on le sait déjà, c'est une des plus belles rivières à saumon du pays. Elle est affermée depuis quelques années au " Ristigouche Salmon Club " — un club de richards américains—qui a érigé sur les bords mêmes de la rivière, pour l'usage de ses membres, un spacieux et magnifique hôtel.

Ajoutons que la ligne du chemin de fer Intercolonial suit les courbes de la rivière depuis son embouchure jusqu'au lac Matapédia.

La " Matapédia " n'est pas uniquement une rivière propre à faire les délices des "sportsmen". Elle est aussi d'un grand appoint pour l'industrie, en fournissant à celle-ci de puissants pouvoirs moteurs. Un explorateur a déjà signalé un pouvoir d'eau important formé par cette rivière dans le troisième rang du canton Humqui, mais il en est un bon nombre d'autres fournis par elle, notamment dans le canton Lepage. Quelques-uns d'entre eux sont déjà utilisés.

La rivière " Causapscal " est le principal affluent de la Matapédia dans laquelle elle débouche à 35 milles du confluent de cette dernière avec la Ristigouche. Son cours est d'environ 70 milles.

Cette rivière abonde en truite et en saumon, mais c'est à peu près sa seule richesse ; elle est très pauvre en bois.

Les lacs Causapscal sont aussi fort poissonneux. Tous les hivers, les sauvages de Sainte-Anne de Ristigouche s'y



CEDAR HALL—.(Moulin à scie des MM. King.)

rendent en grand nombre pour y pêcher la truite qu'ils vendent à Campbeltown, N.-B., à des commerçants qui l'exportent.

Autour des lacs, on ne voit généralement que de l'épinette noire et du cèdre de peu de valeur ; à l'intérieur des terres, le bois est plus varié.

La rivière " Humqui " qui débouche dans la Matapédia du coté sud-ouest, et qui est flottable sur un assez long parcours, est aussi fréquentée par le saumon et renferme plusieurs magnifiques endroits de pêche. C'est aussi le " Ristigouche Salmon Club " qui en est l'heureux fermier.

On trouve aussi sur cette rivière, dont le volume d'eau est considérable, de bons pouvoirs d'eau.

Mentionnons encore un grand nombre de petits lacs éparpillés dans le canton Humqui, fort poissonneux, et qui sont la source de nombreux ruisseaux qui arrosent et sillonnent ce canton en tous sens.

LES ROUTES DE COLONISATION

Depuis qu'ils se sont rendus compte de la valeur des terres dans la Matapédia, depuis surtout que l'on a pu constater que les colons avaient une tendance marquée à se diriger de ce côté, les gouvernements se sont montrés généreux dans la distribution des deniers pour l'ouverture de nouvelles routes. On a voté chaque année une subvention raisonnable et dont les colons ont eu tout le bénéfice. Nous ne doutons pas que les gouvernements, quels qu'ils soient, continueront à s'intéresser à cette région si pleine de promesses pour l'avenir, et que leurs largesses ne tariront point de sitôt.

Puisque nous parlons des routes de la Matapédia, il convient de mentionner ici les deux chemins qui ont été pratiqués à travers cette région et qui ont été pour ainsi dire le point de départ du merveilleux développement que l'on est si heureux de constater aujourd'hui. Ces deux grandes routes sont le chemin de Matapédia et le chemin Kempt.

Le chemin de "Matapédia" est d'une étendue assez considérable. Il part de Sainte-Flavie, sur le fleuve Saint-Laurent, dans le comté de Matane, passe à l'extrémité Est du chemin Taché, dans le canton Fleuriau, et de là (faisant fréquemment intersection avec le chemin Kempt) passe à travers le canton de Cabot, la seigneurie du lac Matapédia, et les cantons Lepage, Causapscal, Assemetquagan et Ristigouche.

Le chemin " Kempt " a son point de départ sur la rivière Ristigouche, traverse ce canton et celui d'Assemetquagan, dans le comté de Bonaventure, les cantons de Causapscal et de Lepage, la seigneurie de Matapédia, le canton de Cabot, la seigneurie de Métis, dans le comté de Rimouski, jusqu'à la rivière Métis, sur le fleuve Saint-Laurent.

Ce chemin qui porte le nom de l'un de nos gouverneurs anglais, fut construit vers 1830.

Du jour où ces deux grandes artères ont été tracées, on a vu tout un noyau de travailleurs s'emparer des lots qu'ils traversaient et s'y installer définitivement. Mais ces deux grands jalons devinrent bientôt insuffisants et il fallut songer à pratiquer d'autres routes à travers la forêt et même construire çà et là des ponts sur les rivières.

C'est dans les quatre dernières années que l'on a exécuté les plus grands travaux.

Ainsi, en 1895, on a construit à Causapscal, sur la rivière Matapédia, un pont de 126 pieds de longueur, pour relier le canton Matalick au canton Causapscal ; et l'année suivante des chemins étaient ouverts pour mettre les colons en communication avec ce pont.

En 1897, on a ouvert à Sainte-Marie de Sayabec, à travers les bois, une route de près de trois milles de longueur, allant de la gare de Sayabec jusqu'au canton Awantjish.

A Saint-Pierre du Lac (Cedar Hall), une autre route a été ouverte pour aller de ce village au canton Awantjish, mais quatre milles plus à l'est que la route précédente. On a tracé aussi un chemin de front entre Awantjish et Nemtayé sur une longueur de près de deux milles.

Dans le canton Humqui, (paroisse Saint-Benoît Joseph Labre) on a terminé le déboisement d'une route longue de près de cinq milles, longeant la rive est de la rivière Humqui.

C'est l'opinion de M. l'arpenteur J. N. Castonguay qu'avant deux ans cette partie du canton Humqui sera colonisée au complet ; déjà on a dépassé l'arrière ligne du canton et il y a des colons d'établis jusqu'au lac Humqui, à cinq milles, au moins, au-delà des derniers arpentages.

Dans l'année 1897, il a été dépensé $3,798 pour différents travaux de route dans cette région.

LES CANTONS

Causapscal.—Casupscull ou Causapscal est l'un des plus intéressants cantons de la Matapédia.

Bien qu'ouvert à la colonisation que depuis quelques années, la marche progressive de ce canton a été des plus rapides.

Il y a quatre ou cinq ans, on ne comptait là—à peu de distance d'une gare très modeste de l'Intercolonial—que quelques maisonnettes habitées par une poignée de colons, peu fortunés, mais pleins de confiance dans l'avenir.

Aujourd'hui, la physionomie de ce canton a subi une transformation qui laisse présager que nous aurons, là, avant dix ans, une des plus belles paroisses de la Matapédia.

L'étendue de ce canton est assez considérable. On y compte 33,000 arpents divisés en lots de ferme [illegible] ent acres chacun.

Quant à la qualité de la terre, elle est, au dire de tous nos explorateurs, excellente. C'est une terre jaune propre à la production de toutes les récoltes de grains et de racines, et particulièrement bonne pour le foin.

Ce sol, dit l'explorateur, M. Benson Williams, qui a visité Causapscal en 1895, est d'autant plus attrayant qu'il



VILLAGE DE CAUSAPSCAL.

couvre une région d'un bel aspect, des plateaux larges et presque de niveau, de grandes vallées, et des hauteurs à rampes douces, " offrant de grands avantages aux colons qui trouveront ces terres faciles à défricher et à ouvrir."

Il n'y a ici ni roches, ni même de côtes rocheuses. Presque partout le sol peut se travailler aisément.

L'incendie a consumé autrefois la plus grande partie de la forêt qui y était exceptionnellement riche. Il reste toutefois suffisamment de bois pour les constructions et pour le chauffage.

Quant au climat, il est doux—si l'on excepte certains plateaux élevés entre la rivière Casupscull et le ruisseau Gulch—et les gelées sont assez rares.

Le premier rang de Causapscal, un peu plus montueux et accidenté que les autres rangs, mais renfermant des terres de très bonne qualité, est traversé dans toute sa longueur, par l'excellent chemin de Matapédia.

Il importe aussi de noter une fois de plus que le chemin de fer Intercolonial, qui longe la rivière Matapédia, offre aux colons de Causapscal comme à tous ceux qui sont établis dans les autres cantons de la vallée de la Matapédia, une voie de communication des plus faciles avec nos grandes villes. En d'autres termes, elle leur ouvre tous nos marchés, leur permettant d'écouler ainsi leurs produits dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

Il y a aujourd'hui à Causapscal une église catholique avec un curé résidant, quatre à cinq magasins, un bureau de poste. La gare de l'Intercolonial ne se trouve qu'à quelques pas de l'église.

La population actuelle de Causapscal est de 130 familles.

Disons aussi que Causapscal est le séjour favori des sportsmen durant la belle saison. (1)

---

(1) **Mouvement de la population en 1898 :**

Naissances..	45
Mariages...	7
Décès..	28

HUMQUI.—Parlant de ce canton, un arpenteur déclarait en 1895 que la qualité du sol y était régulièrement soutenue, et que la charrue pouvait passer partout.

Il y a par ci par là quelques accidents de terrain, mais les collines sont peu élevées et les dépressions peu profondes.

En fait de roches, on n'y voit çà et là que du tuf très friable se désagrégeant aisément et que la culture transforme rapidement en terroir fertile.

En somme, le sol de ce canton est éminemment propre à la culture.

Les lacs et les rivières—la plupart peuplés de poissons—y sont nombreux.

Le cours d'eau le plus considérable est la rivière Humqui, puis vient ensuite le ruisseau Sauvage.

La rivière Humqui est flottable : on y fait même chaque année le flottage de plusieurs milliers de billots.

On n'a pas retardé, au reste, à se rendre compte des ressources qu'offrait ce beau canton.

Ouvert à la colonisation en 1870, les colons s'emparèrent de suite des lots des rangs A et B, mais c'est surtout à partir de 1892 et dans les années qui ont suivi que la colonisation a pris un essor réellement remarquable.

A l'heure actuelle, il y a plus de 25 familles établies dans le 1er rang ; dans le deuxième rang, 35 lots ont été pris, 42 dans le troisième et 58 dans le quatrième.

Depuis 1896, d'autres colons ont fondé des établissements dans le cinquième et le sixième rang. 45 lots ont été vendus dans le cinquième et 28 dans le sixième.

On se porte maintenant vers les septième et huitième rangs et tout laisse croire que ceux-ci ne tarderont guère à être occupés.

Bien que le bois ait été assez largement exploité depuis un certain nombre d'années, il reste encore beaucoup d'épinette et du cèdre.

L'étendue de terres qui reste encore à vendre dans ce canton est de 25,000 acres.

C'est dans ce canton—l'un des mieux favorisés sous tous les rapports—que se trouve inféodée la florissante paroisse de Saint-Benoit Joseph Labre, qui renferme une population s'élevant à plus de 1,800 âmes.

Humqui compte un médecin, M. le Dr. S. Larue, un notaire et plusieurs établissements importants. Disons aussi qu'il se fait un commerce de bois très actif à St-Benoit Labre, et que les scieries procurent du travail à plusieurs centaines de personnes.

La paroisse de St-Benoit Labre offre de précieux avantages aux colons.

Son premier curé fut le révérend M. C Bérubé. Le titulaire actuel est M. l'abbé R. L. D'Auteuil.

A deux milles plus bas, au Lac à Saumon, il y avait autrefois une chapelle construite en 1874, sous le vocable de St-Edmond; elle fut détruite en 1893, et la mission agrégée à la paroisse de St-Benoit Labre. (1)

NEMTAYE.—Ouvert à la colonisation depuis 1870.

Il y a ici 39,000 acres de terres disponibles.

Ce canton est montagneux, mais ces montagnes, assez élevées par endroits, sont entourées de vallées magnifiques et d'une grande étendue.

Le sol est généralement très beau et les établissements de colonisation ne peuvent qu'y prospérer.

Le cèdre se rencontre en grande abondance dans ce canton. L'on y voit aussi de l'érable, du merisier, du frêne et du bouleau.

Il n'y a encore que dix-huit lots qui aient été pris dans le premier rang, qui en compte 50. Les autres rangs sauf les rangs 5 et 6, où l'on trouve à peu près 28 lots vendus—sont inoccupés.

---

(1) Mouvement de la population en 1898 :

Naissances	123
Mariages	25
Décès	49

Le long de la ligne seigneuriale de Matapédia, qui est riche en cèdre, il se fait une exploitation assez considérable de bois. Il y a là cinq à six moulins à vapeur qui fabriquent du bardeau.

Ces moulins sont la propriété de M. Wallace, MM. King & Frères, de M. Oscar Couture et de M. Alphonse Loisier.

AWANTJISH.—Neuf rangs à coloniser et 36,000 acres de terre à vendre.

Ce territoire—l'un des plus beaux de la Matapédia—a été offert en vente en 1870.

C'est un terrain uni et propre à la colonisation dans presque toute son étendue. Les roches y sont rares.

La forêt y est remarquable. A côté de gros merisiers et mêlés aux érables, on voit de longs et beaux cèdres, de gros bouleaux et épinettes.

Les messieurs Fenderson y font depuis quelques années des chantiers considérables.

Les établissements sont un peu éparpillés dans ce canton. Ainsi sur 53 lots qui forment le premier rang, il y en a vingt de pris; 18 dans le deuxième rang, onze dans le troisième rang et vingt dans le cinquième.

Les colons se sont surtout portés sur les lots traversés par le chemin de Matapédia rangs nord-est et sud-ouest. Il y a là, dans ces deux rangs cinquante et un lots vendus.

Tous ces lots ne sont pas cependant actuellement occupés. Un explorateur qui a visité ce canton en 1898, n'a rencontré que cinq familles de colons établies dans le quatrième rang et deux dans le cinquième. Ces établissements se trouvaient dans le voisinage d'un moulin à scie mû par la vapeur et d'une capacité de 150 billots par jour. Ces colons qui ont fait des défrichements assez étendus craignent cependant de ne pouvoir rester sur leurs terres si on ne leur donne pas bientôt un débouché pour leurs produits.

BLAIS.—Nom donné à ce canton, ouvert en 1896 en l'honneur de S. G. Mgr A. Blais, évêque de Rimouski.

Ne comprend encore que deux rangs avec 115 lots à vendre. Il est situé en arrière du canton Lepage.

Le sol est formé d'une terre grise, très dense, contenant beaucoup de calcaire et d'argile, et reposant sur un sous-sol de terre jaune

La qualité du sol ne se dément pas dans les deux rangs arpentés. On trouve là des bois vigoureux et robustes, tels que le merisier, l'érable, le sapin, l'épinette, le bouleau et çà et là des fonds plats couverts de cèdres, composés de la plus belle terre noire, excellente pour la production du blé, et sillonnés de quelques ruisseaux.

CASAULT.—L'ouverture de ce canton ne date à bien dire que depuis trois années. On lui a donné le nom de Casault, en l'honneur du juge en chef de la Cour Supérieure, sir Napoléon Casault.

Il n'y a encore que deux rangs arpentés et à peu près 6,000 acres de terres à vendre.

Le premier rang est accidenté.

La rivière Causapscal coule parallèlement au fronteau, et plusieurs cours d'eau, venant du nord-est, ont creusé des gorges profondes en se frayant un chemin jusqu'à la rivière, mais ces accidents, dit un explorateur, ne sont pas de nature à créer des obstacles à l'établissement des colons.

Le sol y est partout d'une grande richesse, notamment dans le deuxième rang.

LEPAGE.—Le premier rang de ce canton laisse quelque peu à désirer, mais en revanche tous les autres, et surtout les rangs 2, 3, 4 et 5 sont de premier ordre au point de vue de la colonisation.

Le sol est partout d'une richesse et d'une fertilité exceptionnelles. On y cultive avec succès les grains les plus variés.

Ce canton offre le spectacle d'une série de vallées faiblement accidentées et sillonnées de petites rivières dont l'eau est réputée bonne et douce.

On rencontre du cèdre et du bouleau en abondance dans ce canton et un peu d'épinette. Le feu a néanmoins porté ses ravages sur de grandes étendues, ce qui veut dire que dans ces parties-là, le défrichement se trouve pour ainsi dire presque tout fait. Il n'y a plus qu'à labourer et qu'à semer.

Le chemin Matapédia traverse le premier rang du canton dans toute sa longueur.

Depuis un certain nombre d'années, l'agriculture y est florissante et se développe dans des proportions qui font bien augurer pour l'avenir de cette région.

L'étendue des terres à vendre dans ce canton est de 26,000 acres, et jusqu'à ce jour 161 lots ont été pris par des colons.

Le premier rang qui comprend 88 lots et qui borde la rivière Matapédia, est entièrement colonisé. Dans les autres rangs, et surtout dans les rangs 2 sud-est, 3 et 4 sud-est, 2 nord-ouest, la colonisation annonce une certaine activité depuis 1895.

Un dernier mot sur ce canton :

M. Ernest Bélanger, arpenteur-géomètre, disait en 1895, qu'il y avait place dans le canton Lepage pour des milliers de colons capables et décidés de s'armer de la hache pour marcher à la conquête de tout ce nouveau territoire.

MATALICK.—Aussi facile à travailler que le canton Humqui et moins pierreux que ce dernier.

Pour le sol, il est de même nature que le sol des cantons Lepage et Humqui, c'est-à-dire une excellente terre jaune sans roc et même sans pierres, une terre exceptionnellement fertile, riche et propre à la culture de toutes sortes de graines et de légumes.

Des incendies désastreux ont dévasté autrefois la forêt dans ce canton ; il s'y trouve cependant du bois en quantité suffisante pour le colon, tant comme combustible que pour fins de construction. On rencontre particulièrement beaucoup de cèdre.

L'explorateur Benson Williams ne tarit pas d'éloges sur ce canton qu'il représente comme l'un des mieux doués de toute la vallée.

On devrait, écrivait il, en 1895, employer tous les moyens pour engager le colon à venir se fixer sur ces terres, et dans un avenir prochain s'élèverait une colonie agricole riche, satisfaite et prospère.

Ce n'est à la vérité que depuis une trentaine d'années que l'on s'est rendu compte de la valeur de ce canton. On peut même dire que jusqu'à 1870, la forêt y avait gardé toute sa virginité. Cette année-là cependant, quelques colons pleins de courage, s'y aventurèrent et s'y créèrent des homesteads. Le mouvement se ralentit quelque peu par la suite, mais à partir de 1892, il reprend une nouvelle impulsion, et dans les années 1895 et 1896, le courant est parfaitement établi. Il l'est si bien, que dans ces deux années, l'on voit une vingtaine de colons acheter les lots du premier rang et un égal nombre s'emparer des lots du deuxième rang.

Deux autres rangs—les rangs A et B—qui comprennent 36 lots, sont eux-mêmes enlevés en un clin d'œil et forment aujourd'hui de beaux établissements.

Les colons commencent à se répandre maintenant dans les rangs 3 et 4, où l'on constate une cinquantaine de lots déjà vendus.

CABOT.—La fondation de ce canton remonte à 1859.

Il compte neuf rangs et est traversé par le chemin de fer Intercolonial et les chemins Kempt et Matapédia

L'ouverture du chemin Kempt a été surtout un précieux appoint pour ce canton. Au moins 130 lots ont été pris le long de cette route.

Il reste encore 18,000 arpents de terres à vendre.

Ce canton, quoiqu'un peu onduleux, est propre à la colonisation dans presque toute son étendue. Il renferme

encore d'excellents bois comme l'épinette, le merisier, l'érable et le cèdre.

Plusieurs rangs—et notamment les rangs A. B. C. D.—sont complètement établis. Il y a aussi plusieurs colonies dans les rangs I et II, ainsi que dans les onzième et douzième rangs.



COMTE DE BONAVENTURE

La statistique municipale de 1897 porte à $2,180,000 la valeur de la propriété foncière de ce comté. On sera certainement plus près de la vérité en ajoutant à ce chiffre $500,000 à $600,000. Dans la statistique municipale se trouvent omis en effet plusieurs centres importants qui fournissent d'autant à la richesse générale.

Ce qui a été dit de la richesse et de l'extraordinaire fertilité de la vallée de la Matapédia peut s'appliquer à tous les centres de colonisation du comté de Bonaventure dont ils sont du reste le prolongement.

On trouve ici en effet, et presque partout, un sol bien égoutté, facile à travailler et d'une fécondité remarquable.

Toute cette région qui mesure une étendue de 3,291 milles n'est cependant habitée que sur le bord de la mer, à un mille ou deux de profondeur. Il est vrai que bon nombre d'autres lots sont pris à quatre ou cinq milles de profondeur, mais ceux ci ne paraissent avoir été pris que pour des fins de spéculation et attendent encore des colons de bonne foi.

Une autre richesse pour les cultivateurs, ce sont les engrais qui se trouvent sur les bords de la baie des Chaleurs.

Les gens, dit M. l'abbé Marquis, agent de colonisation, qui a visité à plusieurs reprises cette région, gardent peu d'animaux pour fournir les engrais ordinaires, mais cependant on y trouve des champs de blé et de foin qui ne dépareraient pas les meilleures terres de la vallée du Saint-Laurent.

Cette région a en outre l'avantage d'être arrosée par de grandes et nombreuses rivières, dont quelques-unes même



VUE DE MATAPEDIA.

sont renommées sur tout le continent pour l'abondance et la qualité de leurs poissons. Qui n'a entendu parler, par exemple, des superbes rivières à saumon du comté de Bonaventure ? Elles ont une telle réputation qu'on se les dispute à l'envie chez nos voisins et que les millionnaires américains ne regardent pas au prix lorsqu'il s'agit d'affermer l'une ou l'autre de ces rivières. La grande Cascapédia, où des amateurs ont déjà capturé des saumons de cinquante-deux à cinquante-quatre livres, coûte à elle seule, plus de $60,000 aux sportsmen qui l'ont pris à bail pour dix ans. Et il n'est pas impossible que ce prix soit doublé lorsqu'on la mettra de nouveau à l'enchère.

Il est superflu d'ajouter que toutes ces rivières ont un volume d'eau assez considérable pour porter des billots, et que les propriétaires de limites ont conséquemment toutes les facilités désirables pour leur commerce de bois.

LES PECHERIES DE BONAVENTURE

La pêche est une autre ressource sur laquelle les cultivateurs qui habitent les bords de la baie des Chaleurs peuvent compter.

Elle a même été longtemps et trop longtemps l'unique préoccupation d'une foule de colons de cette région. Dans les années où la morue, le hareng et le homard donnaient, on ne se faisait pas faute de délaisser les terres pour se livrer exclusivement à cette exploitation. Mais cette source de revenus ayant fini par s'amoindrir, la population des pêcheurs s'est ravisée. Elle a eu le courage et le bon esprit de retourner à ses terres, et la pêche, sans cesser d'être exploitée, n'est plus devenue qu'un accessoire dans la vie du colon

Cet accessoire n'est pas tel, cependant qu'on puisse le considérer comme quantité négligeable. Quoique capricieuse, la mer se montre encore prodigue de ses richesses, et il ne manque pas de familles dans Paspébiac, dans Saint-Bonaventure, à Port-Daniel, à New-Carlisle, à Carleton et

à Maria qui se créent un revenu annuel de $200 à $500 avec la pêche du saumon, du hareng et du homard.

La statistique officielle est là, au reste, pour prouver que cette exploitation constitue encore un précieux appoint pour la classe agricole.

On a calculé qu'en 1897 le nombre de bateaux employés pour la pêche dans le comté de Bonaventure s'élevait à 1,360, représentant une valeur de $22,495, et donnant du travail à 2,384 hommes.

Dans cette même année, les pêcheurs avaient pris 244,375 livres de saumon, 130 828 livres de homard, plusieurs milliers de livres de hareng,—le tout équivalant à une production totale de $201,932 pour l'année.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES CHALEURS

Avec tous ces avantages, avec toutes ces ressources naturelles, la colonisation dans le comté de Bonaventure n'a marché cependant qu'à pas lents.

Sans doute les parties qui se trouvaient en communication directe avec l'Intercolonial ont pris un essor notable, mais les autres cantons privés de routes n'ont guère participé à ce mouvement progressif.

Heureusement le nouveau chemin de fer de la baie des Chaleurs, qui atteint maintenant New-Carlisle et qui touchera bientôt Port-Daniel, va remédier en partie à la situation. Grâce à ce chemin, la circulation est non seulement facilitée, mais il va permettre aux colons ou aux cultivateurs de pouvoir écouler journellement leurs produits sur tous les marchés du Canada. Ce qui est encore aussi important, c'est qu'avec cette voie de communication qui est reliée à l'Intercolonial à Saint-Laurent de Matapédia, le comté de Bonaventure cesse d'apparaître comme une région éloignée et presqu'inabordable, une région où l'on n'osait point pénétrer à cause des frais considérables qu'entraînait la création d'un établissement. Ce temps-là est fini. Le char de feu, en s'avançant vers la baie des des Chaleurs, a fait disparaître les distances, et le colon

peut désormais pénétrer hardiment au sein de cette région à laquelle la nature n'a rien refusé, et qui est appelée, au dire de tous, à voir s'ouvrir devant elle une ère de prospérité

Il reste bien, il est vrai, des routes de communication à pratiquer dans l'intérieur, dans les profondeurs des cantons où le colon a une tendance à se porter, mais on peut affirmer sans crainte de se tromper, qu'une fois que le mouvement colonisateur se sera nettement affirmé, les gouvernements ne reculeront point devant la tâche qui leur incombe d'aplanir les difficultés et de de faciliter l'accès des terres publiques à ceux qui se dirigent de ce côté.

LES ETABLISSEMENTS DES LOYALISTES

M. Buies écrivait naguère que la baie des Chaleurs était la région la plus cosmopolite de toute la province.

Il est de fait que l'on y rencontre des colons de toutes les origines : acadiens, jersiais, guernesais, américains, irlandais, écossais, canadiens-français.

Les premiers établissements dans ce comté datent du régime français, mais leur importance s'accrut surtout avec rapidité à la suite de l'exode des *loyalistes* américains. (1)

Un certain nombre de familles américaines ne voulant pas changer d'allégeance mais demeurer fidèles à l'Angleterre avait pressé le gouvernement impérial, vers 1780, de leur concéder des terres.

---

(1) Les villages échelonnés le long de la baie des Chaleurs étaient habités depuis de longues années lorsqu'intervint le traité qui céda le Canada à l'Angleterre. En effet lorsque l'on fit le recensement en 1765, on trouva groupée dans les villages bordant la baie une population de 209 personnes et 37 maisons.

En 1777, Paspébiac comptait—d'après un état fourni par le lieutenant-gouverneur Cox—47 personnes, et Bonaventure 104 âmes. On releva en ce dernier endroit, dans la même année, 2 chevaux, 20 bœufs, 40 vaches, 12 veaux, 40 moutons, puis 2 goélettes, 16 chaloupes et 12 petites embarcations.

Dans la correspondance du lieutenant-gouverneur Cramahé on lit qu'en 1774, 81 acadiens arrivèrent de France pour se fixer à la baie des Chaleurs. On les obligea à prêter le serment d'allégeance à leur arrivée dans le pays.



SAINT-ALEXIS DE MATAPÉDIA.—(Nouveaux établissements sur le 4ème rang.)

Leur demande fut agréée et c'est vers les comtés de Bonaventure et de Gaspé que ces familles que l'on désignait sous l'appellation de ' Loyalistes ", se dirigèrent de préférence.

Deux cents familles de ces " loyalistes " vinrent s'établir en 1784 à New-Carlisle, dans la baie des Chaleurs, et à Douglastown, dans la baie de Gaspé.

Le gouvernement de l'époque alloua à chaque chef de famille un lopin de terre de deux cents acres et à chaque femme, fille et enfant cinquante acres.

A New-Carlisle, l'on traça une ville en lots d'un acre, qui furent distribués parmi les chefs de famille et les jeunes hommes de seize ans et au-delà.

L'arpentage de ces lots de terre commencé en l'automne de 1784 fut complété en 1786.

Un comité composé du lieutenant-gouverneur de Gaspé, Nicolas Cox, de M Chs Robin et de M. Isaac Mann, riche marchand de Ristigouche, fut chargé de distribuer des billets de location aux loyalistes qui désiraient s'établir sur nos terres.

Jusqu'en 1786, époque à laquelle les terres furent octroyées régulièrement, la Couronne anglaise se chargea elle-même de subvenir à l'entretien des familles des loyalistes. On accorda des rations à chaque homme et à sa famille pour trois années. Le roi et la reine d'Angleterre firent encore plus Ils fournirent aux loyalistes établis sur les bords de la baie des Chaleurs les instruments agricoles, les meubles, la literie, etc.

Ces loyalistes se mirent bravement à l'œuvre et créèrent en peu de temps des établissements qui ne tardèrent point à prospérer. Ce sont les descendants de ces familles loyalistes que l'on retrouve encore aujourd'hui à New-Carlisle, à New-Richmond et en quelques autres endroits du comté de Bonaventure.

Pendant de longues années, les loyalistes formèrent le gros de la population sur les bords de la baie des Chaleurs

et même dans tout le comté. Ils ont encore la majorité dans les villages de New-Carlisle et de New-Richmond

Mais la situation s'est quelque peu modifiée depuis cinquante ans. L'élément canadien-français commença alors à envahir peu à peu ce territoire si plein de ressources, et à l'heure actuelle, il s'est développé dans de telles propor-qu'il forme la majorité de la population dans le comté.

Le recensement de 1891 donne au comté de Bonaventure une population totale de 20,835 âmes. Sur ce nombre 13,287 habitants sont d'origine française.

Il n'est que juste d'ajouter que ces divers éléments vivent ensemble dans la concorde la plus parfaite et que les différences d'origine ont rarement été la cause de froissements.

LES CENTRES DE POPULATION

Les principaux centres de population de ce vaste comté sont les suivants :

ST-ALEXIS DE MATAPEDIA

Cette paroisse fut fondée en 1860 par des Acadiens venus de l'Ile du Prince-Edouard.

Les commencements de cette colonie furent assez pénibles. Il n'y avait point à cette époque de communications et de plus les pauvres acadiens qui s'enfonçaient ainsi dans dans la forêt, ne disposaient d'aucun capital. Ils ne s'en mirent pas moins bravement à l'œuvre, et au bout de quelques années leur persévérance était couronnée de succès. Les terres qu'ils avaient arrosées de leurs sueurs étaient des plus fertiles ; ils en tirèrent tout ce qui était nécessaire au soutien de leurs familles.

Depuis cette lointaine époque, St-Alexis a marché à pas accélérés dans la voie du progrès. Placée au centre d'une région d'une fertilité inouïe, cette paroisse a vu accourir chez elle de nombreux groupes de colons qui ont travaillé dur et ferme comme leurs devanciers et ont obtenu des résultats aussi satisfaisants.

La paroisse de St-Alexis est aujourd'hui un centre florissant qui compte 175 familles acadiennes et plus de 40 familles canadiennes françaises.

ST FRANCOIS D'ASSISES

Tout à côté de St-Alexis, on a vu s'élever en ces dernières années, grâce aux efforts patriotiques de M. le curé Pelletier, de St-Alexis, la nouvelle paroisse de St-François d'Assises qui donne déjà asile à plus de trente familles acadiennes. Il y a ici une chapelle et une école.

ST LAURENT DE MATAPEDIA

Ce village est situé à 290 milles de Québec. C'est le point de départ du chemin de fer de la baie des Chaleurs, et la dernière paroisse de la vallée de la Matapédia en suivant l'Intercolonial.

Cette mission comprend une quarantaine de familles catholiques. Il y a aussi quelques familles d'origine anglaise et écossaise.

Depuis quelques années, un missionnaire réside en permanence à St-Laurent. Il y a aussi une jolie chapelle.

ST ANDRE DE RISTICOUCHE

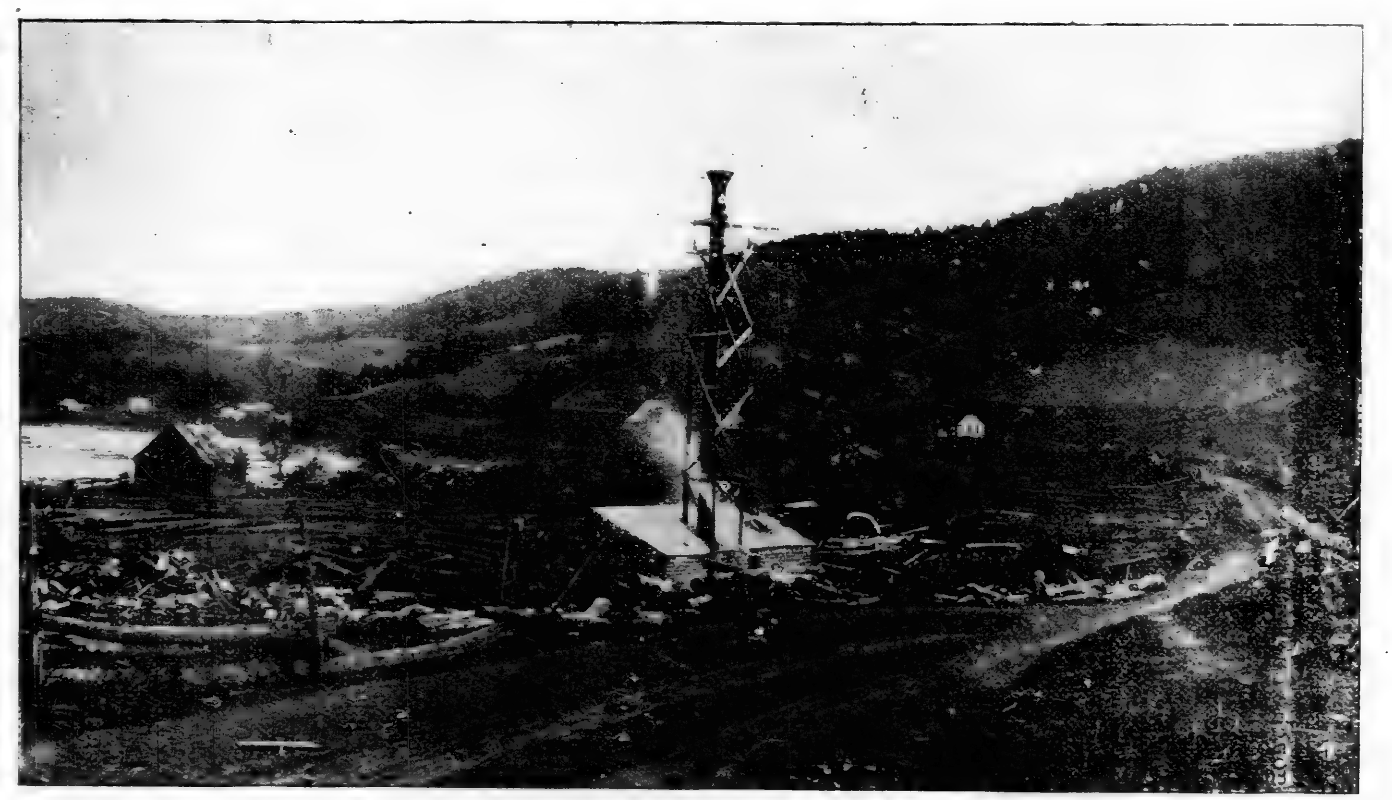
On l'appelle aussi village LAGACÉ, en l'honneur de l'un des premiers colons de l'endroit. C'est une colonie qui débute, mais qui laisse percer les plus belles espérances. Ce village se trouve installé entre le sixième et le septième rang du canton Ristigouche. On est à la veille d'y construire une chapelle.

Cette mission est desservie par M. le curé de St-Laurent de Matapédia.

STE ANNE DE RISTICOUCHE

Le gouvernement a octroyé depuis longtemps une réserve de terres aux sauvages Micmacs dans le canton Mann.

Cette mission est située partie dans le canton Mann et partie dans le canton Ristigouche.



HABITATIONS SUR LES BORDS DE LA RIVIÈRE RISTIGOUCHE.

Les Pères capucins qui desservent tout le canton Ristigouche ont leur monastère dans le canton Mann.

Quant à la population indienne qui habite ce village, elle comprend un peu plus de cent familles.

CARLETON

Un délicieux village, campé sur les bords de la baie des Chaleurs, et que l'on atteint en prenant le steamer à Dalhousie N. B.

C'est une place d'eau, très recherchée par les familles américains.

La vie y est à bon marché et la pêche abondante.

Dans son esquisse sur la Gaspésie M. J. C. Langelier n'hésite pas à dire que comme station balnéaire, Carleton est sans rivale et laisse bien loin dans l'ombre la Malbaie, Cacouna et toutes les autres places d'eau qui attirent chaque été des milliers de touristes jusque des parties les plus reculées des Etats-Unis.

Si cette localité était plus connue, ajoute-t-il, elle deviendrait en peu de temps la place d'eau la plus recherchée, le " Old Orchard Beach " de la province de Québec.

Le village se termine par une longue pointe de sable qui s'avance dans la mer et que l'on appelle le banc et le barachois de Carleton.

Les lots du banc de Carleton sont à peu près tous concédés et détenus en grande partie par MM. L. A. Robitaille et J. R. Michaud.

Quant au barachois, un syndicat de Québecois, organisé par M. Vannier, y a entrepris depuis quelques années la culture des huîtres.

La population de Carleton se compose de canadiens et d'acadiens. Elle était de 1,007 habitants en 1897 et la valeur de la propriété foncière était estimée, dans la même année à $325,000.

A 6 milles en arrière de Carleton, a surgi une nouvelle colonie, *Saint Louis* qui compte près de 25 familles. Une chapelle et une école y ont été construites.



CARLETON.—(Sur les bords de la Baie des Chaleurs).

MARIA

C'est une belle paroisse de 2,500 habitants, dont 1,250 canadiens-français.

Elle est située sur le chemin de fer de la baie des Chaleurs.

Il s'y fait un commerce de bois considérable.

NEW-RICHMOND

Un village de 2,173 habitants dont 200 canadiens-français seulement. Le gros de la population se compose de descendants de familles loyalistes qui possédent ici de fort beaux établissements.

C'est un village des plus prospères, où la propriété foncière dépasse en valeur $300,000.

ST-CHARLES DE CAPLAN

Ce village situé à 79 milles de Matapédia porte le nom du premier français qui y a installé ses pénates.

Il est formé à même le premier rang du canton de Hamilton.

Les progrès de la colonisation ont été ici quelque peu lents.

Cela s'explique par le fait que la population, négligeant la culture des terres, s'adonnait exclusivement à la pêche.

Depuis quatre à cinq ans, la population mieux éclairée par l'expérience, semble s'être ravisée et la culture des terres s'est plus généralisée. Ajoutons que les récoltes des dernières années, qui ont été excellentes ont largement contribué à inciter les habitants à s'occuper davantage de leurs lots.

St-Charles de Caplan qui a été érigée en paroisse vers 1872, compte actuellement une population de 1400 âmes, en grande majorité canadienne française.

ST-ALPHONSE DE MUSSELEYVILLE

C'est un prêtre belge, monsieur l'abbé Musseley, qui a jeté, en 1891, les fondements de cette colonie.

M. l'abbé Musseley, arriva ici avec une quinzaine de familles de Belgique auxquelles il distribua des terres dans les sixième, septième et huitième rangs du canton Hamilton.

Cette colonie belge, malgré le dévouement de son promoteur, n'a pas été un succès. Ces braves cultivateurs belges, obligés d'abattre la forêt pour se créer un "home," se lassèrent vite d'un travail dont ils n'avaient point l'habitude, et ils déguerpirent bientôt les uns à la suite des autres.

Six familles belges seulement persistèrent — mais en revanche, les canadiens-français auxquels le dur travail des premiers défrichements n'a jamais fait peur, ne tardèrent pas à suivre les premiers colons.

Les choses ont si bien marché depuis leur arrivée, que la colonie de Musseleyville est déjà en plein épanouissement et que les rangs 6, 7 et 8 sont occupés par un bon nombre de colons.

M. l'explorateur Bureau qui a passé là, à la fin de 1898, rapportait au département des terres, forêts et pêcheries, qu'il avait été émerveillé du développement prodigieux de cette colonie qui dans le principe, paraissait destiné à mourir.

Il a constaté qu'il y avait là une église, un prêtre résident, monsieur l'abbé Biron, une cinquantaine de maisons bâties le long du chemin Mercier, et puis 70 à 80 familles, toutes heureuses de leur sort.

Musseleyville est à la veille d'être érigé en paroisse sous le vocable de St-Alphonse de Caplan.

Ce village est à 6 milles du chemin de fer.

NEW CARLISLE

C'est par excellence le village aristocratique et en même temps le chef-lieu du comté de Bonaventure.

A part le palais de justice, il y a de vastes magasins, des moulins, et même de somptueuses résidences.

New-Carlisle, agréablement situé sur les bords de la baie des Chaleurs, et doté d'admirables plages, ne saurait tarder

à devenir une place d'eau très enviée. La grève y est on ne peut plus belle et bien adaptée pour les bains de mer.

Quelques familles anglaises et américaines s'y dirigent déjà durant la belle saison, mais ce courant devra s'accentuer davantage maintenant que New-Carlisle, qui avait déjà des communications par eau, est devenu le terminus du chemin de fer de la baie des Chaleurs.

New-Carlisle se compose de quatre rangs, mais les terres, sauf de rares exceptions, sont presque toutes vendues.

La population de New-Carlisle est d'environ mille âmes, pour la plupart d'origine anglaise ou irlandaise.

L'élément canadien-français n'y est représenté que par une soixantaine de familles.

La population catholique y possède une église et un curé résident.

Les protestants y ont plusieurs chapelles, et même un temple maçonnique.

PASPEBIAC

Notre-Dame de Paspébiac, à quatre milles de New-Carlisle et situé sur les bords de la baie des Chaleurs, est un magnifique port de mer.

Il est libre de glaces une partie de l'hiver.

On y construit en ce moment un grand quai et le temps pourrait bien ne pas être éloigné où ce village devint le terminus de la ligne transatlantique.

Les terres sont excellentes dans les trois rangs de Paspébiac, mais trop peu de familles se livrent à la culture.

Le village de Paspébiac qui comprend une population de 2,000 âmes, dont 270 familles d'origine canadienne-française, est enclavé dans le canton Cox.

C'est dans ce village et sur le banc de Paspébiac que les maisons des Robin et des Le Bouthillier ont leurs principaux comptoirs. Il y a là de vastes entrepôts où l'on fait sécher la morue, et où on l'emmagasine en attendant qu'elle puisse être expédiée dans l'Amérique du Sud.



VUE GÉNÉRALE DE L'ANSE DE MARIA A NEW-RICHMOND.

Ces maisons possèdent aussi de grands magasins où l'on vend au détail à la population toutes les choses nécessaires à la vie.

A vrai dire, ce sont ces maisons, puissamment organisées et qui comptent plus d'un siècle d'existence, qui sustentent une bonne partie des habitants de Paspébiac. Elles achètent tout le poisson que les familles de Paspébiac peuvent recueillir, mais comme la pêche n'est pas toujours heureuse, les recettes sont assez souvent maigres.

Paspébiac constituait, sous la domination française une seigneurie. Le gouverneur Rigaud l'avait concédée en 1707, à Pierre Heymar, de la pointe de Paspébiac. Cette seigneurie est retombée depuis dans le domaine de la Couronne.

ST GODFROI

A sept milles de Paspébiac. Les terres y sont bonnes.

ST BONAVENTURE

C'est une grande paroisse de 2,900 personnes, avec une propriété foncière évaluée à plus de $250,000.

Elle est située à quelques milles de St-Charles de Caplan, dans le canton de Hamilton, sur les bords de la baie des Chaleurs.

Il se fait une grande exploitation de bois dans cette paroisse.

MM. LeBlanc & Cie possèdent là une scierie à vapeur éclairée à la lumière électrique qui emploie une centaine d'hommes. Cette maison fait surtout du bardeau de cèdre.

PORT DANIEL

Une des places d'avenir du comté de Bonaventure, lorsque le chemin de fer de la Baie des Chaleurs l'aura atteint.

Le nom canonique de la paroisse est St-George de Port Daniel.

Port Daniel possède un port naturel, bien abrité et profond. Il suffirait, dit-on, d'allonger le quai actuel de cinq

à six cents pieds ou d'en construire un autre à la pointe sud-ouest, pour en faire le meilleur port de toute la côte après Gaspé.

La baie de Port Daniel, comme celle de Paspébiac, est libre de glaces jusqu'en janvier, ce qui donnerait trois mois de navigation de plus qu'à Québec.

En face de Port Daniel, à la pointe sud-ouest, il y a un magnifique site, sur une falaise, au milieu d'un bocage charmant, pour l'établissement d'un hôtel et d'une station balnéaire,

La population y est mixte, un tiers anglais et les deux autres tiers français.

Port Daniel Est, compte 1387 habitants et Port Daniel Ouest environ 680.

Comme à Paspébiac, les Canadiens-français de Port Daniel se livrent trop complètement à la pêche de la morue. Les anglais font mieux. Ils possèdent de bonnes terres, les cultivent, et se sont créés une aisance des plus enviables.

Il y a, à Port Daniel, une église catholique, une église anglicane, dix écoles catholiques et trois écoles protestantes.

Port Daniel constituait, autrefois, sous la domination française, une seigneurie assez importante. Elle fut concédée, d'après nos archives, en 1696, à Réné Deneau, et en 1736, elle devenait la propriété de Jean Claude Louet. Soixante ans plus tard, en 1796, ce fief passait entre les mains de Jérémie McCarthy et de quelques autres personnes. Depuis, cette seigneurie a été rétrocédée à la Couronne.

L'ANSE-AU-GASCON

Ce village, situé à six milles de Port Daniel, possède depuis quelques mois un curé résident, le rév. F. X. Ross.

C'est un joli port de pèche ; un brise-lames pour mettre les bateaux à l'abri a été construit récemment.

Les terres y sont bonnes quoiqu'un peu plus rocheuses qu'à Port Daniel.

L'Anse aux Gascons est la dernière paroisse du comté de Bonaventure.

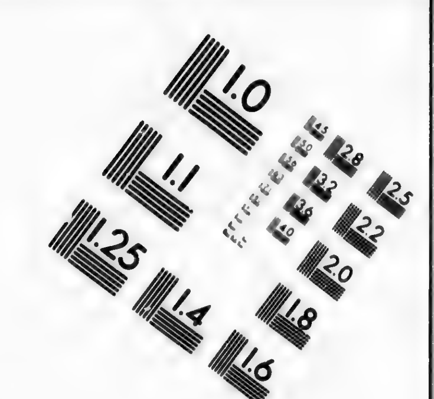
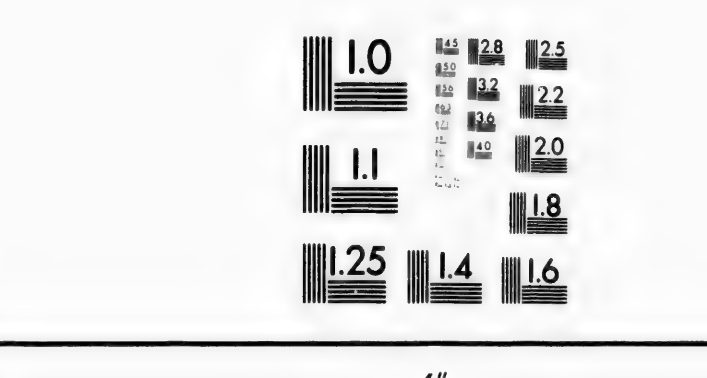


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





LES CANTONS

Le comté de Bonaventure comprend seize cantons et une étendue de terres de 425,000 acres arpentés et offerts en vente.

Les agents préposés à la vente de ces terres sont MM. William Maguire, à New-Carlisle, M. N. Arseneau, à Carleton et M. Saucier, à Sayabec.

Ces divers cantons—on pourra le constater par la description particulière que nous allons donner—sont presque tous favorables à l'établissement de fermes agricoles. Il en est même un certain nombre, comme les cantons de Hamilton, de New-Richmond, de Cox, de Hope et de Port Daniel, où les terres sont de qualité supérieure.

Ajoutons qu'un bon nombre des cantons de cette région sont traversés par le chemin de fer Intercolonial et que d'autres peuvent être atteints assez facilement par le nouveau chemin de fer de la baie des Chaleurs qui longe sur tout son parcours le bord de la mer, offrant ça et là des paysages d'une pittoresque beauté.

Canton Milnikek.—Le chemin de fer Intercolonial traverse ce canton qui, tout montagneux qu'il soit, offre çà et là des plateaux propres à la colonisation.

Il y a beaucoup de bois de commerce dans ce canton. Sur les montagnes, les principaux bois sont l'épinette blanche, le bouleau, le merisier.

On compte 36,000 acres de terres disponibles et six rangs.

Quoiqu'ouvert à la colonisation depuis 1870, il n'y a pas plus de 4 ou 5 lots pris par des colons.

Canton Assemetquagan.—Il y a près de 30,000 acres de terres à vendre dans ce canton.

Les terrains sont magnifiques à mesure que l'on avance vers la rivière Matapédia

Dans les deux premiers rangs surtout, le sol est riche et bien adapté pour la culture du grain.



NEW-RICHMOND.

Le bois consiste plus particulièrement en merisier, épinette et sapin.

Il n'y a encore que le premier rang où la Couronne ait vendu une douzaine de lots.

CANTON PATAPEDIA.—Ce canton a une étendue de 80,000 acres, d'arpentés.

Les trois quarts des terrains sont bien adaptés à la culture.

En 1862, il n'y avait encore que deux colons qui occupaient des lots dans ce canton : John Sharpes et Benjamin Merrill. A l'heure actuelle, il y a 29 lots vendus dans le 3ième rang et six dans le rang Patapédia. Ce sont des familles anglaises qui ont pris des lots dans ces deux rangs.

Ce canton est bordé par deux grandes rivières : la Ristigouche et la Patapédia.

CANTON MATAPEDIA.—Une douzaine de rangs et près de 35,000 acres de terres disponibles.

Sol excellent. Il se compose généralement d'argile et de sable, qui forme une espèce de terre grasse d'une grande richesse.

La colonisation est très avancée.

C'est dans ce canton en effet que l'on rencontre la florissante paroisse de Saint-Alexis, desservie par monsieur l'abbé J. E. Pelletier, un véritable apôtre de la colonisation. M. Pelletier a travaillé non seulement à agrandir sa paroisse, mais il s'est constitué le protecteur de tous les colons qui se sont dirigés dans la vallée de la Matapédia. Il a même organisé, à force de travail et de persévérance, plusieurs colonies qui ont pris en ces dernières années un développement sérieux.

C'est de 1861 que datent les premiers établissements dans ce canton

A cette époque, une quinzaine de familles de l'Ile du Prince-Edouard vinrent prendre des terres à Matapédia.

Les noms de ces premiers défricheurs de la forêt étaient MM. Hubert Doiron, Sylvain Pitre, Gilbert Gallant, Joseph Gallant, Basile Gallant, Veuve François Pitre, Maxime Pitre, Léon Gallant, Sévère Pitre, Jean Blaquière, Gracien Pineau, Léon Pitre, Etienne Pitre, Veuve Daniel Pitre.

La population actuelle de ce canton est de 1280 habitants.

Canton Ristigouche.—Sauf les rangs neuf et dix où le terrain est très accidenté, les autres rangs contiennent d'excellentes terres.

Le bouleau, le cèdre et le merisier sont en quantité considérable.

Un explorateur a signalé la présence dans ce canton de superbes épinettes pouvant mesurer seize pouces carrés à soixante pieds de leur souche.

Le cèdre lui-même atteint en certains endroits des proportions colossales.

Ce canton est très vaste ; on y offre en vente 70,000 acres de terre.

Ce sont des familles anglaises qui fondèrent les premiers établissements, vers 1847, dans le premier rang de Matapédia.

Ce canton a vu surgir la mission de Saint-André, qui comprend une cinquantaine de familles, où l'on doit bâtir assez prochainement une église entre le sixième et le septième rang.

Ces missions sont desservies par des Pères capucins qui ont leur résidence sur la réserve des sauvages, dans le canton Mann.

Les premier et deuxième rangs du chemin Kempt sont occupés par des familles d'origine anglaise. On n'y compte encore que deux familles catholiques.

La population actuelle du canton est d'environ 600 âmes et la valeur des biens-fonds de $170,000.

Le chemin de Saint-André passe dans le centre des bonnes terres de Ristigouche.

CANTON MANN.—Il y a plus de 20,000 acres de terres à vendre ici.

Ce canton a été ouvert à la colonisation vers 1844.

Les rangs de la rivière Ristigouche et de la rivière du Loup sont en grande partie établis depuis 1845. Ce sont des familles de loyalistes qui ont pris possession de ces terres.

Les autres rangs sont à peu près inoccupés.

L'accès à tous les rangs de ce canton est facilité par des chemins de chantier le long des différents cours d'eau, s'étendant jusqu'à la rivière Escuménac.

La terre est de qualité supérieure presque partout et le bois magnifique. Les essences forestières dominantes sont le merisier et l'érable, mais dans la vallée du ruisseau Harrison, on rencontre en plus de l'orme et du frêne.

C'est dans ce canton que se trouve la réserve des sauvages Micmacs, qui comprend une centaine de familles.

CANTON NOUVELLE.—La rivière Nouvelle arrose ce canton qui est quelque peu montueux, mais qui n'en renferme pas moins de bonnes terres.

Il y a une douzaine de rangs dans ce canton et plus de 88,000 acres de terres en vente.

La population de ce canton, en y comprenant la seigneurie de Shoolbred dans lequel elle est enclavée est de 2,200 habitants. La grande majorité est canadienne française.

La seigneurie de Shoolbred comprend plus particulièrement les terres situées sur le bord de la baie des Chaleurs.

La concession de cette seigneurie remonte au 4 juillet 1788. Elle fut octroyée à cette époque par Lord Dorchester, gouverneur général, à John Shoolbred, marchand de Londres, qui construisit des magasins et des entrepôts sur le bord de la baie des Chaleurs. Elle est passée depuis aux mains de quelques citoyens du Nouveau-Brunswick.

Il y a dans ce canton une fort jolie paroisse désignée sous le vocable de St-Jean l'Evangéliste.

PAROISSE DE SAINT-BONAVENTURE.

A la pointe de ce canton, il y a un petit bateau à vapeur qui fait quotidiennement le service durant l'été, entre le bassin de Nouvelle et Dalhousie, dans le Nouveau-Brunswick.

La population réunie de Nouvelle et de Shoolbred est de 2,20 personnes.

Canton Carleton.—Le premier rang est complètement établi, et il y a un bon nombre de fermes sur les deuxième et troisième rangs.

Les terres ne sont pas également bonnes dans le canton. Sur le quatrième rang, il y a bon nombre de lots impropres à la culture.

Sur la hauteur des terres et dans la vallée, le bois, petit et pauvre, se compose en grande partie d'épinette et de sapin.

Les rangs 4, 5 et 6 sont les seuls qui restent à coloniser.

Canton Maria.—Un beau canton dont les quatre premiers rangs, partie E t et partie Ouest, sont à peu près complètement établis.

Le village de Maria, situé dans une belle baie qui communique avec la baie des Chaleurs, est très florissant. Le chemin de fer de la baie des Chaleurs passe aussi à travers ce village et ne saurait tarder à lui donner un regain d'activité.

La population du village et du canton dépasse 2,200 habitants, ce qui indique que la colonisation a fait du chemin ici.

Quant à la valeur de la propriété foncière, elle était au-delà de $300,000 en 1897.

La rivière Grande-Cascapédia, qui sépare ce canton de celui de New-Richmond, renferme quatre petites îles.

Canton Angers.—Il n'y a encore ici qu'un rang d'arpenté.

Ce canton est très montagneux. On trouve néanmoins d'excellentes terres le long de la rivière Escuménac



NEW-CARLISLE.

Le cèdre y abonde. Ce canton est ouvert à la colonisation depuisl 1890 et il y a à peine seize lots de vendus.

CANTON NEW RICHMOND.— Ce canton renferme une population de 2,178 habitants, la plupart d'origine anglaise.

La propriété foncière y était estimée en 1897 à près de $250,000.

Sauf de rares exceptions, le sol de ce canton est excellent. Il est formé de terre jaune sur un fond argileux.

Il y a une quantité considérable de cèdre le long des ruisseaux, mais le pin a disparu.

Tous les lots dans les environs du village de New-Richmond sont occupés, mais il reste encore plus de 25,000 acres à prendre dans les rangs situés en arrière.

Ce canton est traversé par la fameuse rivière Cascapédia que l'on sait contenir des saumons d'un poids qui dépasse parfois cinquante livres.

Les cinq premiers rangs de ce canton comptent des établissements depuis 1830, 1840, 1850 et 1860.

Les lots qui restent à vendre sont dans les rangs 6-7-8-9.

CANTON HAMILTON.— C'est à l'année 1762—c'est-à-dire un an avant la cession du Canada à l'Angleterre - qu'il faut remonter pour découvrir les traces de la première colonie qui vint s'établir ici.

A cette époque, une douzaine de familles, dont les archives nous ont conservé les noms, occupaient des terres au sud-ouest et au nord-ouest de la rivière. C'étaient Ambroise Babin, Bourdage, Chs. Bujol, père, Chs Bujol, fils, Grégoire Arseneau, Jean Arseneau, capitaine de milice, Jos. Gauthier, J. B. Lavache.

Les premiers octrois réguliers de terres ne datent cependant que de 1766.

En cette année, la Couronne concédait à William Vanfelson 500 acres de terres et une petite île dans la rivière.

Le 16 avril 1766, le gouvernement faisait un autre octroi de 200 acres de terres, au nord de la rivière Bonaventure,

à Hugh Finlay, maître de poste de Québec. Ce dernier érigea sur son lot une maison et des magasins.

Par la suite, quelques autres établissements se fondèrent sur le bord de la baie des Chaleurs, mais le mouvement colonisateur en resta là. Il ne s'est porté à l'intérieur que dans ces dernières années.

Ce canton est immense. Il comprend quatorze rangs et s'étend en front le long de la Baie des Chaleurs sur une espace de seize milles. L'étendue des terres disponibles est de 29,000 acres.

Le sol de ce canton rappelle celui du Nord-Ouest et la colonisation a certainement là un beau champ d'exploitation.

La forêt, qui est très riche en cèdre et en épinette est sous licence de coupe de bois depuis un grand nombre d'années, mais elle est encore inexploitée.

Les premiers rangs Est et Ouest sont établis depuis 1856,

En 1845, 2,500 acres de terres compris dans ces deux rangs, furent concédées à A. D. Bell, mais le gouvernement les racheta en 1872 de la Gaspé Coal Co. Il y a maintenant des lots vendus sur les sept ou huit premiers rangs.

La rivière Bonaventure qui sillonne ce canton est parsemée d'îles. On en compte au moins vingt-neuf, la plus grande mesurant 42 acres en superficie, et le plus petite 42 perches. Ces îles sont inoccupées.

Canton Cox.—C'est un terrain fertile, presque partout boisé en merisier, en érable et en cèdre.

Ce canton compte 14 rangs, mais les six premiers sont en partie colonisés.

Il reste encore 24,000 acres à prendre.

L'intéressant village de New-Carlisle est situé dans ce canton.

Canton Hope.—Huit rangs et 14,000 acres disponibles.

Les cinq premiers rangs sont en partie établis.

Propre à la culture dans presque toute son étendue.

La paroisse de Sainte-Epiphane se trouve dans le premier rang et sur les bords de la baie des Chaleurs.

La population de ce canton est actuellement de 2,165 âmes, et la valeur de la propriété foncière est portée à $148,756.

Canton de Port-Daniel.—37,000 acres de terres en vente.

C'est un canton où la colonisation est déjà fort avancée et qui est certainement appelé, à raison de sa situation et de l'excellence de son sol, à un avenir des plus brillants.

Il n'y a encore que les trois premiers rangs qui soient complètement défrichés et occupés, mais il y a un mouvement sérieux pour faire coloniser les trois autres rangs situés en arrière. Depuis quelques mois, une petite colonie, composée de treize familles, s'est installée dans le sixième rang. Un moulin à scie et à bardeau a été construit, et l'on vient d'ouvrir dans ce rang une maison d'école.

Il est question maintenant d'un syndicat français qui verserait des fonds assez considérables pour accélérer la colonisation canadienne dans ce canton, qui est sans contredit l'un des plus beaux qui bordent la baie des Chaleurs.

Quoiqu'il en soit de ce projet, il ne fait aucun doute pour nous que Port-Daniel, une fois relié par le chemin de fer qui est déjà rendu à New-Carlisle, et puis pourvu de chemins de colonisation, devra prendre avant peu une importance considérable.

Il y a encore beaucoup de bois dans ce canton : de l'érable du merisier, du bouleau, de l'épinette et du cèdre.

Ce canton est encore dans la licence des MM. King,mais il s'y est fait assez peu d'exploitation de bois dans les dernières années.

Les premières concessions régulières dans ce canton datent de 1830. Le major Nicholas Fuchs se fit concéder en 1839, 3287 acres de terres dans les 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e rangs. En 1851, 1447 acres furent octroyées dans le même canton à un nommé James Hastings.



PASPÉBIAC.

ROUTES ET PONTS

Il a été dépensé près de $12,000 dans les trois dernières années pour ponts et routes de colonisation dans le comté de Bonaventure.

Nous avons eu en 1895 le pont de la rivière Matapédia, dans le premier rang du canton Matapédia, et en 1897, $900 ont été accordées pour réparations d'un autre pont situé à l'embouchure de la grande rivière Port-Daniel, entre Port-Daniel Est et Port-Daniel Ouest.

Puis des routes ont été pratiquées en différents temps dans les cantons de Matapédia, de Hope, de Cox, d'Hamilton et de Carleton.

La construction du chemin Mercier a aussi rendu certains services à la colonisation. Ce chemin traverse les 4ième et 5ième et partie du 6ième rang de New-Richmond ainsi que les rangs 2-3-4 5-6 et partie du rang 7 de Hamilton.

Le département de la colonisation se propose maintenant d'ouvrir un nouveau chemin qui partira de l'église de St-Alphonse de Caplan, dans le septième rang de Hamilton, et descendra jusqu'à la gare du chemin de fer de la baie des Chaleurs à St-Charles de Caplan.

L'INDUSTRIE FORESTIERE

L'exploitation forestière se fait sur une grande échelle dans ce comté.

C'est aussi l'une des régions les plus fortement boisées de la province, surtout en cèdre, en épinette et en merisier.

Pour peu que l'on parcourt cet immense comté, on est certain de rencontrer dans tous les villages qui bordent la baie des Chaleurs, des moulins en pleine opération.

A Maria, ce sont les moulins de MM. Z. Gagné, et W. Bujold ; à Carleton, celui de M Mansfield Stewart.

Dans le canton Angers, en arrière de Maria, de grands moulins à scie et à bardeau ont fonctionné jusqu'à ces dernières années, mais la compagnie qui les exploitait ayant liquidé, les moulins ont dû être fermés.

Sur les rives de la Cascapédia, les frères Nadeau ont érigé, il y a quatre ou cinq ans, un établissement des plus importants : scieries, moulins à bardeau et fabrique de cercles de barils.

Trois ou quatre milles plus à l'est encore, le long du chemin de fer, se trouvent le moulin à bardeau de M. Starck, de la Nouvelle-Ecosse, et des scieries appartenant à un syndicat montréalais.

C'est à New-Richmond cependant que sont installées les plus grandes scieries du comté. Elles sont exploitées depuis de longues années déjà par la New Richmond Lumber Co, qui charge actuellement, pour son compte quinze à vingt voiliers.

A Bonaventure, M. N. Leblanc, gère pour le compte d'une maison de Québec, des moulins à scie et à bardeau ; à St-Charles de Caplan, il y a les moulins de M. Garant, à Musseleyville, l'on compte quatre scieries, et à Port-Daniel celle de M. Caldwell. Il y a aussi un grand moulin à Nouvelle.

Il ne se fait pas uniquement du bois de sciage et de bardeau dans ce comté. On prépare encore des quantités énormes de dormants pour les chemins de fer.

Ce commerce de dormants a pris, surtout depuis quelques années, une grande extension. Une dizaine de négociants au moins de Nouvelle, de Caplan, de Maria, de Bonaventure et d'autres endroits chargent plusieurs vaisseaux, tous les ans, et fournissent, au dire de M. J. C. Langelier, la plus forte partie des dormants de cèdre qu'emploient les compagnies de chemin de fer de la Nouvelle-Angleterre.

Le cèdre du comté de Bonaventure est très recherché à cause de sa qualité. C'est à ce point que des maisons de Boston et d'autres villes américaines envoient des agents dans ce comté pour y acheter tout ce qu'ils peuvent trouver.

Aujourd'hui que le chemin de fer de la baie des Chaleurs est soudé à l'Intercolonial et se prolonge jusqu'à New Car-

lisle, l'on peut entrevoir une ère d'activité extraordinaire pour le commerce de bois dans cette région.

D'aprés la statistique officielle, la coupe du bois dans ce comté a donné au gouvernement de Québec en 1898 une recette de près de $24,000.

LES PRINCIPALES RIVIERES

Rivière Ristigouche.—Une des plus belles et des plus grandes rivières à saumon du monde.

Elle sépare notre province de celle du Nouveau-Brunswick, et débouche dans la baie des Chaleurs, après avoir suivi un cours de près de 110 milles. Ses sources se trouvent près de la rivière St-Jean

L'estuaire de la Ristigouche, à la tête de la baie des Chaleurs, a trois milles de largeur et neuf brasses de profondeur. La marée se fait sentir dans la rivière jusqu'à vingt-quatre milles, dont dix-huit sont navigables pour les gros navires océaniques.

Une bonne partie des terres qui bordent cette rivière sont concédées.

Cette rivière est affermée.

Rivière Matapédia — Cette magnifique nappe d'eau qui prend sa source dans le lac Matapédia, arrose les cantons de Milnikek et Matapédia, la seigneurie du Lac Matapédia, les cantons de Humqui, Lepage, Assemetquagan, Matalik, Causapscal et Ristigouche.

La Matapédia est une belle rivière à saumon qui a été affermée au *Ristigouche Salmon Club.*

Rivière Assemetquagan.—Traverse une bonne partie du canton Assemetquagan. Cette rivière débouche du côté gauche dans la Matapédia. Elle est renommée pour sa truite.

Rivière Bonaventure.—Cette grande rivière traverse les cantons Hamilton et Cox, et va se jeter dans la Baie des



BANC ET BARACHOIS DE PASPEBIAC.

Chaleurs, à cinq milles en amont du village de New-Carlisle.

Le cours de cette rivière est volumineux et sa largeur varie de 70 à 100 verges dans la partie avoisinant son embouchure. Elle reçoit par ses deux rives les eaux de plusieurs affluents considérables, et prend sa source dans la région montagneuse de l'intérieur de la Gaspésie.

Exempte de chutes, les seuls obstacles qui arrêtent la navigation en canot sont les amas de bois de dérive.

Son cours est de 60 à 70 milles.

Cette rivière est fameuse par le saumon qu'on y prend. Elle a été donnée à bail.

Elle fut concédée pour la première fois en 1697 par Frontenac au Sieur de la Croix avec deux lieues de terre de front, mais en 1785, comme les concessionnaires primitifs n'avaient pas pris possession de leur seigneurie, la Couronne la confisqua. Cette seigneurie se trouve maintenant enclavée dans les cantons de Hamilton et de Cox.

Rivière grande Cascapédia.—Elle passe pour la plus belle rivière à saumon de la province. Le syndicat qui l'a affermée paie $6,000 par année pour les droits de pêche, ce qui est déjà respectable.

Cette rivière sort du lac Cascapédia qui se trouve à environ 76 milles, et coule à travers des montagnes dont la beauté grandiose, disent les explorateurs, ne saurait être surpassée.

A deux milles du lac, la largeur de la Cascapédia n'est que de vingt verges, mais un peu plus loin cette largeur augmente jusqu'au point d'atteindre 500 verges à son embouchure.

Le cours de la Cascapédia n'est obstrué par aucune chute, mais il forme un courant uniformément rapide.

De nombreuses îles, couvertes des plus beaux arbres du pays, tels que le frêne, l'orme, l'érable, le merisier blanc et le merisier rouge forment autant de paysages pittoresques.



PORT DANIEL.—(Banc traversant le village.)

Cette rivière se jette dans la baie des Chaleurs entre les cantons Maria et New-Richmond.

PETITE RIVIÈRE CASCAPÉDIA.—Coule à l'est et parallèlement à la grande rivière Cascapédia, à une distance de six milles. Elle a sa source dans les monts Schickshocks et se partage en deux bras à 22 milles de son embouchure dans la baie des Chaleurs.

Son cours est d'environ 75 milles de longueur et elle est navigable pour les canots.

Cette rivière n'a pas l'importance de la Grande Cascapédia pour la pêche au saumon, mais elle ne laisse point d'avoir encore une certaine valeur.

Tout le canton New-Richmond est sillonné par cette belle rivière.

Dans la branche est, on remarque de riches épinettières et même une assez grande quantité de pin.

RIVIÈRE NOUVELLE.—Traverse le canton Nouvelle et se jette dans la baie des Chaleurs, vis-à-vis de Dalhousie, N. B. Renferme de la belle truite.

RIVIÈRE ESCUMENAC.—Voisine de la rivière Nouvelle et se jette comme elle dans la baie des Chaleurs. Cette rivière qui vient des Shickshocks, aux sommets couverts de neige, roule une eau fraîche comme la glace et claire comme le cristal.

La truite y est abondante.

Cette rivière traverse une partie du canton Mann, arrose le haut du canton Nouvelle, pour tomber ensuite dans la baie des Chaleurs.

Ses principaux affluents sont le Grand Nord, le Petit Nord et le ruisseau Argument.

Les rives de cette rivière et de ses affluents sont bien boisées, surtout en cèdre et en épinette.

RIVIÈRE PORT DANIEL.—Se jette dans la baie des Chaleurs à quatre milles de son embouchure.

C'est une rivière considérable qui se scinde en trois bras.

Elle est formée de trois branches qui sont autant de rivières distinctes : la branche du nord ou rivière du Nord, la rivière du Milieu et la rivière de l'Ouest.

Ces trois rivières se déchargent dans la lagune formée par le barachois de Port Daniel.

Le cours de la rivière est généralement rapide et la profondeur de l'eau est en moyenne de deux à trois pieds. Il n'y a qu'une seule chute sur la branche principale, et des chutes plus considérables sur les tributaires.

Le long de la rivière du Nord et de celle du Milieu, le bois a été exploité depuis longtemps, mais dans la partie supérieure, il reste encore du beau bois. Les principales essences sont l'épinette, le merisier et le cèdre.

Dans la rivière de l'Ouest, le pin est plus abondant qu'ailleurs.

La truite et le saumon fréquentent cette rivière.

RUISSEAU MANN.—C'est un tributaire de la rivière Nouvelle. Il prend sa source dans le canton Angers et se décharge dans la rivière Nouvelle à 19 milles de la ligne ouest du canton Angers.

Le cours de cette petite rivière est rapide. Les environs sont boisés d'épinette, de sapin, de cèdre et de merisier.

Ce ruisseau contient du saumon.



COMTE DE GASPE

La Gaspésie est cette grande péninsule qui forme l'extrémité sud-est de la province de Québec.

Son étendue, en y comprenant une partie du comté de Matane, est de 4,461 22 milles, équivalant à 2,854,540 acres.

Le littoral de la Gaspésie, vu de la mer, offre à l'œil une série presque continue de superbes paysages, où le pittoresque le dispute au grandiose.

L'entrée des rivières—et elles sont nombreuses—fournit aux goëlettes et aux petits navires d'un faible tirant d'eau des mouillages faciles. Le bassin de Gaspé constitue à lui seul un excellent port pour les vaisseaux de n'importe quel tonnage.

Un autre trait assez caractéristique de cette péninsule est la chaîne des monts Notre-Dame. L'extrémité occidentale de cette chaîne arrive à deux milles de la rive orientale de Matane. Les plus hauts pics de cette chaîne, en gagnant vers Cap Chat, atteignent jusqu'à 3,500 pieds de hauteur. La totalité de la chaîne, à l'ouest du mont Albert, est couverte par la forêt, excepté sur les extrémités des sommets des plus hautes montagnes, qui sont des rochers nus.

En général, la contrée située au nord de la grande chaîne des montagnes consiste en une série de rides, courant parallèlement l'une à l'autre et qui deviennent moins élevées à mesure qu'elles s'approchent des bords du Saint-Laurent. Ces rides sont entièrement couvertes d'une épaisse forêt, où l'on rencontre le sapin, l'épinette, le bouleau blanc, noir et jaune, le pin blanc et le cèdre blanc.

Ajoutons que le gibier abonde dans toutes ces forêts. On y voit en grande quantité l'orignal, le caribou, la martre, le



GRANDES CHUTES DE LA RIVIÈRE MADELEINE—(A 4 milles de l'embouchure.)

pékan, et aussi la loutre, le vison et le castor. Ce dernier cependant tend à se faire plus rare à cause de la chasse excessive qu'on lui a faite.



Sous le rapport du climat et de la fertilité du sol, ce vaste territoire est des plus favorisés de la nature. On peut citer des cantons entiers, où tous les lots sont adaptés à la culture et où l'on pourrait fonder, avec peu de travail, de magnifiques établissements agricoles.

Nous avons entendu un explorateur qui a traversé récemment dans toute leur étendue les cantons de Pabos, de Newport et de Port Daniel, parler avec enthousiasme de la qualité du sol dans ces différents endroits et proclamer avec force qu'on ne se faisait pas une idée de l'incomparable richesse des cantons de la Gaspésie et de Bonaventure. Que de beaux et solides établissements l'on pourrait faire dans cette région, disait cet explorateur, si on les connaissait mieux !

Le blé et les autres grains mûrissent parfaitement bien dans la Gaspésie. Les légumes sont même plus beaux qu'en bien des endroits, à cause de cette fraîcheur et de cette humidité qui règnent sur les bords de la mer.

Un autre appoint précieux pour le cultivateur gaspésien c'est l'engrais dont il a besoin pour ses terres et que la mer lui fournit avec une profusion sans égale. Pendant que dans les autres parties de la province, l'on est le plus souvent obligé de recourir à l'emploi d'engrais artificiels, ici la mer vient déposer sur les rivages, en quantités énormes, un excellent varech ou goëmon qui ne coûte que le trouble de le recueillir. Il y a aussi les déchets de poisson qui constituent un engrais des plus fertiles.

La Gaspésie est encore tenue par tous ceux qui l'ont explorée pour une région des mieux adaptée à l'industrie si lucrative de l'élevage. Les pâturages y sont presque partout de qualité supérieure. Le sol produit l'herbe en

abondance et les prés sont traversés presque partout par des rivières ou des ruisseaux où coule une eau des plus limpides.

LES PECHERIES DE GASPE

Ce que l'on connait de mieux à l'extérieur, de la Gaspésie, ce sont ses pêcheries.

Celles-ci d'ailleurs ont une réputation justement méritée: ce sont les plus riches de la province de Québec et peut-être de l'Amérique du Nord.

Exploitées depuis au-delà de deux siècles, ces pêcheries ont fourni au commerce des produits dont la valeur se chiffre par millions de piastres et font vivre encore à l'heure actuelle des milliers de personnes.

La maison Chas Robin & Cie, de Jersey, qui a d'importants comptoirs au bassin de Gaspé, à Percé, à Paspébiac, à la Grande-Rivière et en plusieurs autres endroits de la Gaspésie, a réalisé autrefois, dans cette exploitation, une fortune de plusieurs millions. (1)

Avant que la maison Robin ne vint installer ici ses comptoirs, il n'y avait encore eu personne engagée dans le commerce de la morue, dans la Baie des Chaleurs. Les habitants de la Gaspésie pêchaient bien la morue et l'expédiaient à Québec, mais ce commerce était des plus restreints.

C'est M. Charles Robin, habitant de l'ile Jersey, qui donna à cette industrie l'élan qu'elle a pris depuis. Il s'établit d'abord à Paspébiac, mais les affaires prospérant audelà de toute espérance, il fonda de nouveaux établissements de pêche aux endroits que nous avons indiqué.

D'autres maisons sont venues depuis qui se sont livrées à leur tour à ce commerce, sur une grande échelle. Les principales sont les maisons LeBouthillier & frère, J. & E. Collas, J. Le Bouthillier & Cie, Valpy et Lebas, Hyman,etc.

---

(1) Le premier établissement des Robin à Paspébiac date de 1767.

Les poissons qui font l'objet de cette exploitation sont la morue, l'aigrefin, le hareng, le maquereau, le saumon et le homard.

La pêche de la morue—qui est la plus productive—se fait dans le voisinage des côtes, dans les anses et les baies et sur les bancs, à vingt-cinq ou trente mille des côtes.

Les pêcheurs construisent généralement leurs embarcations et pourvoient aux frais de tous les appareils nécessaires. Un certain nombre pêchent pour leur compte et envoient leurs produits sur les marchés de Québec ou d'Halifax, mais la majorité des pêcheurs vendent leur poisson aux maisons Robin Le Bouthillier et autres.

On estime que la pêche à la morue—lorsque celle-ci donne, ce qui n'a pas toujours lieu—peut rapporter de $300 à $500 par été à un pêcheur actif et laborieux.

La pêche du hareng qui dure depuis le mois d'avril au mois de décembre et qui se fait avec des rêts et des seines, donne aussi de bons résultats.

La pêche au saumon se fait au moyen de rêts que l'on tend sur le bord de la mer, dans les anses et surtout à l'embouchure des rivières. Cette pêche subit des fluctuations. S'il y a de bonnes années il y en a de fort médiocres.

Pour avoir une idée exacte de la valeur des pêcheries du comté de Gaspé, nous n'avons qu'à compulser la statistique officielle publiée par le gouvernement d'Ottawa.

Cette statistique nous montre que l'on comptait en 1898, dans le comté de Gaspé, 2,558 bateaux de pêche, d'une valeur de $61,374, employant 4,044 hommes.

La valeur des produits pour l'année a été de $568,012, alors que pour 1897, le rendement des pêcheries dans le même comté avait atteint $646,269.

Le commerce avec les pays étrangers, c'est-à-dire les neuf-dixièmes du commerce de poisson, se fait par des navires venant d'Europe. Ces navires prennent ordinairement leurs cargaisons au bassin de Gaspé, à Percé, à Grande-Rivière, à Newport et à Paspébiac, dans le comté de Bonaventure.

LES MÉCHINS.—(Canton Dalibaire. Route de colonisation).

On a pu constater, il y a un instant, une diminution assez notable dans le rendement des pêcheries de Gaspé pour l'année 1898. Ce n'est pas là un fait anormal. Il se répète depuis plus de dix ans et se répètera encore. Nous sommes loin de vouloir nous réjouir de ce malheur, mais la leçon devrait profiter aux habitants de la Gaspésie qui laissent en friche d'excellentes terres pour s'adonner à une profession dont les profits deviennent de plus en plus aléatoires.

LES MINES DE GASPE

La Gaspésie n'est pas uniquement un pays de pêche; c'est encore un pays de mines.

Qui n'a entendu parler des dépôts d'huile dans le voisinage du Bassin de Gaspé dans les cantons Larocque, Baillargeon, Blanchet, Laforce? Cette découverte qui remonte bien à une quarantaine d'années excita dans le temps une vive curiosité et passionna même l'opinion publique.

La première compagnie qui ait entrepris des travaux sérieux pour se rendre compte de la richesse de ces dépôts d'huile de pétrole fut la "Gaspé Oil Co." Les premiers sondages qu'elle fit pratiquer datent de 1865; puis par la suite elle acheta une étendue de terrain de 30,000 acres pour opérer plus en grand.

Il n'appert point que les expériences de cette compagnie aient été fructueuses. On en a mis la faute sur l'insuffisance de ses appareils.

Quoiqu'il en soit, en 1890, une nouvelle compagnie anglaise, la "Petroleum Oil Trust Co Limited", de Londres, disposant d'un capital de 430,000 louis, se mit à travailler les terrains de l'ancienne compagnie et acquit en plus 20,000 acres de terrain.

Les sondages du nouveau syndicat ont porté tout d'abord dans le voisinage de Sandy Beach, Haldimantown et Seal Cove, puis un peu plus tard dans Gaspé Baie Sud, ainsi que sur les deux rives de la rivière York.

En 1897, il y avait déjà 33 puits terminés ou en opération. L'un de ces puits atteignait même une profondeur de 3,600 pieds

On a rencontré de l'huile en plus ou moins grande quantité, dans tous les puits, à l'exception d'un ou deux. Dans deux cas, l'huile a jailli naturellement, mais depuis, on a dû se servir de pompes. La dernière découverte importante a été faite durant l'été 1897, dans le puits No 27. Comme on ne s'attendait pas à trouver le pétrole à une aussi petite profondeur, on n'avait fait aucuns préparatifs, et avant de pouvoir contrôler le jaillissement, il s'en serait perdu environ 1,000 barils.

Le pétrole obtenu dans la région de la rivière York est, d'après M. Obalski, inspecteur des mines, de l'huile jaunâtre, bien claire, ayant une bonne odeur de kérosine: elle est comparable aux meilleurs produits de la Pennsylvanie.

Jusqu'à présent, dit l'ingénieur des mines, dans son rapport de 1899, les travaux faits, quoique couvrant une longue période et représentant des dépenses relativement considérables, ne sont que d'une nature préparatoire. Le pétrole existe bien dans la région, la qualité est supérieure mais il reste à prouver qu'il s'y trouve en quantités com, merciales.

La compagnie emploie régulièrement deux cents hommes pour ses travaux.

On a aussi trouvé de l'asbeste dans les environs de la montagne Albert, de la pierre à chaux, du fer chromique et des mines de plomb en différents endroits.

L'INDUSTRIE FORESTIERE

La Gaspésie, déjà si remarquable par la fertilité de son sol, possède aussi d'immenses forêts qui ne demandent qu'à être exploitées.

On y rencontre presque partout les essences les plus recherchées pour le commerce d'exportation: le pin, l'épinette, le cèdre, le peuplier, etc.

L'épinette est même supérieure à celle que l'on rencontre dans la plupart des autres régions.

Certains cantons, comme la seigneurie de Pabos, Rameau, Fortin, contiennent des bois de commerce en grande quantité.

Dans la seigneurie de Pabos, le pin a été exploité dans les endroits les plus rapprochés de la mer, mais il en reste encore beaucoup à l'intérieur.

Le cèdre est très beau et de bonne qualité dans le canton Rameau.

Dans d'autres cantons, on trouve de l'érable, du merisier et du hêtre en abondance.

Ajoutons que toutes les forêts sont généralement traverversées par des rivières dont le courant rapide n'offre pas le moindre obstacle sérieux à la flottaison des bois.

L'exploitation des forêts de la Gaspésie ne s'est faite cependant jusqu'ici que dans des proportions très modestes. Mais le temps ne peut être éloigné où l'on se rendra compte de l'importance et de la valeur de ces forêts, et alors le commerce de bois de la Gaspésie constituera une industrie florissante, comme elle l'est déjà pour d'autres régions plus connues.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Il semblerait à première vue qu'une région pour laquelle la nature s'est montrée si prodigue de ses trésors, qu'une région où les ressources sont en quelque sorte inépuisables, aurait dû bénéficier largement de tant d'avantages, et avancer rapidement dans la voie du progrès. Il n'en est rien. Depuis vingt-cinq à trente ans, la Gaspésie est demeurée à peu près stationnaire. Elle a même subi un mouvement de recul dans la dernière décade qui s'est terminée en 1891. En effet, en 1881, d'après le recensement officiel, sa population était de 25,001 âmes; en 1891, elle tombe à 23,230 habitants.

Nous ne comptons pas dans cette statistique les Iles de la Madeleine, qui forment depuis deux ans un collège électoral distinct.



RIVIÈRE AUX RENARDS.—(Saint Martin).

A quoi tient ce mouvement rétrograde, ou si l'on préfère, cet état stationnaire d'une région qui pourrait aisément sustenter 150,000 personnes, et qui en renferme moins de 25,000 ?

D'abord, à ce ver rongeur de l'émigration qui depuis plus de trente ans enlève aux travaux de la terre des milliers de bras pour les précipiter dans les usines américaines ; puis à cette passion qui porte la majorité de la population à donner tous ses soins et ses efforts à l'industrie de la pêche, dont le rendement est cependant de moins en mois satisfaisant.

Il y a bien d'autres causes à ce mouvement stationnaire, et M. Buies nous les indiquait sommairement en 1898 dans une lettre ouverte à l'honorable M. Turgeon, Commissaire de la colonisation et des mines :

" Ce pays, disait-il, n'a eu de communications régulières d'aucune sorte jusqu'aujourd'hui, par la vapeur, si ce n'est un petit service bi-hebdomadaire accompli par un seul bateau dans la baie des Chaleurs.

....

" On n'a donné à la Gaspésie ni quais, ni ponts, ni routes suffisantes, parallèles à son développement.

....

" L'éloignement de la Gaspésie, l'isolement féroce où l'a tenue l'absence des communications, les perfidies d'une tradition obstinée qui enracinait de plus en plus tous les ans dans l'esprit public l'idée que la Gaspésie n'était et ne serait jamais qu'un pays de chasse et de pêche ;.............. l'ignorance profonde, épaisse, où tout le monde était tenu au dehors sur la valeur et la nature réelle d'une contrée que l'on croyait presque inhabitable et qui jouit au contraire d'un climat remarquablement régulier et tempéré : ces quelques causes et d'autres encore ont paralysé jusque dans leurs germes toutes les tentatives de colonisation et de culture........."

LES PREMIERES CONCESSIONS SEIGNEURIALES

Cet arrêt dans la marche progressive d'une région exceptionnellement favorisée est d'autant plus singulier, que la Gaspésie est l'un des terr toires de la Province de Québec, où les premières tentatives de colonisation aient été faites.

Dans le principe, on fit pour la Gaspérie ce que l'on avait fait pour d'autres parties du pays. On érigea des cantons ou des parties de cantons en fiefs ou seigneuries. Ainsi, il y avait les seigneuries de la Grande Vallée des Monts, de Grand Pabos, de Mont-Louis, de la Grande-Rivière, de l'Anse au Griffon, etc.

La seigneurie de la Grande Vallée des Monts Notre-Dame et Anse de l'Etang fut octroyée en 1691 à François Hazeur. Michel Sarrazin, médecin et membre de l'Académie des sciences, en hérita en 1725.

Nicolas Bourlet fut le premier concessionnaire de la seigneurie de Mont-Louis, qui passa en 1725 à Louis Gosselin, donataire entrevifs de Pierre Haymard, et en 1754 à Joseph Cadet. Jacques Curchard, négociant de Québec, en devint l'acquéreur en 1789, et Mathew Bell l'acheta au shérif en 1799.

Le fief de l'Anse au Griffon—concédé en 1668—fut partagé entre Louis d'Ailleboust, gouverneur de la Nouvelle-France, Jean, Charles et Louis de Lauzon, Jacques Le Neuf de la Poterie, Charles d'Ailleboust des Musseaux, Jean Paul Godfroy et Jean Bourdon.

Le premier concessionnaire du fief de la Rivière de la Madeleine fut Denis Riverin, en 1699. Michel Sarrazin, médecin, en fit l'acquisition en 1723. En 1810, ce fief fut vendu par le shérif et adjugé à John Blackwood. En 1837, John Greenshields hérita d'un tiers de ce fief, de son oncle John Blackwood.

La seigneurie du Cap Chat, avait été acquise en 1662 par Michel Le Neuf de la Vallière.

Le fief de la Grande Rivière échut en 1697 à Pierre Cochu. En 1793, Duncan Anderson en est le propriétaire

et le vend à Charles Robin. En 1828, James Robin, Philippe et John Robin héritent de ce fief de leur oncle Charles Robin. Les Robin ont revendu ce fief, il y a quelques mois à peine à un millionnaire américain de Boston, M. Cabot, qui était déjà le locataire de la rivière à saumon enclavée dans cette seigneurie.

Sous la domination anglaise, il y eut aussi quelques concessions de fiefs.

Le général Haldimand acheta en 1765 le fief de Grand Pabos qui avait été concédé primitivement en 1696 à Réné Hubert et qui était passé ensuite aux mains des sieurs Lefebvre de Bellefeuille. Félix O'Hara l'acheta en 1796 du général Haldimand et en 1836, cette seigneurie devenait la propriété de ses héritiers. Un peu plus tard, nous la voyons passer aux mains d'une compagnie appelée la "Compagnie de Gaspé," et puis finalement, en 1853, le gouvernement de Québec désintéresse la compagnie, et prend possession de la seigneurie qu'il fait arpenter immédiatement afin de pouvoir en concéder les terres.

Les autres concessions primitives sous la domination anglaise sont plus restreintes au point de vue de l'étendue des terres.

Ainsi, en 1766, Joseph Deane, capitaine et commandant du vaisseau de guerre de Sa Majesté "Mermaid," se fait donner par le gouvernement une étendue de 517 acres de terres dans la baie et le havre de Gaspé.

Le 20 mai 1767, A. Edward Manwaring, officier de douane de Sa Majesté pour le port de Gaspé, se fait concéder à son tour plusieurs terrains sur le côté nord de la baie de Gaspé.

Le 17 juin 1767, Félix O'Hara, et John McCord, négociant de Québec, se font octroyer des terrains sur la rivière York.

Enfin, en 1787, le lieutenant-gouverneur Cox se fit concéder l'ile de Bonaventure, située en face de Percé.

LES PREMIERS ETABLISSEMENTS

C'est sous la domination française que fut fondée la première colonie de Gaspé. On voit en effet par le recensement



ENTRÉE DU BASSIN DE GASPÉ.

qui fut effectué en 1765 que cette colonie se composait déjà à cette époque de 109 personnes. Une année après la cession du Canada à l'Angleterre, en 1764, Gaspé reçut la visite du premier immigrant irlandais, Félix O'Hara, qui se livra à l'agriculture et fonda un bon établissement.

Un peu plus tard, en 1777, d'après un mémoire de Nicholas Cox, la population de Percé atteignait 174 personnes, dont 23 chefs de familles, 70 serviteurs employés pendant la saison, puis 25 bateaux et 28 bêtes à cornes.

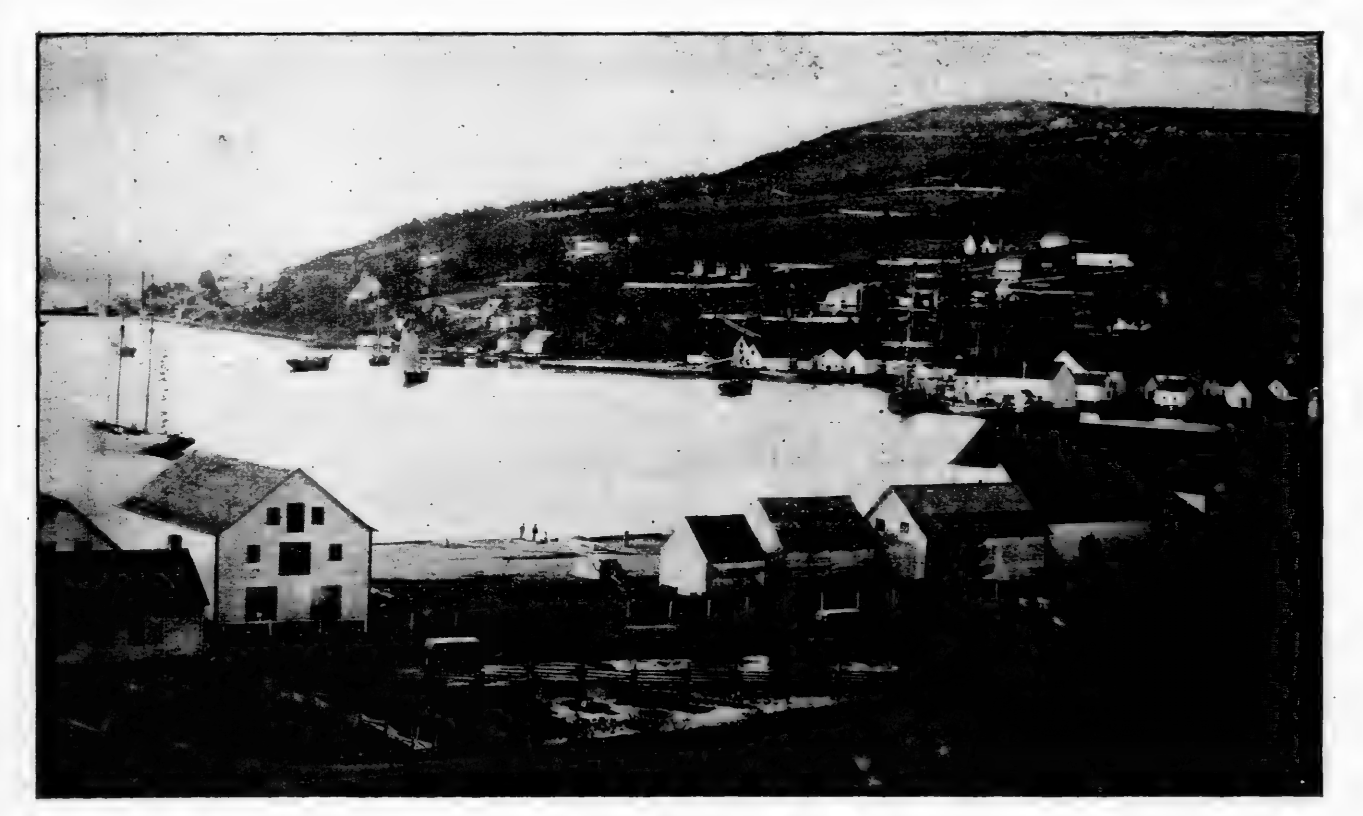
Ce n'est cependant qu'à partir de 1783 ou plutôt de 1785 que la colonisation prit dans cette région un élan quelque peu sérieux.

La révolution américaine venait de prendre fin et une foule de familles désireuses de conserver leur allégeance à l'Angleterre, s'étaient adressées au gouvernement impérial pour se faire concéder des terres au pays. Celui-ci acquiesça volontiers à leur demande, et le général Haldimand fut invité à prendre les mesures nécessaires pour établir les familles loyalistes qui avaient exprimé le vœu de venir vivre au Canada.

Dans ce but, le général Haldimand chargea le capitaine Justus Sherwood d'explorer la baie des Chaleurs et de lui indiquer les endroits où il pourrait placer le plus avantageusement possible les loyalistes.

Sherwood s'acquitta consciencieusement de sa mission. Il fit au général Haldimand un rapport élaboré dans lequel il vanta les terres du côté nord et du côté sud de la baie de Gaspé. Pabos était aussi décrit par lui comme un endroit des plus charmants où les terres étaient excellentes, avec en outre des avantages supérieurs pour la pêche.

Sherwood visita aussi Port-Daniel où le sol, dit-il, est meilleur que celui qu'il a rencontré dans le golfe. Saint-Bonaventure attire aussi son attention à cause de son hâvre. L'endroit est bien peuplé, fait-il remarquer, et, vu à distance, il a l'apparence d'une ville populeuse. Mais toutes ses préférences sont pour Paspébiac, dans la baie des



BASSIN DE GASPÉ.

Chaleurs, où il voudrait s'y établir lui même, si le général Haldimand consentait à lui octroyer des terrains.

J'ai appuyé quelque peu sur ce rapport de M. Sherwood qui date de 1783, parce qu'il est le premier explorateur qui parait avoir fait un examen assez approfondi de la Gaspésie et de la baie des Chaleurs et que ses appréciations qui sont généralement justes, ont été corroborées par tous les explorateurs qui ont suivi.

A la suite de cette exploration, 250 à 300 familles de loyalistes acceptèrent l'invitation qui leur était faite de venir se fixer sur nos terres. Elles se portèrent de préférence à Douglastown, dans la Gaspésie, à New-Carlisle et à New-Richmond, dans le comté de Bonaventure. C'est ce qui explique pourquoi à l'heure actuelle la grande majorité de la population de ces villages est d'origine anglaise.

LES CANTONS DE LA GASPESIE

La Gaspésie compte actuellement vingt-sept cantons arpentés et divisés en lots ferme, plus les nombreuses îles des rivières York, St-Jean et Darmouth. Les cantons sont :

Romieu
Cap Chat
Tourelle
Christie
Duchesnay
Taschereau
Denoue
Blanchet
Cap-Rosier
Fortin
Malbaie
Percé
Rameau
Newport
Seigneurie de Pabos.

Chlorydorme
De Beaujeu
Douglass
Douglastown
Fox
Galt
Baie de Gaspé, nord
Baie de Gaspé, sud
Laforce
Larocque
Sydenham
York

L'étendue de terres disponibles de ces divers cantons est de 490,000 acres.

Six de ces cantons n'offrent aucune ressource à la colonisation. Ce sont les cantons Galt, Laforce, Larocque, Blanchet de Beaujeu et Fortin. Ils n'ont pour la plupart de valeur que comme région minière.

Le sol du canton Rameau est lui-même, pour une bonne partie, de qualité inférieure et ne pourrait guère offrir d'avenir aux colons.

Les agences des terres y sont au nombre de trois. L'une installée à Cap Chat comprend toute la partie du comté de Gaspé incluse entre la limite ouest du comté et la ligne de division entre la seigneurie de la Grande Vallée des Monts et le canton Chlorydorme, M. Delphis Roy en est le titulaire.

Le siège de l'agence de Gaspé-Centre, est au bassin de Gaspé, où l'on peut se rendre par bateau à vapeur, en partant de Québec ou encore par le chemin de fer Intercolonial jusqu'à Dalhousie et de là par le steamer jusqu'à la résidence de l'agent. M. John Carter est l'agent de cette division.

Il y a enfin une troisième agence à Percé qui comprend tout le territoire situé entre les cantons de Malbaie et de Fortin, avec le canton de Newport. C'est M. J. A. Lespérance qui exerce ici les fonctions d'agent.

Pour communiquer avec cette agence, on prend le bateau à vapeur à Québec qui nous mène en droite ligne à Percé. On peut aussi s'y rendre par le chemin Intercolonial qui se rend jusqu'à Dalhousie et là prendre le bateau qui fait escale à Percé.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à faire défiler la série des villages qui bordent les côtes nord et sud de la Gaspésie, qu'à étudier la condition actuelle de chacun de ces centres de population, le mouvement progressif des cantons, la qualité de leur sol et leurs perspectives d'avenir pour les colons qui viendront peupler un jour ou l'autre les espaces immenses qui restent encore à coloniser.

Pour éviter toute confusion, nous suivrons autant que possible, le même itinéraire que celui des steamers qui,

partant de Québec, longent d'abord la côte nord de la Gaspésie, entrent ensuite dans la baie de Gaspé, et poursuivent leur route dans la baie des Chaleurs jusqu'à Newport.

Notre première halte sera à Cap-Chat.

SAINT-NORBERT —(*Canton de Cap Chat*).—A trois lieues seulement de Sainte-Anne des Monts, et à trente lieues de Matane. On s'y rend facilement en voiture sur une belle route carrossable.

La colonisation a débuté dans cette paroisse, il y a environ cinquante ans.

Les braves gens de Cap Chat, comme tous ceux qui sont échelonnés le long du golfe, ont un faible pour la pêche. Du bateau qui longe ce village sans y aborder, l'on aperçoit toute une petite flottille mouillée dans les anses, et qui appartient aux pêcheurs de la morue et du homard.

Depuis quelques années cependant, la pêche n'ayant pas donné tout ce qu'elle promettait, on s'est livré plus qu'autrefois à l'agriculture. C'est une amélioration dont nous sommes bien aise.

La population de Saint-Norbert est actuellement de 1,200 âmes.

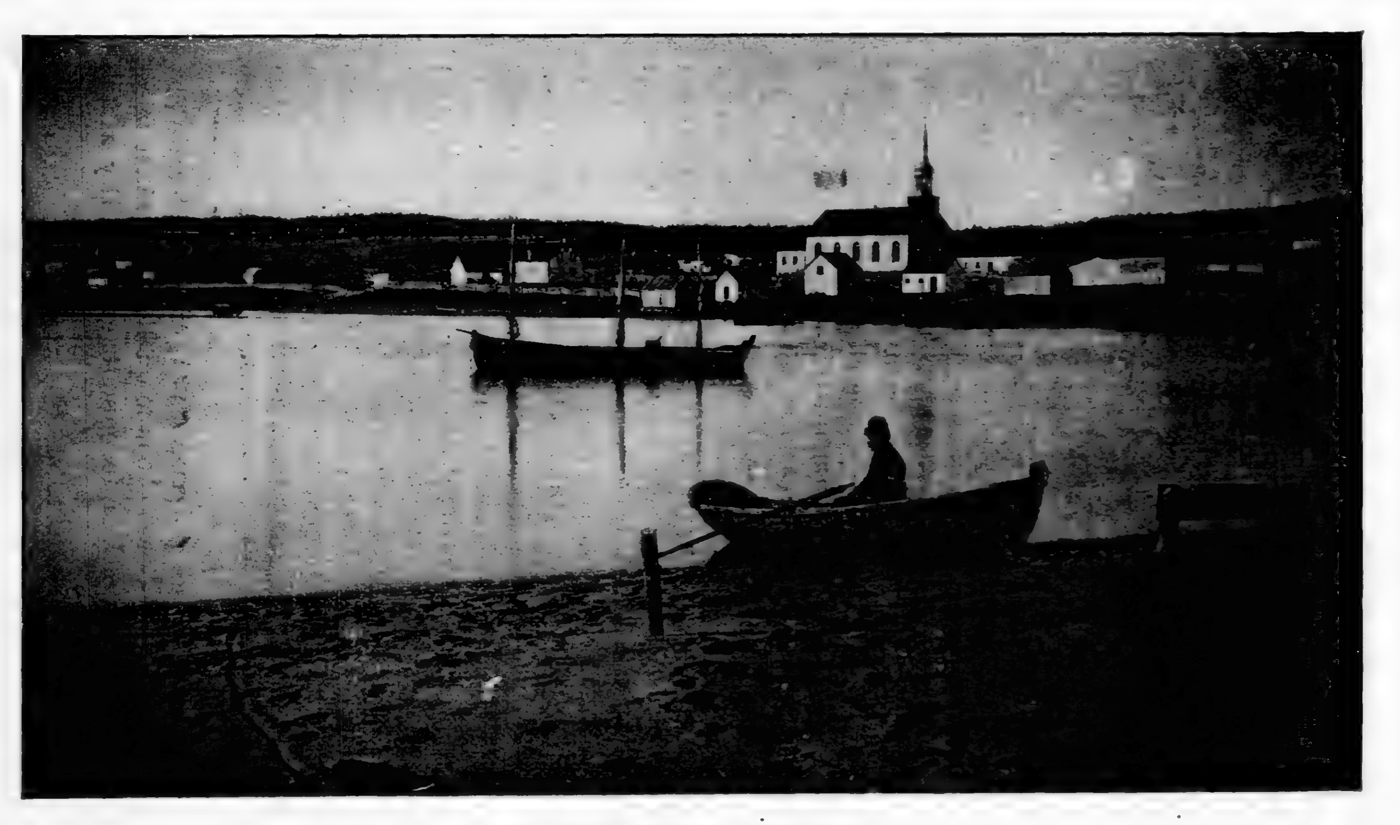
Quant à la propriété foncière, on l'estimait en 1897 à $120,000.

Le 1er rang du canton de Cap-Chat, ainsi que le deuxième et le troisième rangs sont en grande partie établis.

Le terrain qui borde le fleuve à Cap Chat est d'un caractère montagneux. Les collines courent en succession régulière vers l'intérieur.

Sur le Cap il y a une colline conique de 366 pieds de hauteur, et à environ trois milles plus bas, la rivière entre dans le Saint-Laurent, par le fond d'une baie de peu de profondeur.

Un explorateur estime que toute l'aire dont la rivière de Chatte reçoit les eaux n'excède pas trois cent milles carrés.



MALBAIE.—(Pointe Saint-Pierre).

Près de la moitié de cet espace se trouve au sud de quelques montagnes ou entre elles.

Le sol est léger sur les bords de la rivière du Chat, au-dessus de son embouchure, se composant de sable et de gravier. Les parties basses, telles que les plaines le long des ruisseaux, peuvent fournir cependant d'assez bon foin.

Les principaux bois du canton Cap-Chat sont l'épinette qui atteint une bonne hauteur, le sapin, le cèdre et le bouleau blanc.

La rivière Sainte-Anne, qui sillonne une bonne partie de ce canton, offre un bon hâvre.

La partie du rang ouest de la rivière Sainte-Anne est d'un terrain raboteux, très accidenté, parfois même montagneux. Là cependant où ne se présentent pas trop d'aspérités, le sol est de bien bonne qualité. Ces lots sont richement boisés en cèdre, épinette, merisier et bouleau blanc.

Les mêmes remarques s'appliquent au rang 7.

Le 10e rang est moins accidenté. Le sol y est de qualité supérieure et très propre à la culture. On y rencontre du beau bois mêlé dont les espèces dominantes sont le bouleau blanc, l'épinette, le cèdre et le merisier.

Les rangs 11e et 12e sont plus accidentés. Le sol y est cependant de bonne qualité sur le sommet et dans le fond des ravins. On y rencontre le cèdre, l'épinette, le merisier et le bouleau. Ces bois sont de larges dimensions.

Le bras sud de la petite rivière Cap-Chat, forme dans le rang 12, une vallée d'une largeur de dix à quinze arpents bien boisée en gros cèdre, épinette et peuplier.

La partie du rang ouest rivière Sainte-Anne, traversée par la rivière Côté, est abrupte et tout à fait impropre à la culture. Il y a une quarantaine d'années, la maison Price a fait une exploitation considérable de bois sur cette rivière.

Dans toute l'étendue des rangs A et B, le terrain est généralement plan, de très bonne qualité et boisé en merisier, bouleau et érable, sapin, épinette et cèdre. Il y a une

route qui part du fleuve dans le fief Sainte-Anne et qui se rend jusqu'au rang A.

Le terrain des rangs C, D, E et F, est onduié mais en général d'excellente qualité et propre à la culture.

Dans le rang G, il y a un bon pouvoir d'eau capable de faire fonctionner en tout temps de l'année, un moulin à farine et un moulin à scier le bois.

SAINTE-ANNE DES MONTS.—(*Canton Tourelle.*)—Cette paroisse est située sur la rive sud du Saint-Laurent, à environ 270 milles de Québec.

C'est le premier poste du comté de Gaspé, en descendant vers le golfe.

L'un des beaux bateaux de la compagnie des steamers de Québec, le "Campana", fait une halte à ce poste pour y prendre les produits que l'on expédie sur les marchés de Québec et de Montréal et qui consistent surtout en poissons de toute espèce.

L'église, surmontée de deux jolis clochers, est coquettement assise près de la mer.

Cette paroisse est florissante. Si elle compte encore beaucoup de gens qui ne connaissent d'autre industrie que celle de la pêche, elle en compte aussi un grand nombre d'autres qui vivent dans l'aisance sur les fermes qu'ils cultivent avec intelligence

Un homme bien connu dans notre monde commercial, M. Théodore Lamontagne, a fait autrefois, et jusque dans ces dernières années, un grand commerce de bois dans cette paroisse. On peut même affirmer qu'il a contribué dans une large mesure à l'épanouissement de ce village.

Sainte-Anne des Monts renferme aujourd'hui une population de 1,600 âmes et sa propriété foncière est près de $175,000.

Cette paroisse fait partie du canton Tourelle, qui compte onze rangs et dans lequel il y a plus de 12,000 acres de terres à vendre.

Il y a déjà près de cent lots vendus dans les 2ème, 3ème et 4ème rangs.

On rencontre même depuis plusieurs années un grand nombre d'établissements dans les rangs 5 et 6.

Ce qui reste du canton, savoir les rangs 8, 9, 10, 11, est assez avantageux pour la culture.

CHRISTIE.—Trois rangs et 10,000 acres de terres disponibles

D'une manière générale, ce canton est bon, notamment dans les deux bassins formés par les branches de la rivière à Martre et de la rivière Marsouis.

Entre le ruisseau Vallée et la rivière à Martre, le terrain est également propice à la culture.

Les bassins des rivières à Martre, Marsouis et Claude offrent un excellent abri aux goëlettes. Aussi ces endroits sont-ils généralement fréquentés par des pêcheurs venant de Saint-Anne des Monts et d'ailleurs, qui se rendent ici tous les ans pour faire quelques mois de pêche.

Les terres du second rang sont aussi bonnes que celles du premier.

Les bois dominants sont le sapin, le bouleau, l'épinette, le merisier et l'érable.

DUCHESNAY.—Ne comprend que trois rangs arpentés.

Il y a 35 lots vendus dans les premiers rangs, et il reste 14,000 acres de terres à disposer.

Le littoral de la mer est ici bordé de hautes falaises.

Les terres les plus dignes d'attention sont celles qui se trouvent dans les alluvions des rivières Marsouis et Claude.

Le cours de ces rivières offre des terrains d'une culture avantageuse, sur une profondeur de quatre à cinq milles.

La rivière Marsouis, à une distance d'environ trois quarts de mille du fleuve, se divise en deux branches qui toutes deux offrent un terrain propre au défrichement.

Sur chacune de ces rivières se trouvent des érablières considérables.

VILLAGE DE PERCÉ—(Le fameux rocher " percé " à droite).

Depuis le ruisseau à Rebours jusqu'à la seigneurie du Mont-Louis, la côte du golfe est douce et les terrains avantageux.

Les terrains situés le long de la rivière Claude sont en grande partie occupés.

ST-MAXIME (*Mont-Louis*). — A 36 milles au-dessous de Sainte-Anne des Monts.

Plusieurs petites rivières, telles que les rivières Mont-Louis, Claude et Saint-Pierre arrosent la vallée du Mont-Louis, qui se trouve encaissée dans d'énormes montagnes. Au bas de ces monts, il y a çà et là de grandes lisières de bonnes terres.

La pêche est cependant la grande préoccupation des habitants du village. En 1861, la population de ce village n'était que de 200 habitants. On la porte aujourd'hui à 1027 habitants.

La propriété foncière est estimée en valeur à $115.000.

La branche ouest de la rivière Mont-Louis est très rapide. Elle est encaissée dans des bancs de près de cinquante pieds de hauteur, puis un peu plus loin les bancs s'éloignent pour se rapprocher un peu avant d'arriver au grand Lac. Autour du grand lac, le terrain est généralement pauvre. On n'y voit que des cédrières ou des savanes d'épinette noire.

Le long de la branche Est, les terres sont riches en bois de toutes sortes, et le terrain très propre à la culture.

TASCHEREAU.—Il y a 9,000 acres des terres à vendre dans ce canton.

On ne trouve cependant de sol propre à la culture que dans les anses et les vallées formées par les rivières de l'Anse-Pleureuse, du Gros Mâle et de Manche d'Epée, et aussi sur le bord de la mer.

Le terrain compris entre ces différentes rivières est fort boisé et formé de montagnes élevées. A l'intérieur, le pin est assez abondant.

Denoue.—Ne compte que deux rangs arpentés. Le terrain y est montagneux et le sol sec et aride.

La partie ouest du deuxième rang est la seule qui contienne quelques bons lopins de terre.

Ce qui donne quelque valeur à ce canton, c'est son bois de pin qui est assez abondant à l'intérieur.

St-François-Xavier (*Grande Vallée des Monts*).—A 12 milles de Chlorydorme et à 42 milles de St-Martin.

Les familles qui composent cette paroisse viennent en grande partie de la paroisse de Saint-Thomas, dans le comté de Montmagny. Elles se livrent à la pêche, et quelque peu à l'agriculture.

En 1860, la population se limitait à 14 familles; elle s'élève actuellement à près de 600 personnes.

Chlorydorme.—A trente milles de St-Martin, en remontant le fleuve St-Laurent.

Ce canton ne comprend qu'un rang qui est très montagneux.

Le sol le plus propice à la culture se trouve sur le bord de la mer, et plus particulièrement à la Petite Vallée, à la Pointe à la Frégate, à la Petite Anse, au Petit et au Grand Chlorydorme et à la Pointe Sèche.

Ce canton est doté d'une église avec un curé résident.

La population qui est adonnée en grande partie à la pêche, comprend environ 650 personnes, et la propriété foncière estimée à $40,000.

Anse de l'Étang.—Un poste de pêche situé à quelques milles seulement de Chlorydorme.

A l'est du Grand Etang, l'on rencontre le canton de Sydenham qui renferme 17,000 acres de terres disponibles.

Les plus belles terres de ce canton se trouvent sur la rivière Darmouth où une vingtaine de lots ont été pris.

Ce canton est quelque peu montagneux à l'intérieur.

Saint-Martin, (*Rivière aux Renards*)—Cette paroisse possède un prêtre résident depuis 1855. Sa population n'était à cette époque que de 80 âmes.

C'est un excellent poste de pêche et il faut bien admettre que l'industrie de la pêche constitue pour le plus grand nombre d'habitants de ce village la principale occupation.

Saint-Martin forme partie du canton Fox où le terrain, dans certaines parties, est supérieur de beaucoup aux terres situées près de la côte.

La population de ce canton, en y comptant celle de Sydenham, est de 1,422 âmes. La grande majorité est canadienne-française.

Saint-Joseph (*Anse au Griffon*).—A six milles seulement de la rivière aux Renards.

Les terres y sont bonnes, mais comme sur le reste de la côte, la population s'adonne surtout à la pêche.

C'est au reste un excellent poste pour la pêche à la morue.

Un chemin met en communication cette paroisse avec la baie de Gaspé.

La population de l'Anse au Griffon est de 1,030 âmes.

Le 1er rang sud ainsi que les rangs est et de l'Anse au Griffon sont colonisés.

En ce dernier endroit, les premiers lots ont été pris en 1854 par M. John LeBouthillier.

St-Alban (*Canton Cap-Rosier*).—Le chiffre de la population est de 870 âmes et la valeur de la propriété foncière de $50,000.

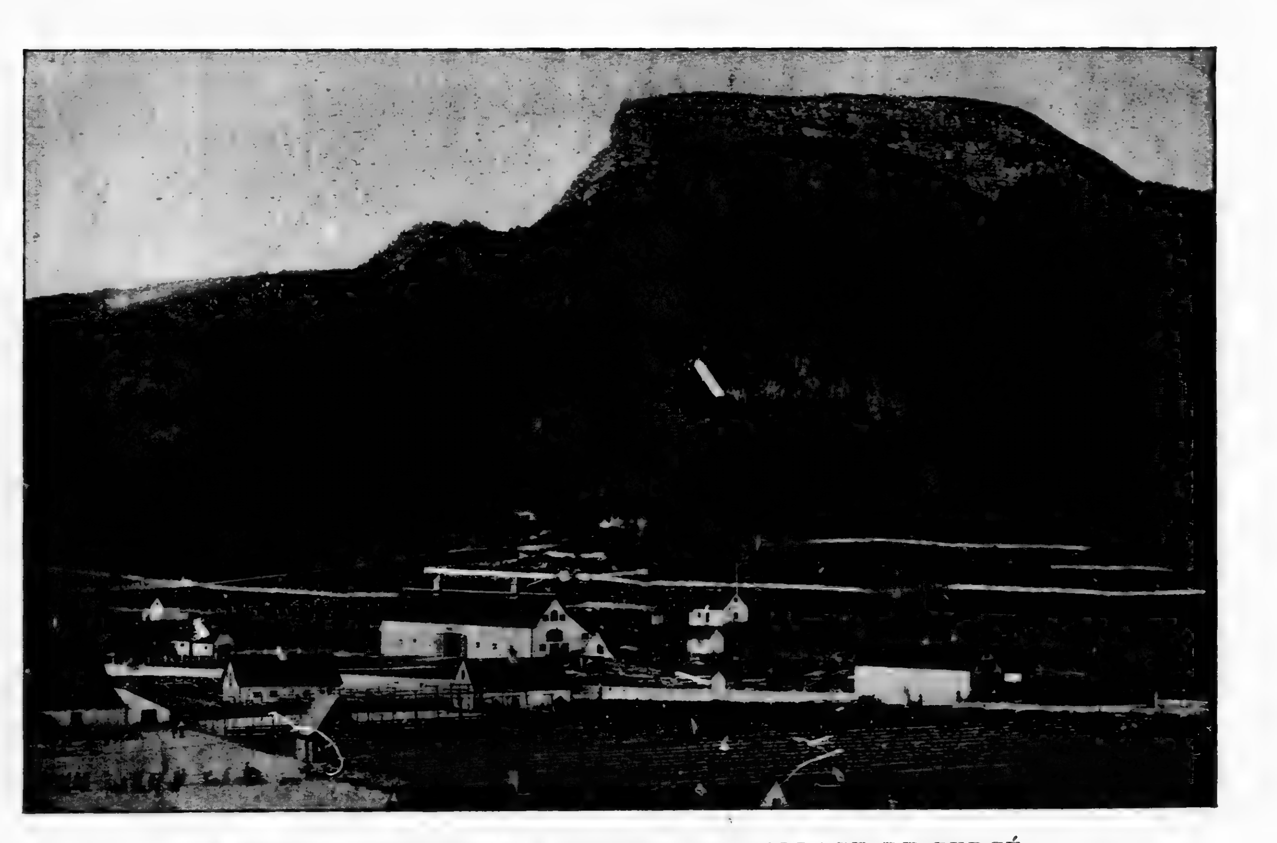
Cette paroisse se trouve à dix milles de Saint-Martin.

Il y a aussi du côté de la baie de Gaspé la mission de St-Jean-Baptiste ou Cap-aux-Os. C'est un poste de pêche.

Quoique la pêche constitue le principal revenu des habitants, on se livre cependant un peu plus que dans le passé à la culture.

Le canton du Cap Rosier est quelque peu montagneux; le premier rang est toutefois propre à la culture.

Il reste encore 6,000 acres à disposer dans ce canton.



LE MONT SAINTE-ANNE ET PARTIE DU VILLAGE DE PERCÉ.

GASPÉ (*Cantons de Gaspé Baie Nord et Sud*).—Gaspé est peut-être le plus intéressant village de la Gaspésie.

Il est admirablement situé au fond d'une belle et grande baie que l'on appelle la baie de Gaspé et qui constitue l'un des plus beaux ports que l'on puisse voir.

La baie, qui est large de huit milles sur dix-huit milles de longueur, est bordée de chaque côté par une lisière de terrain élevé, propre à la culture, surtout du côté sud.

Cette baie est accessible aux plus gros navires et offre un refuge des plus sûrs contre la violence des vents. Aussi est-ce un port très fréquenté par les bâtiments de pêche.

De chaque côté de la baie, l'œil aperçoit des rangées de maisons, coquettement assises sur le flanc de collines verdoyantes et dominant le port.

Les maisons Robin et LeBouthillier ont ici de grands établissements de pêche, et le village compte à part cela de vastes magasins contrôlés par des jersiais et des canadiens-français.

Gaspé est en outre une place d'eau qui ne le cède à aucune autre. Son site pittoresque, sa belle nappe d'eau, toujours calme et toujours limpide, la salubrité du climat, sont autant d'attraits propres à séduire les amateurs de villégiature. Ce village est pourvu de deux bons hôtels, capables d'accommoder des centaines de touristes.

Le bassin de Gaspé est bordé de quais où les navires viennent en tout temps prendre des cargaisons de bois, de poissons pris sur les côtes du nord et du sud, et apportés ici tout préparés pour l'exportation.

Les steamers "Campana" et "City of London," venant de Montréal et de Québec, font escale à ce port, de même que le steamer venant de Dalhousie.

Deux grandes rivières, renommées pour leur saumon et leur truite, les rivières York et Darmouth, se jettent dans cette baie.

Sur le côté sud de la baie, il y a une petite paroisse catholique, *Saint-Albert*, avec un curé résidant.

La population du village de Gaspé proprement dit est de 815 âmes et celle du bassin de Gaspé de 839 habitants.

La population du bassin est en grande majorité catholique, tandis que dans le village il y a 150 protestants pour 100 catholiques.

Les cantons de Gaspé Baie Nord et de Gaspé Baie Sud, qui renferment d'excellentes terres, comptent une population de 1,200 âmes, dont 300 canadiens-français.

Il y a encore près de 15,000 acres de terres à prendre dans ces deux cantons qui bordent la baie de Gaspé.

Le premier rang de Gaspé Baie Sud, qui comprend 49 lots est établi depuis de longues années. Sur le rang de la rivière Darmouth, qui renferme 67 lots, il y en a une trentaine de pris. Dans le deuxième rang et dans le rang central, il n'y a que 28 lots de vendus.

Dans Gaspé Baie Nord, les premiers lots furent concédés vers 1860 et 1864. Le premier rang, qui se compose de 27 lots, est entièrement occupé. Il en est de même du rang A qui comprend une dizaine de lots. Ce sont en grande partie des familles jersiaises et irlandaises qui ont pris possession de ces lots.

SAINT-AUGUSTIN (*Grande Grave*).—Cette petite paroisse comprend tout le côté nord-est de la baie de Gaspé, en face de Douglastown.

C'est un bon poste de pêche. La population y est mixte.

Les premières familles canadiennes établies à Grande Grave venaient en bonne partie du Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny.

YORK.—Ce canton est à l'ouest de celui de Douglas.

Il est traversé par la rivière Saint-Jean, comprend quatre rangs et 11,000 acres de terres disponibles.

Certaines parties sont montagneuses, mais il ne manque pas d'endroits où l'on peut créer de bons établissements.

La population de ce canton est d'environ 350 personnes.

Il n'y avait que 587 acres de terres sous culture en 1891.

DOUGLASTOWN, (*Canton de Douglas*).—L'un des cantons les plus remarquables du comté de Gaspé et l'un de ceux qui ont le plus progressé.

C'est ici que les loyalistes américains, demeurés fidèles au pavillon britannique, descendirent en 1784 et dans les années qui suivirent, et fondèrent des établissements qui sont encore en la possession de leurs descendants.

Ils fondèrent le village de Douglastown, qui occupe une magnifique position sur la baie de Gaspé et qui comprend, avec les différentes colonies éparpillées dans le canton, une population de plus de 1,500 personnes. Sur ce total, il n'y a que cent canadiens-français. C'est l'élément irlandais qui domine.

Les premières concessions du canton Douglas furent faites aux familles Daniel McPherson, Alex. McCrae, Ths. Holland, Wm. Walsh, Thos. Kennedy, James Larke, John Mulloney, etc.

Les champs en culture commencent près du bord du cap jusqu'au chemin allant à la Pointe Saint-Pierre.

Les terres du premier rang du Bois Brûlé sont complètement établies ainsi que celles du rang Sandy Beach et du rang Haldimand.

Il ne reste plus actuellement que onze cents acres de terres disponibles dans ce canton.

L'église catholique de Douglastown, désignée sous le vocable de Saint-Patrice, occupe le centre du village, sur un site élevé et très pittoresque.

Les habitants de Douglastown vivent principalement de pêche. Il y avait cependant en 1891, 2,143 acres de terres en culture dans ce canton.

Ce territoire est arrosé par la rivière Anse à Briand et les tributaires de l'anse au Loup Marin, du Bois Brûlé et de la rivière Malbaie qui fournissent de bons pouvoirs d'eau.

MALBAIE, (*Canton de Malbaie*).—C'est un beau canton qui compte deux paroisses; la paroisse Saint-Pierre et celle de Saint-George, avec une population de 1,900 âmes, dont 8 à 900 canadiens-français.



L'ANSE DU CAP.

L'église de Saint-Pierre est construite sur un côteau qui domine le village et d'où la vue s'étend au loin sur la mer.

Il y a près de quarante ans, une colonie de 400 norvégiens hommes, femmes et enfants, vint se fixer dans ce canton. Tous ne réussirent pas cependant à fonder des établissements.

Sur certains lots, raconte M. l'arpenteur Bou qui visitait ce canton en 1896, on voit encore les ruines des bâtisses érigées autrefois par les colons norvégiens qui étaient venus s'établir sur les bords de la Malbaie. Ces pauvres gens, privés de moyens de communication avec les centres isolés dans la forêt, n'ont pu résister plus longtemps aux privations de toutes sortes qu'ils durent souffrir et pris de découragement, ils ont abandonné leurs lots.

Depuis cette date la situation du canton s'est modifiée, et les communications rendues plus faciles ont permi aux colons qui ont succédé aux norvégiens de fonder de bons établissements.

Ce canton qui renferme d'excellentes terres, su t le long de la rivière Malbaie, et d'excellents bois comme l'épinette, le bouleau, le merisier et une autre espèce particulière de bois que l'on appelle le baumier, n'est pas toutefois colonisé comme il devrait l'être. Il reste encore 22,000 acres de terre offerts en vente.

Dans tous les rangs, ou à peu près, le terrain est uni et dépourvu de roches. Sur le parcours de la rivière Malbaie l'on ne trouve pas un lot qui soit inculte.

Les premières concessions de terrains paraissent dater de 1848. Parmi les premiers concessionnaires de l'époque, nous relevons, dans nos archives les noms de M. John Colas, John Dumas, B. Carbonneau, Léon Vermette, John Hotton, James Dumas, J. Alexander.

La valeur de la propriété foncière dans ce canton est estimée à $130,0000, et l'étendue de terres en culture n'était encore que de 2,350 acres en 1891.

La grève de la Malbaie, surtout à l'endroit appelé la Belle Anse, est réputée excellente pour la pêche.

PERCÉ.—*St-Michel de Percé* est un village remarquable à plus d'un titre. (1)

Nul voyageur ne descend ici sans être frappé de ses beautés pittoresques, de la salubrité du climat, de l'originalité de son fameux rocher, immense bloc de pierre de 800 pieds de hauteur, qui s'avance à plusieurs arpents dans la mer, et sans admirer ses belles plages. Bien des touristes américains raffolent de ses paysages aussi charmants que variés et viennent s'y installer durant la belle saison.

Percé a été longtemps renommé comme poste de pêche. La maison Robin y possède encore de grands comptoirs. Il est juste de dire cependant que la pêche depuis quelques années, ne constitue pas toute l'occupation des habitants.

On se livre en effet plus que jamais à l'agriculture, et les bonnes récoltes des dernières années démontrent assez éloquemment que la terre y est bonne.

Percé est en outre le chef-lieu du district judiciaire de Gaspé, et il s'y transige chaque année des affaires considérables. L'importance de ce village doublera encore lorsqu'il aura été relié—ce qui ne devra point tarder—avec le chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Percé compte actuellement une population de 1900 âmes, dont plus de 1200 canadiens-français.

En face de Percé, se trouve l'ile de Bonaventure, qui mesure environ deux milles et demi de longueur sur un mille de largeur. Cette île est habitée par vingt-cinq familles. Les maisons Leboutillier, G. et W. Baker y ont de grands entrepôts.

---

(1) Les premiers établissements de Percé, comme ceux de Gaspé, de Malbaie, datent, selon toute probabilité, du milieu du dix-huitième siècle. Déjà, en 1777, d'après un état fourni par Nicholas Cox, lieutenant-gouverneur de Gaspé, au général Haldimand, il y avait à Percé 36 hommes, 19 femmes, 48 enfants et 432 serviteurs, ces derniers se composant des pêcheurs employés dans les 104 bateaux appartenant aux chefs de familles. A Mal Baie, l'on comptait 3 hommes, 1 femme, 5 enfants, 8 bateaux, 33 serviteurs.

Sur l'île Bonaventure, 4 chefs de famille, 9 bateaux et 40 serviteurs.

St-Joseph de l'Anse du Cap est un autre village florissant du canton Percé. L'exploitation des pêcheries s'y fait aussi sur une grande échelle. Le principal établissement est celui de M. James Baker La population de ce village est tout près de 2,000 âmes.

Le gouvernement de Québec dispose encore d'une vingtaine de mille acres de terre dans le canton Percé. Les terres y sont généralement bonnes. C'est un sol léger, sableux et exempt de roches. Entre le premier et deuxième rang, le terrain est plat, entrecoupé de petits ruisseaux ou ravins, et un peu accidenté sur les bords de la rivière de l'Anse à Beaufils.

Il y a encore beaucoup de sapin et d'épinette dans ce canton

Le *Campana* et l'*Admiral* font escale à Percé.

GRANDE-RIVIÈRE.—Cette Seigneurie est devenue propriété privée. Elle appartient présentement à M. Cabot, un richard de la ville de Boston, et comprend six rangs dont deux seulement sont complètement établis.

Les terres sont généralement bonnes et il y a encore beaucoup de bois à exploiter.

Notre-Dame de la Grande-Rivière—c'est le nom canonique de la paroisse—est un des plus riches et des plus importants villages de la Gaspésie. Il comprend une population de 2,500 âmes, dont la grande majorité est canadienne-française.

La Grande-Rivière a toujours constitué un poste de pêche des plus achalandés. A l'heure actuelle l'on y compte encore de grands établissements qui se livrent à cette exploitation ;—MM. Robin & Colas, John Sealy, Leonard & Frères, John Baker, John Carbery, Fauvel, etc.

LA SEIGNEURIE DE PABOS.—D'après un plan que l'on garde aux archives du ministère de la Colonisation et des Mines, les premiers établissements dans la Seigneurie de Pabos remonteraient aux premières années qui ont suivi la cession du pays.

Ce plan indique la situation précise des différentes constructions érigées, à cette lointaine époque, sur les bords de la baie de Pabos. A un endroit, à quelques arpents du rivage, vous voyez se dresser la maison seigneuriale de Pabos, puis le magasin du Seigneur. La légende du même plan nous avertit que les premières habitations—cinq ou six—furent établies par Caleb Stilson, et que le même Stilson érigea sur la rivière Pabos le premier moulin à scie.

La pêche devait constituer la principale occupation de ces premiers habitants de Pabos, car, l'on voit indiqués çà et là sur les vieux plans de la seigneurie, des " échafauds à trancher la morue," des " vigneaux pour l'*étandage* de la morue," des " cabanes pour les étrangers qui viennent faire la pêche en été et qui se retirent en hiver."

La seigneurie tomba plus tard entre les mains d'une compagnie appelée la compagnie de Gaspé, qui fit assez peu de travaux de défrichement. En 1872, le gouvernement de Québec, se la fit concéder.

En prenant possession de cette seigneurie, le gouvernement en ordonna aussitôt l'arpentage pour faciliter l'établissement des colons qui avaient manifesté le désir de se fixer en cet endroit.

Les terres de la seigneurie de Pabos qui comprend actuellement six rangs arpentés sont, de l'avis de tous les explorateurs, d'une grande richesse au point de vue de la qualité du sol.

Notons plus particulièrement la partie comprise entre la seigneurie de la Grande Rivière et le ruisseau Têtu, où le terrain est plat et très avantageux à la colonisation.

Quant à la troisième concession, à l'ouest de la rivière du Petit Pabos, elle est entrecoupée par un bras de cette rivière et un grand nombre de ruisseaux qui s'y déchargent.

On a exploité assez largement le pin dans cette seigneurie, mais il reste encore beaucoup de bois de commerce. Les principales essences forestières sont l'épinette, le

sapin, le merisier, le cèdre et le frêne. Les explorateurs ont même remarqué que le merisier atteignait de fortes dimensions.

Ce sont les messieurs King qui exploitent ici la forêt; ils possèdent des moulins au Petit Pabos.

La partie colonisée de la seigneurie de Pabos se limite aux rangs ouest de la rivière, au rang St-Hubert, au rang nord-est de l'Anse aux Canards, et au rang Est de la rivière de Pabos.

Dans le 1er rang, il y a 60 lots vendus sur les 104 qui le composent, et dans le second 49 lots. Il y a aussi une trentaine de lots vendus dans le troisième rang et 12 dans le quatrième rang.

Les lots du Grand Banc de Pabos, au nombre de dix, sont à peu près tous vendus.

Les rivières Grand et Petit Pabos contiennent une vingtaine de petites îles dont la plupart sont encore disponibles.

Ste-Adélaide de Pabos, située sur les bords de la mer, presqu'à l'entrée de la Baie des Chaleurs, forme une belle paroisse, avec une population de 1600 âmes, dont plus de la moitié d'origine française.

NEWPORT.—Le nom canonique de la paroisse est *Saint-Dominique de Newport.*

Situé à l'entrée de la Baie des Chaleurs, à trente milles de Paspébiac, cet intéressant village est en quelque sorte la clef du comté de Gaspé en venant par Bonaventure.

Newport est remarquable comme port de pêche et ne compte pas moins de quatre cents bateaux pêcheurs. La rivière des Ilots et la Pointe à Genièvre sont deux endroits sûrs pour les pêcheurs pendant la tempête.

A part la pêche à la morue, il y a encore ici la pêche au homard qui se fait sur une large échelle.

On compte à Newport deux maisons puissantes qui se livrent à l'exploitation des pêcheries : la maison Robin et



VILLAGE DE LA GRANDE RIVIÈRE.

la maison LeMarquand qui a un établissement aux Ilets et un autre à l'endroit appelé l'anse à Blondel.

La diminution dans le poisson ne s'est pas encore fait sentir d'une manière appréciable à Newport, mais la baisse qui est survenue dans les prix, surtout dans les dernières années, a induit les gens de l'endroit à tourner leur attention vers la culture des terres.

D'une manière générale, la terre est bonne.

Dans le canton de Newport, le premier rang seul est habité, et il reste plus de 40,000 arpents à vendre.

En 1845, un grand nombre de lots situés dans les 8ième 9ième, 10ième et 11ième rangs furent vendus à George M. Douglas, mais en 1872, tous ces lots ont été rachetés par la Couronne.

La population de Newport est de 1,500 âmes et la valeur de la propriété foncière est estimée à un peu plus de $100,000.

Le steamer *Admiral* fait escale à Newport.

LES PRINCIPALES RIVIERES

Le comté de Gaspé est aussi richement pourvu de rivières à saumon que le comté de Bonaventure. Bon nombre de ces rivières peuvent aussi être utilisées avec profit pour la descente du bois.

Voici les principales de ces rivières :

Rivière Cap Chat.—La longueur de cette rivière, à son embouchure, est de cent cinquante pieds, mais elle se rétrécit sensiblement à l'intérieur.

L'embouchure de la rivière fournit un abri peu sûr pour des vaisseaux.

Sur les collines qui bordent la rivière du Chat et dans les terrains bas, les arbres consistent principalement en épinette, sapins, cèdres et bouleaux.

Cette rivière offre très peu de rapides et de cascades.

Rivière Sainte-Anne.—Se réunit au Saint-Laurent à onze milles plus bas que le Cap Chat.

On estime que l'aire desséchée par cette rivière est plus de 300 milles carrés.

La rivière Sainte-Anne passe, sur les quatre premiers milles de son cours en remontant, dans une profonde vallée formée dans les monts Notre-Dame.

C'est une bonne rivière à saumon qui est actuellement affermé à M. Hogan, de Montréal.

Rivière Mont-Louis.—Rivière très rapide, encaissée dans des bancs d'une grande hauteur. Il y a encore beaucoup de bois le long de cette rivière.

Rivière Anse Pleureuse.—Rivière remarquable par ses chutes, dont l'une, sur la branche ouest, a plus de cent pieds de hauteur. On trouve encore beaucoup d'épinette sur le parcours de cette rivière.

Rivière Claude.—Son cours est rapide. Les terrains sont bons jusqu'à la fourche. La forêt se compose d'érable, de merisier, de bouleau, d'épinette et de sapin.

Rivière Madeleine.—Elle se décharge dans la rive sud du St-Laurent et son embouchure est de soixante-dix milles plus bas que le Cap-Chat.

La navigation de cette rivière est interrompue par plusieurs chutes. L'une de ces chutes a près de 70 pieds de hauteur.

Les bois, le long de la Madeleine, se composent d'épinette blanche, de cèdre, sapin, bouleau blanc et peuplier.

Les rivières de la Madeleine, du Mont-Louis et de Sainte-Anne sont les seules qui offrent des hâvres, le long de la côte; celui de la Madeleine est le plus sûr.

Rivière Saint-Jean.—On l'appelle aussi rivière de Douglastown. Elle se jette dans la baie de Gaspé. Quatre affluents considérables se joignent à cette rivière.

Toute la partie supérieure de la rivière coule par une contrée montagneuse. Dans la partie inférieure, le pays est plat et renferme plusieurs essences de bois telles que le pin blanc, l'épinette, le melèze, le cèdre, le bouleau, l'orme, le frêne et l'érable.

Il y a 23 îles et îlots dans cette rivière. La plus étendue mesure 66 acres et la plus petite moins d'un arpent.

Rivière Darmouth.—Cette rivière se jette dans la baie de Gaspé, après avoir décrit son cours d'une cinquantaine de milles. Elle coule à travers les cantons Beaujeu, Blanchet, Sydenham-Sud et Gaspé Baie Sud.

On compte vingt-trois îles ou îlots dans cette rivière. La plus grande mesure 23 acres et la plus petite un arpent. Trois de ces îlots sont vendus.

La rivière Darmouth, qui est renommée par son saumon, est affermée à un newyorkais, M Stephens White

Rivière York.—Belle rivière à saumon qui se jette dans la baie de Gaspé.

Le cours de cette rivière est d'une centaine de milles et elle est navigable pour les gros navires jusqu'à un mille de son embouchure et pour les canots jusqu'à sa source.

La rivière York renferme une trentaine d'îles mesurant 8 à 30 arpents de superficie.

Rivière Malbaie.—Débouche dans la baie du même nom, à peu de distance de Percé. Elle est navigable pour les canots sur un parcours de trente milles.

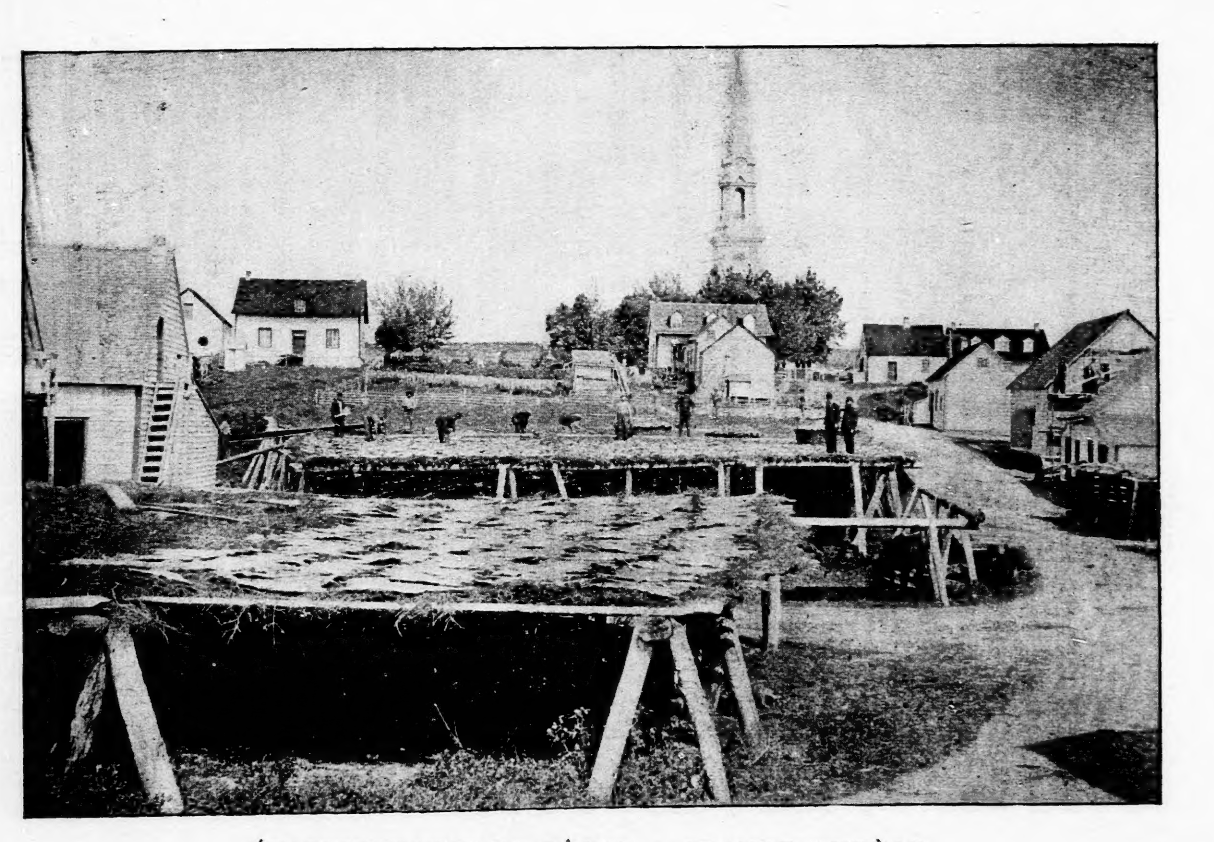
C'est une bonne rivière à saumon.

Grande Rivière.—Excellente rivière à saumon qui débouche dans la mer à seize milles de Percé. Elle traverse la seigneurie de la Grande Rivière et le canton Rameau où il n'y a pas encore de terrains concédés.

M. Cabot, de Boston, est le détenteur de cette rivière.

Petite Rivière Pabos.—Une des plus belles rivières de Gaspé. Elle est alimentée par une infinité de ruisseaux, qui pour la plupart sont assez considérables pour ouvrir un accès facile à la descente du bois et faire tourner les plus gros moulins.

Le bois de commerce fait généralement défaut, mais l'on rencontre sur les montagnes une assez grande quantité de pins et d'épinettes de dimension moyenne.



ÉTABLISSEMENT DE PÊCHE A GRANDE RIVIÈRE.

Cette rivière qui traverse la seigneurie de Pabos se jette dans le Golfe St-Laurent.

Grande Rivière Pabos. — Peu rapide, avec une largeur moyenne d'un arpent et une profondeur de douze à dix-huit pouces.

Elle est éloignée de cinq milles de la petite rivière Pabos. Le bois peut y descendre sans interruption depuis sa source jusqu'à son embouchure

De nombreux ruisseaux alimentent cette rivière et sont eux-mêmes assez puissants pour faire fonctionner des moulins et laisser descendre le bois.

Les principaux bois sont le merisier, le pin et l'épinette. Cette rivière coule à travers le canton de Newport et la seigneurie de Pabos

VOIES DE COMMUNICATION ET ROUTES DE COLONISATION

Bien que le mouvement de colonisation ne soit peu accentué dans le comté de Gaspé, il ne serait pas juste de dire que les gouvernements se sont désintéressés de cette partie du pays.

Dans les trois dernières années seulement, de 1896 à 1898, il a été voté plus de $15,000.00 pour les chemins et les ponts dans le comté de Gaspé, mais il y a tant à faire dans cette région et celle-ci est en outre d'une telle étendue, qu'il faudrait pouvoir allouer des sommes encore plus considérables pour faire face à tous les besoins.

Quoiqu'il en soit, des travaux sérieux ont été entrepris en ces dernières années. On a construit par exemple un pont d'une longueur de 250 pieds sur la rivière York, entre les municipalités de York et de Gaspé Baie Sud, puis d'autres ponts ont été faits sur la rivière Petit Gaspé, sur le *Four Mile Brook*, dans Gaspé Baie Sud, sur la rivière Petite Tourelle, sur la petite rivière Madeleine et au Grand Chlorydorme.

Dans le même temps, des routes de colonisation ont été pratiquées dans les cantons Romieu, Cap Rosier, Malbaie,

Tourelle, York, Percé, à Pabos, à Sainte-Anne des Monts et Port Daniel, à Douglastown et à Mont-Louis

Outre ces routes, nous avons un grand chemin de colonisation vulgairement *appelé le chemin maritime de la rive sud*, et sur le parcours duquel se trouvent encore quelques milliers d'arpents de terres que le gouvernement offre gratuitement aux colons. Ce grand chemin de colonisation part de la seigneurie de Sainte-Anne des Monts et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de Mont-Louis, le canton Taschereau, la seigneurie de la Madeleine, le canton Denoue, la seigneurie de la grande Vallée des Monts, le canton Chlorydorme, la seigneurie de l'Anse à l'Etang et le canton Sydenham, jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

Quant aux voies de communication qui servent à atteindre le comté de Gaspé nous les avons déjà mentionnés en parlant du comté de Bonaventure : les steamers *Campana* et *City of London* qui partent de Montréal et de Québec faisant escale à Sainte-Anne des Monts, au Bassin de Gaspé, à Grande Rivière, à Percé, puis le steamer *Admiral* qui fait le trajet entre Dalhousie et le Bassin de Gaspé deux fois la semaine, arrêtant à Carleton, à Maria, à Bonaventure, à New-Carlisle, à Paspébiac, à Port Daniel, à Newport, à l'Anse du Cap, à Percé, à Grande Rivière.

Il y a enfin le chemin de fer de la Baie des Chaleurs qui est actuellement terminé jusqu'à New-Carlisle, mais que l'on entend pousser avant peu jusqu'au Bassin de Gaspé.